

ALCOOL AU VOLANT

# L'URGENTOLOGUE DEVRAIT-IL BRISER LE SECRET PROFESSIONNEL?

PAGE A7 ET FORUM PAGE A29

cyberpresse.ca

# LA PRESSE



## UNE BORDÉE DE CONGÉS!

La plus importante tempête depuis 60 ans pour un début de mois de décembre a entraîné hier la fermeture de toutes les écoles de Montréal et a enseveli le sud du Québec. PAGES A2 À A6

**17 MILLIONS**  
UNE FACTURE SALÉE

*Abandonnés devant  
des écoles fermées!*  
MICHÈLE OUIMET PAGE A3

*Vous exagérez!*  
PIERRE FOGLIA  
PAGE A5

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE



Yannick  
Nézet-Séguin

## UN PREMIER TRIBUNAL POUR LES ACCUSÉS SOUFFRANT DE PROBLÈMES PSYCHIATRIQUES

**Cour municipale de Montréal** Le projet pilote suscite réserves et enthousiasme

ANDRÉ NOËL

Le premier tribunal de la santé mentale au Québec ouvrira en mars à la cour municipale de Montréal, selon les prévisions d'un document officiel obtenu

par *La Presse*. Il traitera les dossiers des personnes souffrant en apparence de problèmes psychiatriques et accusées d'infractions à des règlements municipaux, comme l'ivresse sur la voie publique, ou de crimes

généralement mineurs, comme le vol à l'étalage. Pour l'instant à l'état de projet pilote, ce tribunal durera au moins trois ans, mais il a de bonnes chances de devenir permanent. L'initiative, prise

par le ministère de la Justice, est appuyée par le ministère de la Santé. Le Barreau, l'ordre professionnel des avocats, en discute en comité.

» Voir **COUR** en page A22

## Bombardier Transport convoitée par les Russes

La société montréalaise serait prête à vendre une partie de sa division ferroviaire à des intérêts en Russie, selon un quotidien du pays. **LA PRESSE AFFAIRES** PAGE 1



PHOTOMONTAGE, LA PRESSE

**PRIVÉ**  
LES DIRECTEURS DE LA SANTÉ PUBLIQUE FONT UNE MISE EN GARDE  
ANDRÉ NOËL PAGE A8

**TAXE VERTE SUR L'ESSENCE**  
ULTRAMAR ACCUSE... ET FACTURE  
DENIS LESSARD PAGE A18



**COUP DE PATIN**  
» KOVALEV DANS UNE CLASSE À PART...  
» LATENDRESSE, PAS SI MAUVAIS...  
SPORTS PAGE 1

**NÉZET-SÉGUIN AU « MET »**  
ARTS ET SPECTACLES  
PAGE 1

**BBM RADIO HOMIER-ROY DOMINE**  
ARTS ET SPECTACLES  
PAGE 1

Mon clin d'œil  
**STÉPHANE LAPORTE**  
« Vous inquiétez pas. Tout sera déneigé à temps pour le Festival de jazz. »  
- Un col bleu  
Venez voir mon blogue!  
cyberpresse.ca/laporte



## Vous entendez mais ne comprenez pas toujours!

**Nouvelle technologie 100% numérique**

- Réduction des bruits de fond - Maximisation de la parole  
Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE selon les règles de la RAMQ.

**Laflamme & Associés**

Audioprothésistes depuis plus de 40 ans

**(514) 849-4500**

Montréal, 525, rue Sherbrooke Est

www.laflammeetassocies.com

Longueuil, Saint-Hilaire, Saint-Jean, Laval, Granby - 1 800 422-6181

Adaptée avec précision à vos besoins!

Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ.

## COMME LA NEIGE A NEIGÉ

17 millions

C'est ce que la Ville de Montréal dépensera pour le déneigement des rues. Au plus fort de l'opération de chargement, qui durera de 3 à 5 jours, 3000 personnes et 2500 véhicules seront mobilisés.

133

Vols de différentes compagnies aériennes annulés hier, signale Aéroports de Montréal. Il s'agit de départs et d'arrivées.

29 centimètres

Quantité de neige tombée hier, rapporte la station de météorologie d'Environnement Canada à Dorval. Il s'agit d'un record absolu pour un 3 décembre.



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Ayant commencé à tomber dans la nuit, la neige avait fait son œuvre au petit matin: écoles fermées, vols retardés ou annulés, circulation perturbée. Mais avant de prendre la route, il fallait travailler un peu pour dégager son véhicule... comme l'ont fait Mareck Dufour-Cusath et Sylvain Fontaine.

## UN RECORD PULVÉRISÉ

Des propriétaires de stations de ski aux oiseaux. Des vendeurs de pelles qui se frottent les mains. Des milliers d'enfants, hilares, en congé inespéré. Même la circulation était fluide, hier, faute d'automobilistes téméraires. Le bonheur? Les chutes de neige records qui sont tombées sur Montréal et le Québec coûteront des millions en déblayage, et ont occasionné leur lot de désagréments. Mais qui n'a pas rêvé, au moins un peu, en voyant tomber tous ces flocons?

## ANDRÉ DUCHESNE

De 1941 à l'an dernier, la plus importante chute de neige enregistrée un 3 décembre par Environnement Canada était de 13,9 centimètres, en 1990. Hier, ce record a été pulvérisé, alors que 29 centimètres tombaient sur Montréal.

Pire, si on ne prend pas que le 3 décembre mais tout l'automne en compte, il s'agit de la troisième chute de neige en importance enregistrée depuis 1941, année où Environnement Canada avait commencé à compiler ce type de statistiques. On constate alors que les deux plus importantes tempêtes automnales sont celles du 16 décembre 2005 (41,2 cm) et du 30 novembre 1944 (30,5 cm).

Reste que le record pour un 3 décembre, lui, a été largement battu hier. Ainsi, vers midi trente, lorsque *La Presse* s'est entretenue avec René Héroux, météorologue à Environnement Canada, déjà 26 centimètres de neige s'étaient accumulés au sol. Ayant commencé à tomber dans la nuit, la neige avait fait son œuvre: écoles fermées, vols retardés ou annulés, circulation perturbée.

À Montréal seulement, il faudra maintenant compter de trois à cinq jours pour dégager les rues. Une facture de 17 millions de dollars. Comme si ce n'était pas suffisant, cette première grosse bordée de la saison est tombée sur le Québec un lundi matin... au début du mois.

Résultat: tôt hier matin, on observait de longues files d'attente aux guichets de certaines stations de métro. Visiblement, plusieurs avaient décidé de laisser la voiture à la maison et de prendre l'autobus et le métro. Sans ticket dans les poches, ils ont dû payer leur passage au guichetier.

«Il y avait aussi le fait que nous étions le premier lundi du mois. Plusieurs personnes faisaient sans doute la file pour acheter leur carte mensuelle», observe Isabelle Tremblay, de la Société de transport de Montréal.

Cette dernière ajoutait que tout le réseau de transport par autobus était perturbé par la tempête. Les autobus, bondés dans les premières heures de la matinée, roulaient au ralenti et parfois refusaient du monde.

«Nous étions déjà en période de pointe et ne pouvions ajouter d'autobus», dit M<sup>me</sup> Tremblay.

Normalement, un lundi matin, 1280 autobus sont requis sur les lignes de la STM. Par contre, il n'y avait pas de retard sur les lignes de métro.

Ailleurs, le scénario se répétait. Dès 7h, la majorité des commissions scolaires avaient annoncé l'annulation des classes et des services de garde. Une dizaine de cégeps avaient aussi déclaré forfait.

Aéroports de Montréal enregistré de son côté 133 annulations de départs et d'arrivées à la fin de l'après-midi. À Dorval-Trudeau, les équipes de déneigement travaillaient sur une piste à la fois, assurant ainsi un certain flux à la circulation aérienne.

Chez VIA Rail, on ne signalait aucune annulation. «Nous

**La bordée d'hier était imputable au passage d'une dépression atmosphérique arrivant du Midwest américain. Elle avait déjà laissé pas mal de neige et de verglas sur Chicago et Toronto avant d'arriver au Québec.**

connaissons de légers retards de 10 à 25 minutes selon les trains», indiquait le spécialiste des médias Martin Roy, qui en était à sa première journée de travail chez VIA. Plus tard, il nous a fait parvenir un communiqué de presse indiquant qu'il était fort possible que les billets s'envolent pour certains départs dans le corridor Windsor-Québec.

## 17 millions de dollars

La bordée d'hier était imputable au passage d'une dépression atmosphérique arrivant du Midwest américain. Elle avait déjà laissé pas mal de neige et de verglas sur Chicago et Toronto avant d'arriver au Québec dans la nuit de dimanche à hier. Le centre du système est passé un peu au nord de Montréal vers midi, notait René Héroux, d'Environnement Canada, qui a donné une centaine d'entrevues au cours de la journée.

Au moment de nous parler, M. Héroux notait que les vents

étaient en train de tourner vers le sud-ouest avec de bonnes rafales à 60 km/h. Comme la neige était folle, les risques de poudrière étaient grands. Presque tout le Québec a été touché à divers degrés par la tempête.

Partout les équipes de déneigement étaient au travail avant l'aube. À Montréal, 1000 pièces d'équipement étaient mobilisées pour un premier déneigement des rues, indiquait Marcel Tremblay, responsable du dossier de la neige.

## Deux collisions mortelles

La Sûreté du Québec ne faisait pas le décompte – trop nombreux – des sorties de route, mais a signalé deux accidents mortels en Mauricie et dans le Centre du Québec. Sur la route 153, à Saint-Barnabé, un homme de 50 ans a perdu la vie tandis qu'à Saint-Albert, près de Warwick, la victime est une femme de 55 ans.

Chez Hydro-Québec par contre, les choses étaient presque au beau fixe. En matinée, on ne signalait que 800 abonnés privés d'électricité dans la province.

Au bureau de CAA-Québec, la journée était très occupée. On comptait autour de 3200 appels, dont près de la moitié de la région de Montréal. Mais ce n'était pas la folie. Lorsque la température chute et que les demandes de survoltage s'accroissent, l'organisme peut recevoir jusqu'à 7000 appels. «Une journée moyenne équivaut à environ 1800 demandes», dit le porte-parole, Philippe St-Pierre.

N'empêche que décembre est arrivé et que plusieurs automobilistes se sont fait prendre par la tempête, leur voiture encore chaussée de pneus quatre saisons. «J'ai encore beaucoup de clients qui viennent faire poser leurs pneus, disait Réal Dubuc, propriétaire de Pneus et mécanique Saint-Laurent, garage situé boulevard Léger, à Montréal-Nord.

D'autres automobilistes achetaient du précieux lave-glace ou faisaient installer des essuie-glaces.

«Les essuie-glaces quatre saisons, ça gèle», rappelait le garagiste.

Sage conseil...

— Avec Sébastien Rodrigue, Mathieu Perreault, Violaine Ballivy, Martin Croteau et Pascale Breton

**Nous ne connaissons pas la durée de vie d'une IWC. Mais nous n'existons que depuis 138 ans.**



IWC  
SCHAFFHAUSEN  
DEPUIS 1868



Né il y a 118 ans!

Portugaise Chrono-Automatic. Réf. 3714. Une IWC se transmet de génération en génération. Son robuste boîtier est étanche à 30 mètres. Et comme nous sommes certains que chaque exemplaire de Portugaise nous survivra, nous l'enregistrons dans une importante base de données. C'est ainsi que les générations à venir connaîtront l'origine de ces montres d'exception. Ce qui ne règle cependant pas les autres problèmes d'héritage. IWC. Conçue pour les hommes.

Mouvement de chronographe mécanique | Remontage automatique | Petite seconde avec dispositif d'arrêt (illustration) | Verre saphir antireflet | Étanche à 30 m | Diamètre du boîtier 40,8 mm | Or rose 18 carats

Disponible exclusivement chez :

**CHÂTEAU D'IVOIRE**

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283

WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

COMME LA NEIGE A NEIGÉ

**1000**

Le nombre de véhicules et d'employés de la Ville de Montréal chargés hier de pousser la neige.

**43 et 13**

Le nombre, respectivement, de commissions scolaires et de cégeps fermés. Les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal avaient annulé leurs activités. Même les services de garde étaient fermés.

**3200**

Les appels d'automobilistes enregistrés au CAA-Québec, dont 1500 à Montréal. Il s'agit d'une journée achalandée, mais on est loin d'un record.

# Enfants égarés dans la tempête



**MICHÈLE OUIMET**  
CHRONIQUE

**H**ier, dans une école primaire de Notre-Dame-de-Grâce, une dizaine d'enfants jouaient dans la cour à 8h, seuls au milieu de la tempête.

Comme tous les matins, les parents les avaient laissés à la porte de l'école, s'imaginant que la terre continuait de tourner même si la neige avait paralysé la ville.

Mais il n'y avait personne. L'école était verrouillée, cadenassée. Pas l'ombre d'un enseignant. Pas de service de garde non plus. Rien. Le black-out.

**Certains parents ont suivi leur routine sans se poser de questions... Petit-déjeuner, boîtes à lunch, habits de neige et hop! à l'école. Mais à l'école, il n'y avait personne...**

Hier, les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal ont fermé leurs portes pour cause de tempête. Pendant la nuit, 20 centimètres de neige avaient enseveli les rues et les trottoirs. Une belle grosse tempête, exceptionnelle pour un 3 décembre.

En fin de journée, on frôlait les 30 centimètres. « Pour Montréal, 30 centimètres, c'est de la grosse tempête, a expliqué René Héroux, météorologue à Environnement Canada. À 40, on a une tempête du siècle. »

Certains parents ont suivi leur routine sans se poser de questions, sourds aux nom-

breux avertissements lancés par Environnement Canada depuis samedi. Petit-déjeuner, boîtes à lunch, habits de neige et hop! à l'école.

C'est une mère qui a alerté *La Presse*. Elle reste à deux pas de l'école. Elle a demandé à son mari de jeter un œil dans la cour en allant au travail. Le 3 mars, une grosse bordée de neige était tombée sur la ville. L'école et le service de garde avaient fermé leurs portes.

Des parents avaient tout de même laissé leurs enfants dans la cour. La directrice était présente. Elle avait passé la matinée à courir après les parents pour leur demander de récupérer leur précieuse progéniture.

Mais hier, il n'y avait pas un seul employé, seulement une poignée de grands de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année qui s'étaient rendus seuls à l'école et trois petits de 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> perdus dans le grand blanc sidéral.

La directrice aurait dû se douter que le scénario du 3 mars se répéterait et que des parents largueraient leurs enfants.

La mère a contacté la police, qui est venue chercher les gamins à l'école. Ils les ont amenés au poste et ils ont fini par retracer les parents. Une petite fille a expliqué qu'il n'y avait pas de téléphone à la maison et que sa mère était partie suivre ses cours de français.

La même histoire s'est déroulée dans les postes de police de LaSalle et Côte-des-Neiges: une poignée d'enfants abandonnés dans des cours vides.

Mais il n'est rien arrivé de grave: pas de blessé, personne de traumatisé ou mort de froid.

N'empêche, l'histoire fait réfléchir.

La mère de Notre-Dame-de-Grâce était scandalisée. « Beaucoup de parents sont stressés, débordés et ils abandonnent leur enfant sur le trottoir sans vérifier si l'école est ouverte », a-t-elle dénoncé.

Les parents sont-ils irresponsables? Oui et non. C'est trop facile de leur lancer la pierre et de pousser les hauts cris. Pas évident de sortir un plan B de son chapeau le dimanche soir et de trouver une gardienne qui, par miracle, sera disponible pour garder fiston à 8h du matin, un jour de tempête.

Les commissions scolaires de l'île ont fermé leurs services de garde, bouée de sauvetage des parents qui travaillent. Pourtant, la commission scolaire de Laval, elle, a laissé le sien ouvert, histoire de dépanner les parents.

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) se défend. Elle a alerté les médias dès 6h du matin. La radio et la télévision ont relayé le message: les écoles sont fermées. Mais certains parents ne se branchent pas sur LCN ou RDI et ils n'écoutent pas la radio. Trop pressés. Ou ils ne comprennent pas le français.

À la CSDM, le quart des élèves ne sont pas nés au Québec. Ils proviennent de 193 pays. Plus

de la moitié d'entre eux n'ont pas le français comme langue maternelle. Certains parents ne comprennent ni l'anglais ni le français; d'autres sont arrivés au pays depuis peu et vivent leur première tempête de neige.

Comment peuvent-ils savoir que tout sera paralysé et que les écoles fermeront leurs portes? C'est la CSDM qui aurait dû prévoir un plan B et dépancher une poignée d'employés dans les écoles pour s'occuper des enfants égarés dans l'hiver québécois.

**COURRIEL**  
Pour joindre notre chroniqueuse: [michele.ouimet@lapresse.ca](mailto:michele.ouimet@lapresse.ca)



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE  
Pendant qu'à Montréal, la ville fonctionnait au ralenti, au centre de ski Bromont, l'accumulation de neige avait tout pour réjouir les planchistes, dont Mathieu Durivage (au premier plan).

## Pendant ce temps à la Baie-James...

VIOLAINE BALLIVY

Dans le nord du Québec, ce n'est pas la neige, mais plutôt le froid, qui dicte le plus souvent les fermetures d'écoles. Si bien que la commission scolaire de la Baie-James s'est même dotée d'une politique, baptisée à propos « Froid et tempête » en vertu de laquelle les écoliers

sont renvoyés chez eux dès que le mercure plonge sous la barre des -45 degrés Celsius. Facteur éolien inclus.

En cas de tempête, pas de règle précise sinon celle du gros bon sens.

« Quand il neige si fort qu'on ne peut pas voir les enfants marcher jusqu'à l'école, on ferme! » raconte Gaétane Arseneau,

directrice des services éducatifs de la CSBJ.

Étonnamment, les fermetures y sont plutôt rares. La CS n'a jamais eu recours, en 10 ans, aux trois journées pédagogiques prévues au calendrier chaque année pour reprendre des cours annulés par des intempéries. Contrairement à Montréal, il n'y a eu aucune fermeture l'an dernier. Pas plus que cette année.

Et hier, pendant qu'à Montréal, les enfants étaient privés de leurs enseignants, ceux de Radisson, Lebel-sur-Quévillon et Matagami étaient assis bien au chaud à leur pupitre.

VOIR AUSSI LA CHRONIQUE DE CLAUDE PICHER: UN CENTRE-VILLE NÉGLIGÉ. AFFAIRES 5

### Les tempêtes survenues avant un 4 décembre

> 30 novembre 1944	30,5 cm
> 3 décembre 2007	29 cm
> 24 novembre 1949	22,9 cm
> 26 novembre 1977	21,3 cm
> 16 novembre 1985 (avec 3 mm de pluie)	21,3 cm
> 22 octobre 1988 (avec 6,4 mm de pluie)	21,2 cm
> 27 novembre 1975	21,1 cm
> 25 novembre 1987	21 cm
> 1 <sup>er</sup> novembre 1993	18,6 cm
> 18 novembre 1965	18,5 cm

Source: Environnement Canada



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Revenant d'un voyage en France, Jeremy Bamas et Julie Beudaert ont goûté à la première tempête de l'hiver à Montréal.

### SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 8
Astrologie du jour	ACTUEL 5
Bourses	AFFAIRES 10 à 12
Décès	ACTUEL 6
Forum	A 28 et A 29
Horaire télévision	ARTS ET SPECTACLES 4
Loteries	A 18 et SPORTS 5
Monde	A 25 à A 27
Petites annonces	ACTUEL 4 et AFFAIRES 4
Sudoku	AFFAIRES 4

**Météo**  
Nuageux avec faible neige. Maximum -3, minimum -8. SPORTS 7

**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?**

[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

**UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?**

[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

## COMME LA NEIGE A NEIGÉ

## La saison de ski commence en force

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le 3 fait le mois!

« J'aime bien cet adage. Je vais toucher du bois pour que ce soit bien vrai pour décembre », a lancé, hier, le président directeur général de l'Association des stations de ski du Québec, Claude Péloquin.

La combinaison d'enneigement artificiel et de neige naturelle tombée au cours des dernières heures, soutient-il, va permettre à une quarantaine de stations de ski alpin d'être en activité au cours du week-end prochain. Une dizaine sont

ouvertes toute la semaine et on en retrouve dans chaque région.

« Il a fait froid la nuit et la neige fabriquée l'a été à son maximum, c'est le secret pour d'excellentes conditions. C'est

## Une quarantaine de stations de ski de la province devraient être en activité le week-end prochain et ce, dans toutes les régions.

pour cette raison que les grosses stations se sont dotées de systèmes des plus perfectionnés. De plus, ces fortes précipitations de neige naturelle lancent le signal d'une belle

saison. Ce qui est important est de voir passablement de neige dans les grandes villes. Elle va donner le goût aux skieurs, après avoir bien festoyé à Noël, de venir le 26 pratiquer leur

sport dans de belles conditions et étrenner dans plusieurs cas leurs cadeaux », a ajouté M. Péloquin.

Il est à la tête de l'Association des stations de ski du

Québec depuis 12 ans et c'est l'un des meilleurs débuts de saison qui s'annoncent depuis son arrivée.

« Le 7 janvier 2007, reprend-il, les médias avaient signalé

fabriquée. Mais cette année, si la tendance se maintient, il n'y aura pas de golf au début janvier sur la Rive-Sud et ce ne sont pas seulement quelques pistes qui seront ouvertes dans le Nord. »

M. Péloquin a précisé qu'il était encore trop tôt en ce début de semaine pour dire avec exactitude combien de stations seront ouvertes au cours du week-end. Il suggère aux skieurs d'aller sur le site internet de l'Association (manège.com) à partir de jeudi pour connaître les stations en activité.

Pour un temps limité.  
**50 %**  
de rabais sur les forfaits  
pour une période allant jusqu'à 3 mois<sup>4</sup>.  
De quoi rendre les Fêtes encore plus joyeuses.

## Un clavier qui exauce tous vos souhaits.

Envoyez des messages plus facilement avec un clavier QWERTY.

BlackBerry<sup>®</sup>  
World EditionRéseau mondial, navigation GPS,  
courriels, Internet et musique**299<sup>95</sup> \$**contrat de 3 ans<sup>1</sup>  
(699,95 \$ sans contrat)HTC Touch<sup>™</sup>Navigation tactile, courriels,  
musique et photos

Aussi peu que

**99<sup>95</sup> \$**avec le rabais de 50 \$ de l'ensemble  
Amusement avec un contrat de 3 ans<sup>2</sup>  
(399,95 \$ sans contrat)BlackBerry Pearl<sup>™</sup>  
nouvelle générationNavigation GPS, courriels,  
Internet, musique et photos**99<sup>95</sup> \$**contrat de 3 ans<sup>1</sup>  
(449,95 \$ sans contrat)Double-flip<sup>™</sup> –  
Samsung u740Musique, films,  
télé et photos

Aussi peu que

**79<sup>95</sup> \$**avec le rabais de 50 \$ de l'ensemble  
Amusement avec un contrat de 3 ans<sup>2</sup>  
(379,95 \$ sans contrat)Accédez au réseau le plus rapide et le plus vaste à travers l'Amérique du Nord dès maintenant<sup>3</sup>.Visitez un magasin Bell  
1 888 4MOBILE bell.ca/fetesOffert dans les  
magasins Bell suivants:

**ANJOU**  
Les Galeries d'Anjou

**AUTEUIL**  
5330 boul. des Laurentides

**BELOEIL**  
Mail Montenach

**BROSSARD**  
Mail Champlain  
Quartier DIX30

**CHÂTEAUGUAY**  
Centre Régional Châteauguay

**COATICOOK**  
18, rue du Manège

**COWANSVILLE**  
Domaine du Parc

**DELSON**  
5 Route 132

**DOLLARD-DES-ORMEAUX**  
3352 boul. des Sources  
3699 boul. St-Jean

**DORION-VAUDREUIL**  
84 boul. Harwood

**DORVAL**  
Les Jardins Dorval

**DRUMMONDVILLE**  
2265 boul. St Joseph  
Promenades Drummondville

**GATINEAU**  
Promenades de l'Outaouais

**GRANBY**  
688 rue Principale  
Galeries de Granby

**HULL**  
73 rue Jean-Proulx  
Galeries de Hull

**JOLIETTE**  
127 boul. St-Charles-Borromée nord  
Les Galeries Joliette

**LACHINE**  
2409 46<sup>e</sup> Avenue

**LAFONTAINE**  
2121 boul. Labelle

**LASALLE**  
7567 boul. Newman  
Carrefour Angrignon

**LAVAL**  
800 boul. Chomedey (120) Tour C  
1655 boul. St-Martin  
Carrefour Laval  
Carrefour Laval-kiosque  
Centre Laval  
Megacentre Vimont Laval

**LONGUEUIL**  
666 Place Transcanada  
2771 boul. Jacques-Cartier est  
Place Longueuil

**MAGOG**  
Galeries Orford

**MONTRÉAL**  
892 rue Ste-Catherine ouest  
4399 rue St-Denis  
5187 Papineau Avenue (angle Laurier)  
6855 rue St-Jacques ouest  
8900 rue Lajeunesse  
9280 boul. de l'Acadie  
Carrefour Industrielle Alliance  
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)  
Centre Rockland  
Faubourg Ste-Catherine  
Place Alexis-Nihon  
Place Dupuis  
Place Versailles  
Plaza Côte-des-Neiges  
Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée)

**MONTRÉAL-NORD**  
Place Bourassa

**MONT-TREBLANT**  
517 rue de St-Jovite

**PINCOURT**  
Faubourg de l'Île – kiosque

**POINTE-AUX-TREMBLES**  
12530 Sherbrooke est

**POINTE-CLAIRE**  
Fairview Pointe-Claire

**REPENTIGNY**  
309 rue Notre-Dame  
Les Galeries Rive-Nord

**ROSEMÈRE**  
232 boul. Curé-Labelle  
Place Rosemère

**SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**  
Centre commercial Valleyfield

**SHAWINIGAN**  
1 Plaza de la Mauricie

**SHERBROOKE**  
2700 rue King ouest  
4505 boul. Industriel  
Carrefour de l'Estrie  
Place Belvédère

**SOREL**  
Les Promenades de Sorel

**ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE**  
Les Promenades St-Bruno

**STE-AGATHE-DES-MONTS**  
80A boul. Morin

**ST-EUSTACHE**  
66 rue Dubois (107)  
Place St-Eustache

**ST-HUBERT**  
3879 boul. Taschereau  
5190 boul. Cousineau

**ST-HYACINTHE**  
Galeries St-Hyacinthe

**ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**  
391 boul. Séminaire nord  
Carrefour Richelieu

**ST-JÉRÔME**  
Le Carrefour du Nord

**ST-LAURENT**  
4232 rue Seré  
La Place Vertu

**ST-LÉONARD**  
4524 Jean-Talon est  
6050 boul. Métropolitain est

**ST-SAUVEUR-DES-MONTS**  
153 rue Principale

**TERREBONNE**  
1729 chemin Gascon  
Galeries Terrebonne

**TRACY**  
604 route Marie-Victorin

**TROIS-RIVIÈRES**  
5691 boul. Jean XXIII  
Centre Les Rivières

**VICTORVILLE**  
567 boul. des Bois-Francis sud  
La Grande Place des Bois-Francis

Aussi offert chez ces détaillants participants:



L'offre prend fin le 24 décembre 2007. Offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau mobile haute vitesse de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. Des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris impôts étrangers) peuvent s'appliquer à l'extérieur des zones de couverture Bell Mobilité. D'autres frais, tels que, sur une base mensuelle, e9-1-1 (75¢), accès au réseau (pas des frais du gouvernement; 8,95 \$) et frais uniques d'activation d'appareil (35 \$) s'appliquent. Avec toute utilisation de données, des frais (5¢/Ko, jusqu'à 2\$ par session) s'appliquent si vous n'êtes pas déjà abonné au service Internet mobile illimité (pas offert aux abonnés secondaires d'un même forfait famille) et des frais peuvent s'appliquer pour le contenu et l'itinérance à l'extérieur de votre zone locale. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Non offert dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent (1) Avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un contrat d'une durée min. de 3 ans à un forfait mensuel voix avec une option de données (ou un forfait voix et données combinées) d'au moins 45\$/mois. (2) Avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un contrat de 3 ans avec un forfait mensuel (à l'exception des forfaits d'affaires) avec un ensemble Amusement d'une valeur min. de 15\$/mois. Le rabais s'applique sur le prix de l'appareil avant les taxes en magasin ou, autrement, sur le compte; prévoir de 4 à 6 semaines. Vous devez conserver l'ensemble Amusement pendant 3 mois suivant l'activation, sinon le rabais sera facturé à votre compte. (3) Offert dans les zones de couverture 1xEV-DO. (4) Avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un contrat d'une durée min. de 1 an à tout forfait mensuel voix ou voix et données combinées. Les clients recevront 50% de rabais pour 1, 2 ou 3 mois selon la durée du contrat de 1, 2 ou 3 ans. Le tarif mensuel alors courant s'applique par la suite. Remis sous forme de crédit mensuel sur le compte pendant 3 mois, avant les taxes. Research In Motion, le logo RIM, BlackBerry, le logo BlackBerry et SureType sont des marques qui ont été déposées au U.S. Patent and Trademark Office et qui peuvent être en instance de brevet ou déposées dans d'autres pays. Ces marques ainsi que les autres marques de Research In Motion Limited sont utilisées sous licence. HTC Touch est une marque de commerce de High Tech Computer Corp. (HTC) aux États-Unis et dans d'autres pays. Double-flip est une marque de commerce de Bell Canada. Windows Live est une marque de commerce de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.

COMME LA NEIGE A NEIGÉ

# Vous exagérez!



PIERRE FOGLIA

Quand les gens sont sortis hier matin, ils ont vu de la neige, des autos ensevelies, des arbres tout festonnés, un cycliste fantomatique qui surgissait de la poudrière. Ils ont pelleté leur galerie puis sont rentrés, ont allumé la télé et ils ont vu de la neige, des autos ensevelies, des arbres tout festonnés, un cycliste fantomatique qui surgissait de la poudrière et des gens qui pelletaient leur entrée. La différence entre une bordée de neige et une tempête, ce n'est pas l'accumulation, c'est la répétition. Essayez de vous souvenir combien de fois vous avez entendu le mot tempête depuis trois jours...

Quand je suis sorti ce matin, il neigeait, c'est tout. Faisait même pas froid, pas assez, j'aurais souhaité quelques degrés de moins pour qu'elle soit moins lourde à pelleter. C'est que j'en ai long à pelleter. L'entrée, et devant la grange, et devant la shed où j'ai cordé mon bois, et des chemins pour les minous. Je venais de rentrer, tout mouillé, quand le bureau a appelé: tu nous fais un billet sur la tempête?

La tempête, la tempête, il neige c'est tout.

Ils s'attendent à un billet-banquise, un Brueghel enfariné que décoifferait un méchant blizzard, mon village pelotonné dans son écran blanc, à moins que ce soit dans le linceul vaporeux de l'endormeuse saison, c'est du Baudelaire oui madame, Baudelaire qui parfois écrivait aussi quêtaine que la gagnante du concours annuel du cercle poétique et littéraire de la Haute-Yamaska.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Combien de fois avez-vous entendu le mot tempête depuis trois jours?

J'arrive du village. Dans l'étang du voisin, les canards allaient à leurs affaires comme si on était au mois de juin. Les Limousin du chemin Philipsburg, toujours dans leur prairie, apparaissaient, fantomatiques, comme à travers un rideau de tulle. Voyez, il n'y a pas que Baudelaire, n'importe qui peut faire de la poésie avec quelques canards, des vaches et un début d'hiver.

On n'a pas vu de chevreuils de la journée. Ni de coyotes. Mais la cour est pleine de tourterelles et d'un ménage à trois de cardinaux, deux dames et un monsieur qui fait l'important. Sophie, ma chatte blanche, est invisible sur la neige blanche, pas un poil de ses moustaches (blanches aussi) ne frémit, quelque chose me dit que les deux dames pourraient bien être veuves prochainement.

J'ai dégagé ma boîte aux lettres enterrée par la charrue. J'y ai trouvé le Time et une carte de souhaits de ma sœur de Californie qui me dit que la Californie est en train de se déliter sous la pluie. Et toi, as-tu déjà de la neige?

Oui ma chère, il en tombe depuis cette nuit, doucement. Mais ce n'est pas la tempête, c'est même le contraire: du temps engourdi. Du temps assourdi.

Du temps comme avant, presque médiéval. Du temps qui fait la nuit longue. Un temps à descendre mon vélo à la cave avec un regret: il me manque moins de 50 kilomètres pour arriver à un chiffre rond. Un temps à déployer une carte de Cuba sur la table de la cuisine. Un temps qui vous aspire à l'intérieur.

Une tempête? Tout le contraire, du temps apaisé.

## Trottoirs blancs, humeur rose

MATHIEU PERREAULT

La tempête d'hier a fait maigréer les piétons transis en attente des autobus retardés et les automobilistes en sueur à force de pelleter pour sortir du banc de neige. Mais pour les victimes de la dépression saisonnière, la bordée de blanc est une bénédiction.

Depuis quelques années, plusieurs études ont avancé que la neige compense en partie la diminution de l'insolation quotidienne qui survient durant l'hiver. L'équation est simple: comme la neige réfléchit davantage le soleil et la lumière du ciel, les journées sont plus éclatantes que si rues et trottoirs étaient secs, et la pénombre de la nuit est moins d'encre.

«Prendre une demi-heure, trois quarts d'heure de soleil à l'heure du midi, quand il y a beaucoup de neige, équivaut à une séance de photothérapie», explique Hani Iskandar, psychiatre spécialiste de la dépression saisonnière à l'hôpital Douglas. Justement, une étude a montré plus tôt cette année que la photothérapie est aussi efficace que les antidépresseurs pour la majorité des patients.»

Ce trouble touche de 2% à 3% de la population durant la fin de l'automne et l'hiver. L'étude autri-

chienne à laquelle fait allusion le D<sup>r</sup> Iskandar a montré qu'entre les deux tiers et les trois quarts des patients vont mieux grâce à la photothérapie. Il s'agit d'une séance de 45 minutes de lumière intense (10 000 lux), le matin au réveil, à une distance de 60 centimètres du corps.

«C'est une intensité équivalente à un midi au printemps, dit le D<sup>r</sup> Iskandar. C'est beaucoup plus facile de faire ça pendant la pause du midi, en faisant une promenade, que de s'installer chaque matin sous la lampe.»

Par contre, la petite hausse de luminosité qui survient même par ciel couvert, et la nuit, grâce à la neige, ne semble pas avoir d'effet sur la dépression saisonnière, selon le D<sup>r</sup> Iskandar. Une étude islandaise publiée plus tôt cette année n'a pas réussi à détecter de différence de luminosité significative, dans le cadre d'un projet de recherche visant à comprendre pourquoi la dépression saisonnière touche moins les Islandais que les autres Européens. Mais les bienfaits des trottoirs enneigés sont néanmoins régulièrement cités par des spécialistes, qui estiment qu'ils sont trop faibles pour être mesurés, mais qu'ils ont tout de même un impact sur la population entière.

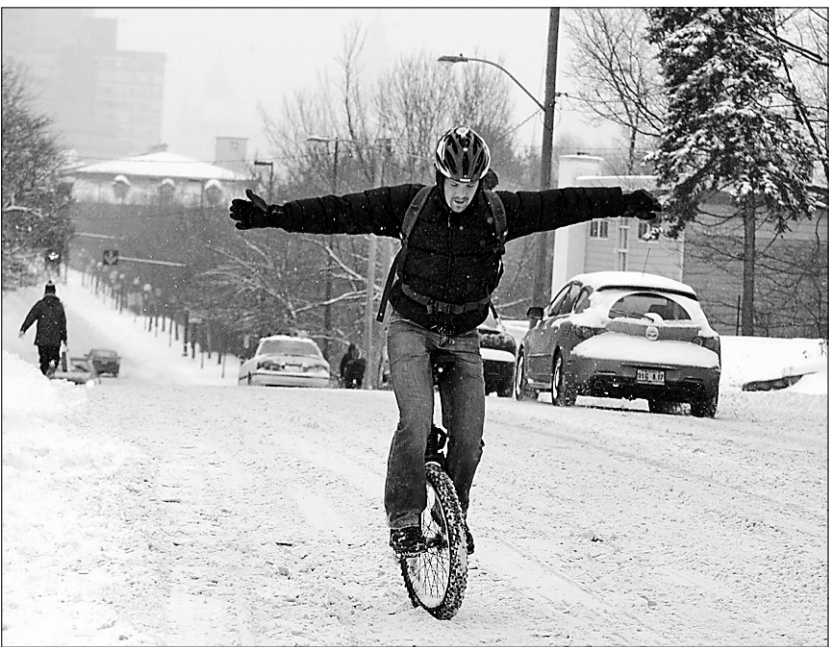


PHOTO M. ROY, COLLABORATION SPÉCIALE

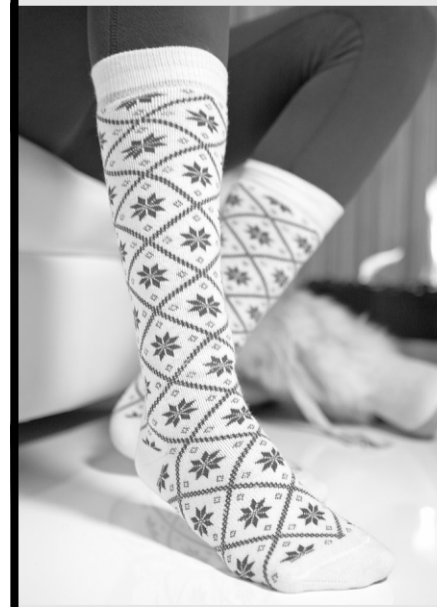
La neige blanche réjouit si bien le cœur de Charles-Antoine Drouin qu'il s'est donné un défi supplémentaire, celui de circuler en unicycle dans les rues de Gatineau.



SPORT ACTIF

LE PULL-OVER POLAIRE BLOCS RAGLAN 19.<sup>99</sup>

Une idée-cadeau parfaite pour la sportive. Combinaisons de noir et argent, choco et aqua, marine et violet, charbon et argent. Tp.p.m.g.tg. Rég. 29.95



LE BAS DE SKI JACQUARD FLOCONS 9.<sup>99</sup>

Tricot thermal laine mérinos et polyamide qui repousse l'humidité, garde les pieds au chaud et au sec. Tons dominants de noir, blanc, taupe, marine, rouge. P/M et G/TG.



LE BLOUSON DE SNOW CARREAUX SUR PELUCHE 199.<sup>00</sup>

Une exclusivité signée «Lamar». Le carreau pure mode sur les pentes dans un blouson en polyester enduit. Combinaison de choco et rose. Tp.p.m.g. Pantalon coordonné 69.95

simons

simons.ca

COMME LA NEIGE A NEIGÉ

# Montréal s'attelle à la tâche

## Environ 3000 personnes sont à pied d'œuvre pour l'opération déneigement

SÉBASTIEN RODRIGUE

La Ville de Montréal entreprend ce matin le chargement de la neige dans les rues de la métropole. Le déneigement complet des rues et des trottoirs prendra de trois à cinq jours. Les 29 centimètres de neige tombés au cours de cette première tempête auront coûté 17 millions de dollars aux contribuables.

Hier matin, environ 1000 employés et plus ou moins 1000 véhicules sillonnaient la ville pour pousser la neige. Durant une tempête de neige, les rues principales desservies par les transports en commun ainsi que les environs des écoles et des hôpitaux sont prioritaires. « Dès que la neige va arrêter de tomber, il y a des arrondissements qui vont commencer à la ramasser », précise M. Tremblay.

Il faut compter environ deux jours pour dégager les rues et de trois à cinq jours pour ensuite charger la neige. Environ 3000 personnes et 2500 véhicules sont alors à pied d'œuvre. L'opération de déneigement sera achevée vendredi au plus tôt. De nouvelles chutes de neige viendraient toutefois prolonger le temps nécessaire pour terminer le chargement.

L'opération de déneigement coûtera environ 17 millions de dollars à la Ville de Montréal. Le budget annuel du déneigement à Montréal se chiffre à 128 millions de dollars. « Ça nous coûte un million par jour, juste pour nous



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

L'opération de déneigement de Montréal prendra de trois à cinq jours. Le maire a bon espoir que la négociation d'une nouvelle convention collective des cols bleus n'affectera pas le travail de déneigement au courant de l'hiver.

préparer à ramasser la neige », explique M. Tremblay.

Environ la moitié des opérations de déneigement dépendent des employés municipaux à Montréal. Le reste est sous la responsabilité de l'entreprise privée. Selon la Ville de Montréal, les équipes de déneigement n'ont pas enregistré de retard. La rapidité

des chutes de neige a néanmoins compliqué le travail.

### Mandat de grève des cols bleus

M. Tremblay a aussi bon espoir que la négociation d'une nouvelle convention collective avec les cols bleus n'affectera pas le travail de déneigement au courant de l'hiver. « Ils sont assez brillants

pour comprendre qu'il ne faut pas pénaliser les citoyens, ça va contre leur crédibilité », soutient-il. Le syndicat des cols bleus regroupés a déjà en poche un mandat de grève générale illimitée.

En cas de grève, les cols bleus sont tenus d'effectuer le déneigement en vertu de la Loi assurant le maintien des services essentiels.

Il en va de même pour la production de l'eau potable, l'entretien général et le traitement des eaux usées. Plusieurs services seraient néanmoins perturbés. Les services de loisirs, par exemple, ne sont pas considérés comme des services essentiels.

M. Tremblay a refusé de dévoiler comment la Ville se prépare en cas de débrayage. « On ne dévoile pas toutes nos stratégies », a-t-il laissé tomber. Selon ce que *La Presse* a appris, les cadres seraient appelés à faire du travail sur le terrain en cas de conflit de travail. Le comité exécutif doit déterminer prochainement quels services ne seront pas offerts en cas de conflit de travail, confirme Jean-Yves Hinse, directeur des relations professionnelles de la Ville de Montréal.

En juin dernier, les membres du syndicat des cols bleus ont adopté un mandat de grève générale à « déclencher au moment opportun ». Le syndicat a aussi adopté ses principales demandes, notamment des hausses salariales de 3 % par année en plus de l'inflation. Les cols bleus souhaitent regagner certains avantages perdus dans leur dernière convention collective.

La Ville de Montréal chiffre les demandes du syndicat à 100 millions par année. L'offre de la Ville se situe entre quatre et six millions par an. Montréal propose un gel salarial la première année et 2 % les trois années suivantes.

## EN BREF

### 43 commissions scolaires perturbées

Chaque jour au Québec, 700 000 gamins parcourent un million de kilomètres en autobus pour se rendre à leur école primaire ou secondaire. Les mauvaises conditions routières ont incité hier plus de la moitié des 72 commissions scolaires – parmi les plus peuplées – à suspendre les cours. À Montréal, les cinq commissions scolaires de l'île ont jugé que la circulation s'annonçait si chaotique qu'il valait mieux fermer aussi les services de garde, une mesure exceptionnelle à laquelle on n'a presque jamais eu recours au cours des 15 dernières années. D'autres, comme la commission scolaire de Laval, ont préféré maintenir ces services pour éviter à des milliers de parents de s'absenter du travail.

### Une décision prise aux aurores

Il fait encore nuit et les enfants dorment toujours quand les directions des commissions scolaires décident si les écoles doivent être fermées ou non. Dès 4 h, les responsables des transports scolaires prennent la route pour évaluer les conditions météorologiques en vue de dresser, vers 5 h, le portrait le plus juste possible de la situation. L'information commence normalement à être diffusée dès 5 h 45 par les médias et sur les sites internet des commissions scolaires pour éviter que des parents ne se heurtent à des portes closes. La méthode n'est pas infallible.

### Les grands aussi ont congelé

Il n'y a pas que les écoliers qui ont goûté au plaisir d'une journée de congé improvisée hier. La tempête a forcé la fermeture d'un cégep sur quatre dans le sud et l'est de la province (13 sur 48). Fait rare, des universités ont renvoyé les étudiants chez eux en fin de journée. Les cours ont été suspendus par la direction de l'Université Laval à partir de 15 h 30 hier, quand Environnement Canada a revu à la hausse l'accumulation de neige prévue en soirée à Québec. Sur les campus montréalais, seuls quelques cours ont été annulés par des professeurs. Les dernières fermetures majeures dans les universités montréalaises remontent à la crise du verglas de l'hiver 1998. Enfin, comme les petits, les grands aussi devront reprendre les heures de cours ratées hier.

Violine Bailly



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Shawn, James et Angélique étaient bien emmitoufflés dans leurs habits d'hiver hier, profitant de la nouvelle neige.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Un dérapage a conduit un autobus dans une congère, hier, à l'angle des rues Casgrain et Fairmount.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Des résidents de Montréal ont profité de la tempête pour étrenner leur souffleuse.

## EN BREF

### Deux personnes perdent la vie

La tempête a tourné à la tragédie, hier matin, lorsque deux personnes ont perdu la vie dans autant d'accidents, en Mauricie et au Centre-du-Québec. Vers 10 h 55, un homme est mort lors d'une violente collision frontale, dans une côte sur la route 153, aux limites de Saint-Barnabé-Nord et Yamachiche. L'autre accident mortel s'est produit à

Saint-Albert-de-Warwick, au Centre-du-Québec. Un camion-remorque roulant sur la route 955 aurait omis de faire son arrêt obligatoire à l'intersection de la route 122. Il a percuté violemment une voiture en plein sur la portière de la conductrice. La femme de 55 ans n'a eu aucune chance. Le Nouvelliste

### Nombreux retards en Outaouais

Les déneigeuses ont été durement mises à l'épreuve dans

l'Outaouais, hier, alors que 25 centimètres ont dû être dégagés d'un réseau routier où les automobilistes avançaient difficilement. Toute la journée, les routes de l'Outaouais, d'Ottawa et de l'Est ontarien étaient soit enneigées, soit partiellement glacées. À l'aéroport d'Ottawa, près d'une trentaine d'avions ont été cloués au sol, et autant d'arrivées ont été annulées. Chez VIA Rail, des retards d'environ 30 minutes étaient à prévoir, mais aucun voyage n'a dû être annulé. Le Droit

### L'Est n'y échappera pas

Les régions de l'est du Québec passeront aussi sous la coupe de la tempête qui frappe le Québec depuis hier. Même si le temps était au calme hier jusqu'en fin d'après-midi avec quelques brèves et timides éclaircies, Environnement Canada prévoyait que les précipitations de neige en Gaspésie pourraient atteindre entre 15 et 25 cm de neige, particulièrement sur la pointe de la péninsule. Le Soleil

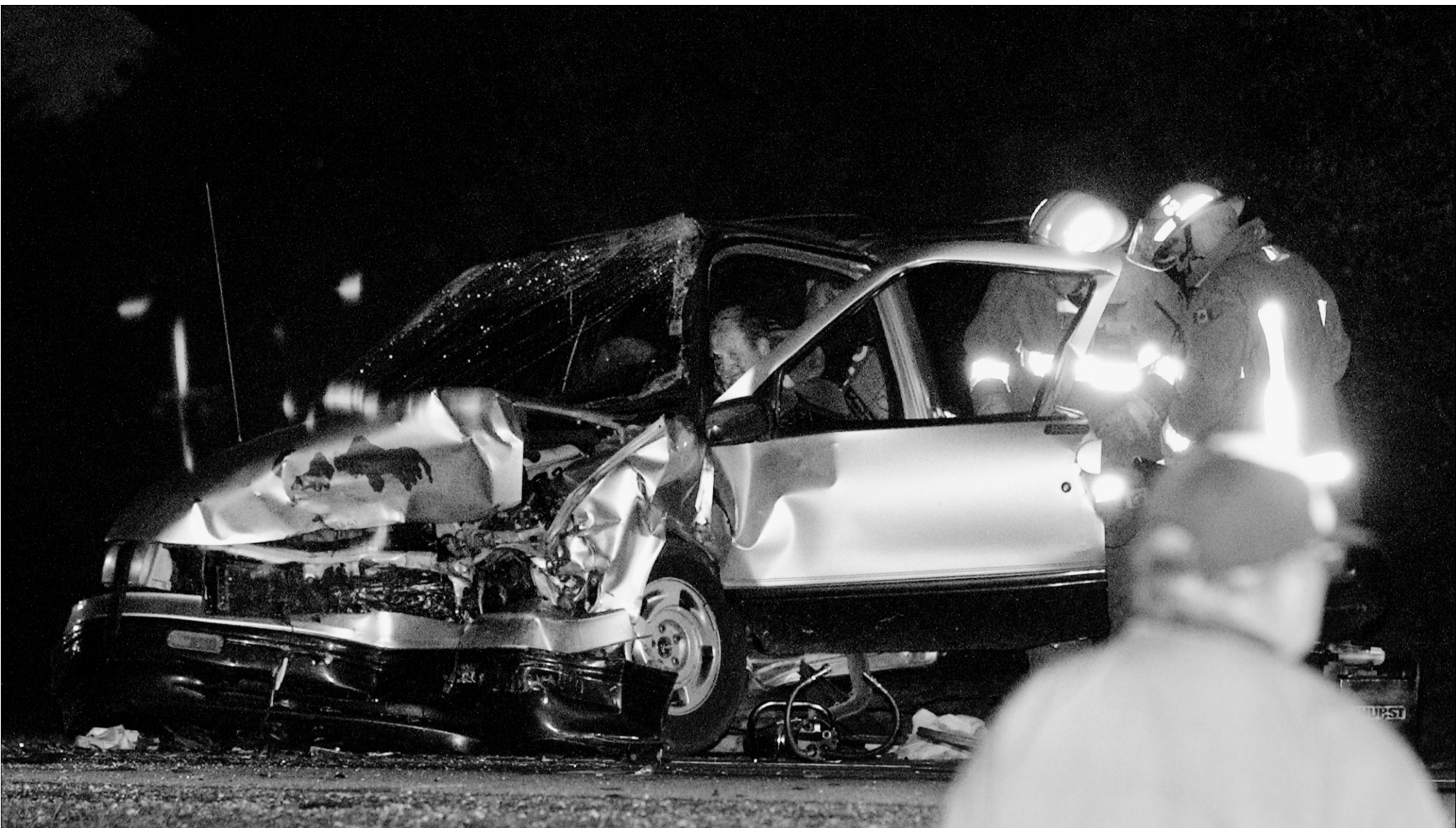


PHOTO SARAH FRALEIGH, LA PRESSE CANADIENNE

Une scène typique du vendredi soir, causée par la conduite avec facultés affaiblies.

ALCOOL AU VOLANT

# Une urgentologue dénonce les récidivistes

PASCALE BRETON

Chaque semaine, des conducteurs en état d'ébriété sont soignés dans les hôpitaux sans jamais être inquiétés par la justice ou perdre leur permis de conduire. Et les médecins ne peuvent rien faire, dénonce une urgentologue. Dans une lettre qu'elle signe aujourd'hui dans nos pages Forum, la D<sup>re</sup> Catherine De Montigny, médecin et urgentologue à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, clame son impuissance. «Le chauffeur typique en état d'ébriété, j'en reçois au moins un ou deux à chaque vendredi soir à l'urgence de mon centre hospitalier. C'est la routine», écrit la D<sup>re</sup> De Montigny dans sa lettre.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

La D<sup>re</sup> Catherine De Montigny, urgentologue à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, déplore l'impuissance des médecins à dénoncer les gens qui conduisent en état d'ivresse. Ces derniers, que leur état mène souvent dans le fossé puis aux urgences, bénéficient du secret professionnel.

Sempiternelle histoire

L'histoire se répète chaque week-end. Un individu qui a bu plusieurs consommations est amené par les ambulanciers aux urgences de l'hôpital. Il a pris le volant en état d'ébriété avancée. Il a emprunté une route secondaire où il a filé à bonne vitesse. Son véhicule s'est retrouvé dans le fossé. Des passants ont alerté les

ambulanciers. Heureusement, il n'a blessé ni tué personne. Parfois, il s'est fait quelques blessures. «Ce n'est pas la première fois qu'il fait un accident à cause de l'alcool. Il était déjà venu aux

urgences, trois fois plutôt qu'une, il y a quelques mois, pour la même raison. Il a pourtant toujours son permis de conduire», affirme la D<sup>re</sup> De Montigny.

Le gouvernement Charest se

trompe de cible avec son projet de loi visant notamment à réduire la limite d'alcoolémie au volant de 0,08 à 0,05, croit-elle.

Le problème, ce sont les récidivistes qui échappent aux mailles du filet et qui atterrissent dans les hôpitaux. Et le pire, c'est que les médecins ne peuvent rien faire, déplore la D<sup>re</sup> De Montigny. Ils sont tenus au secret professionnel. Et les policiers ne peuvent rien faire à l'hôpital.

«Les médecins ont le droit de briser le secret professionnel dans certains cas d'inceste, de menaces de meurtre ou de suicide, mais pas dans les cas de conduite en état d'ébriété puisque personne n'a été tué. Attend-on la prochaine victime pour réagir?» demande-t-elle.

Prouver la conduite

Le président et directeur général du Collège des médecins, le D<sup>r</sup> Yves Lamontagne, reconnaît qu'il peut s'agir d'un problème pour le médecin. Mais il n'est pas question ici des ordres professionnels. «C'est une question de loi et à mon avis, ça n'a aucun rapport

avec le secret professionnel.»

De fait, la loi prévoit que pour une infraction de conduite avec facultés affaiblies, les policiers doivent avoir une preuve de conduite, c'est-à-dire que la personne ait été vue au volant de son véhicule, par un passant ou par un policier.

Le Code de la sécurité routière prévoit tout de même certaines situations où le médecin peut dénoncer une personne jugée inapte à conduire son véhicule, pour cause de maladie ou de situation particulière.

Dans ces cas, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) peut intervenir, explique la relationniste Audrey Chaput. «Il peut arriver qu'on demande à une personne d'aller faire une évaluation médicale pour s'assurer de la capacité physique et mentale à conduire. Au travers de ces examens, on peut avoir une raison de croire que cette personne a un problème avec l'alcool.»

Mais pour le médecin qui soigne un chauffeur en état d'ébriété aux urgences, ce long processus n'est d'aucun recours.

# Mandat de grève à Urgences-santé

PASCALE BRETON

Excédés des négociations qui traînent en longueur avec le gouvernement, les ambulanciers-paramédicaux d'Urgences-santé se prononcent en faveur de la grève.

Réunis en assemblée générale dimanche et hier, c'est dans une proportion de 331 contre 1 qu'ils ont accordé un mandat de grève à leur syndicat. Un ratio de 99,7%.

C'est un message clair, a lancé le président du Syndicat du préhospitalier de Montréal et Laval - CSN, Réjean Leclerc. «C'est un mandat qui va nous permettre de faire évoluer la négociation. Il ne s'agit pas d'une confrontation, mais d'une étape.»

Les 824 ambulanciers paramédicaux d'Urgences-santé sans contrat de travail depuis juin 2005. Ils pourraient déclencher la grève dans un délai minimal de sept jours, soit le temps qu'ils donnent un avis juridique en ce sens au gouvernement.

Tous les services d'urgences devront être maintenus, en vertu des mesures de service essentiels. Les ambulanciers-paramédicaux pourraient toutefois décider de ne faire d'heures supplémentaires qu'en dernier recours ou de réduire leur assistance lors d'événements spéciaux.

Ce serait la première fois qu'Urgences-santé déclencherait une grève légale. Au cours des dernières années, les membres ont donné à quelques reprises à leur syndicat un mandat de grève qui n'a jamais été exercé. Au milieu des années 90, des débrayages illégaux avaient aussi perturbé les services.

Les ambulanciers-paramédicaux se disent surchargés depuis longtemps. Le nombre d'appels ne cesse d'augmenter,

mais les effectifs ne suivent pas la cadence.

Les heures supplémentaires ont grimpé en flèche. La facture a atteint 3,6 millions l'an dernier, soit trois fois plus qu'en 2002-2003.

Le tiers des ambulanciers en congé

Le tiers des ambulanciers-paramédicaux sont actuellement en congé, pour cause de maladie ou d'accident de travail. Retenir les effectifs est difficile. Une cinquantaine d'employés ont démissionné au cours de la dernière année, dont quatre au cours des deux dernières semaines. «Ce n'est pas une menace, mais je prédis un exode massif si nous n'arrivons pas à un règlement rapidement», a déclaré Réjean Leclerc.

Les ambulanciers-paramédicaux réclament un rehaussement salarial et de meilleures conditions de travail. Ils souhaitent des mesures de rétention pour les jeunes qui débutent dans la profession ainsi que des primes pour ceux qui travaillent le soir, la nuit et le week-end.

Malgré ce mandat de grève, les discussions se poursuivent toujours avec le gouvernement. Québec s'en tient au cadre financier qui a été accordé à tous les employés de l'État, soit une hausse de 12,6% en six ans.

«Une entente est déjà survenue avec les ambulanciers des autres régions et nous espérons en arriver au même résultat avec les ambulanciers de Montréal et Laval», a affirmé Marie-Eve Bédard, attachée de presse adjointe du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard-t-elle ajouté.

Du côté de la direction d'Urgences-santé, on espère un dénouement rapide.

LA CHAUSSETTE EN DOUCE LAINE CACHEMIRE 19.<sup>99</sup>

Pour elle, une chaussette de luxe, vraiment appréciée pour le confort et la douceur incroyables du tricot cachemire. Coloris unis ou motif jacquard en tons dominants de gris, rose, lavande, noir.

**simons**

simons.ca

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



PHOTO ANDRÉ PICHETTE. ARCHIVES LA PRESSE

Selon un rapport des directeurs de la santé publique du Québec, la privatisation des soins de santé ne donnerait pas un système plus efficace et moins coûteux. Sur la photo, des patients en attente à l'hôpital Lakeshore en mai 2006.

# La santé publique met en garde contre la privatisation des soins

ANDRÉ NOËL

Dans un document passé inaperçu, les directeurs de la santé publique du Québec (DSP) viennent de faire une sévère mise en garde contre une privatisation, même partielle, des soins de santé, affirmant que celle-ci coûterait plus cher, serait difficile à gérer, n'améliorerait pas les services et créerait de graves inégalités face à la maladie.

En vertu de la loi, les DSP ont le mandat de «protéger, de maintenir ou d'améliorer l'état de santé et de bien-être de la population en général» et d'intervenir lorsque la santé publique est menacée. Répartis dans toutes les régions, ils se prononcent sur une foule de sujets, que ce soit sur les risques d'épidémie ou sur le jeu compulsif.

Le 10 novembre, ils remettaient un rapport au Groupe de travail sur le financement du système de santé à la demande de son président, Claude Castonguay. Le document de 34 pages, intitulé *Le privé dans la santé: un enjeu de santé publique*, est signé par les DSP de Montréal, du Bas-Saint-Laurent et de la Montérégie, tous les trois médecins.

«En introduisant plus de privé dans le système de services, on vient transformer sa nature comme outil de protection sociale; on atteint aussi un droit social du citoyen pour le transformer graduellement en bien de consommation», écrivent-ils d'entrée de jeu.

«Le Canada et le Québec ont choisi, depuis les années 60, que

tous les citoyens aient droit, face à la maladie, d'avoir accès à des services de santé universels, sans contribution financière additionnelle et de qualité. Le peuple a choisi d'être solidaire et de partager, via une assurance collective, les risques reliés à la maladie. Il importe de réaffirmer ce contrat social, tout en cherchant à améliorer, adapter, et moderniser notre système.»

Les auteurs s'attaquent aux «arguments habituels» utilisés par les partisans du privé. Le premier: le système de santé public serait sur

**La proportion de la population âgée a déjà doublé depuis la mise en place de l'assurance maladie, le système de santé a absorbé ce choc et rien n'indique qu'il ne pourra pas continuer à le faire.**

le bord de l'éclatement en raison du vieillissement de la population. Faux, rétorquent-ils. La proportion de la population âgée a déjà doublé depuis la mise en place de l'assurance maladie, le système de santé a absorbé ce choc et rien n'indique qu'il ne pourra pas continuer à le faire. Citant un chercheur, ils soutiennent que «l'octogénaire de demain sera moins malade et coûtera moins cher que celui d'aujourd'hui».

Deuxième idée reçue: le privé serait plus efficace et moins coûteux. L'expérience des autres pays prouve le contraire, affirme le rapport. Selon l'Organisation mon-

diale de la santé, les indicateurs de performance sont systématiquement meilleurs «lorsque le secteur public occupe une place dominante dans la régulation, le financement et la fourniture des services de santé».

«Que l'argent pour les dépenses de santé vienne du public ou du privé, il a la même source: le contribuable ou l'utilisateur, écrivent les DSP. Il reste à voir quelle est l'utilisation la plus efficace et la plus efficace de cet argent, celle qui est faite par un assureur unique, fournissant un service accessible à

comparatif et compétitif que nous possédons. Et les fondements de notre système de santé constituent l'un de ces avantages.»

«Les expériences de nombreux pays dont le Canada illustrent de manière éloquente que le système d'assurance privée amène un accès inéquitable aux services médicaux, ajoutent les DSP. Le système privé sélectionne globalement des clientèles moins lourdes, à la fois parce que les patients plus démunis n'ont pas les moyens de souscrire à une assurance privée et parce que ce système peut refuser de couvrir les personnes les plus malades.»

«Grâce à l'assurance privée, les plus fortunés, ceux qui sont en meilleure santé, ont davantage accès aux services de santé. Quant aux frais modérateurs, ils peuvent accentuer les problèmes de santé de ceux qui ne peuvent les assumer» et «entraîner un report de la consultation à un stade plus avancé de la maladie, alors que le traitement est plus complexe et plus cher».

Cela dit, les DSP croient qu'il y a place à amélioration dans le système public. Ils suggèrent avant tout une amélioration des services de première ligne. Ils indiquent aussi que des opérations coûteuses sont faites inutilement. Une étude menée en Colombie-Britannique a montré que 26% des patients opérés de la cataracte avaient une moins bonne vue après qu'avant l'intervention, et que 31% d'entre eux avaient en fait une vue presque parfaite avant l'opération...

## COMMOTIONS CÉRÉBRALES

# L'Hôpital général pour enfants sonne l'alarme

MARTIN CROTEAU

La blessure semblait si banale que même la victime ne s'en est guère souciée. Lors d'un match de soccer, à la fin de septembre, Mariannick Poliquin a tenté d'enlever le ballon à son adversaire. Un coup de pied plus tard, elle recevait l'objet en plein visage. Ce n'est que trois jours plus tard, prise de violentes maux de tête, que l'adolescente de 14 ans a été conduite à l'hôpital. Le diagnostic: commotion cérébrale.

Mariannick est restée au repos complet pendant plusieurs jours. Elle a été contrainte de faire des demi-journées à l'école, souffrant de nausées et de maux de tête. Sa douleur était si intense qu'elle a dû recevoir un traitement par intraveineuse.

L'Hôpital général pour enfants traite chaque année plus de 1000 jeunes ayant subi une commotion cérébrale en pratiquant un sport. L'établissement sonne l'alarme devant l'augmentation massive de ces blessures.

«On traite de plus de cas chaque année, s'inquiète la directrice du service de traumatologie, Debbie Friedman. Et avec la popularité des sports extrêmes, les jeunes prennent de plus en plus de risques.»

L'hôpital lance donc un «Kit» pour les commotions cérébrales, une pochette contenant des informations sur les causes, les symptômes et le traitement de cette forme de traumatisme crânien. L'établissement souhaite distribuer cette fiche aux jeunes sportifs, ainsi qu'à leurs entraîneurs et à leurs parents.

La directrice se dit surtout préoccupée par les sports de contact, où les blessures à la tête se font de plus en plus nombreuses. Les joueurs de football et de hockey forment presque la moitié des patients qu'elle traite chaque année: 16% des blessures au hockey sont des commotions cérébrales, affirme le Dr Carlo Galli, responsable de la prévention au service de traumatologie. Il estime que la situation ira en empirant, tant que les joueurs professionnels ne donneront pas un meilleur exemple.

Le 27 octobre, l'attaquant des Bruins de Boston, Patrice Bergeron, a subi une importante commotion cérébrale, en plus d'une fracture du nez, lorsqu'il a été mis en échec par derrière par le défenseur des Flyers de Philadelphie, Randy Jones. Il n'a pas chaussé les patins depuis.

«Regardez tous les jeunes qui voient ça, s'inquiète Carlo Galli. Ce sont leurs héros à la télé. Est-ce que c'est ça, la culture qu'on veut promouvoir?»

Présent à la conférence, l'attaquant Chris Higgins, du Canadien, a également fait part de son inquiétude face à la violence au hockey. Lui-même victime d'une commotion cérébrale alors qu'il jouait dans les rangs mineurs, il demande maintenant aux joueurs, aux entraîneurs et aux dirigeants de la Ligue nationale de hockey de faire leur part pour rendre le sport plus sûr.

«Tu vois ces plaquages dévastateurs par derrière et tu constates que le respect entre les joueurs est à son plus bas, déplore-t-il. Lorsque tu sensibilises les joueurs à un jeune âge, que tu leur fais comprendre qu'ils peuvent réellement blesser les autres, tu peux leur inculquer le respect de l'adversaire et réduire le nombre de commotions cérébrales.»

## Nette croissance des problèmes d'apprentissage

Les problèmes d'apprentissage constituent désormais la forme la plus commune d'incapacité chez les enfants de 5 à 14 ans au Canada. C'est ce que révèle un rapport de Statistique Canada qui ajoute que les problèmes d'apprentissage ont considérablement augmenté entre 2001 et 2006, tant pour les enfants que pour les adultes. Parmi les enfants de 5 à 14 ans, 69,3% de ceux ayant une incapacité ont indiqué avoir un problème d'apprentissage. L'an dernier, les problèmes d'apprentissage touchaient 121 080 enfants âgés de 5 à 14 ans, soit 3,2% de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge. On estime aussi que 78 240 enfants d'âge scolaire avaient un problème de la parole. La Presse Canadienne

*J'ai pensé que sa ferait ressortir l'éclat de tes yeux*

JONCS D'ANNIVERSAIRE DIAMANTÉS  
JONC DIAMANTÉ EN OR BLANC  
18 CARATS, 3 000 \$

BIRKS.COM 1.800.682.2622

## Cinq cours de français avancé

- 1 Grammaire pratique et techniques d'écriture
- 2 Techniques de la communication orale
- 3 Communication écrite en situation professionnelle
- 4 Communication orale en situation professionnelle
- 5 Pratique du vocabulaire en contexte

Pour qui ?

- Non-francophones qui ont un niveau de français intermédiaire élevé ou avancé;
- Francophones désireux d'améliorer leurs compétences.

Quand ?

- **Session d'hiver 2008** : du 3 janvier au 7 avril
- **Séance d'information** : lundi 10 décembre à 18h  
688, rue Sherbrooke Ouest

Inscription en ligne:  
francais.mcgill.ca/eflp/ptf/information

Centre d'éducation permanente

LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

# Plusieurs lacunes identifiées dans les hôpitaux montréalais

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Manque de personnel, absence de toilettes ou de chambre privée et lacunes en matière d'hygiène et de salubrité. Les hôpitaux montréalais présentaient plusieurs défaillances en matière de lutte contre les infections nosocomiales lors de la dernière opération de contrôle de l'Agence de la santé de Montréal.

Des rapports de «visite d'appréciation» sur les établissements montréalais et sur les hôpitaux du CHUM, transmis au printemps dernier au ministre Philippe Couillard, illustrent les limites des défenses offertes par les hôpitaux dans la guerre à ces infections virulentes.

Un rapport sur l'ensemble des établissements montréalais, remis par la Direction de la santé publique le 23 février 2007, indique qu'en dépit de certaines améliorations, «des contraintes importantes à la prévention des infections persistent dans la majorité des établissements» de la métropole.

Le document obtenu par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information gouvernementale, parle de «pénurie de personnel», en particulier des infirmières le soir, la nuit et les fins de semaine. Il manque aussi d'employés pour assurer l'hygiène et la salubrité des lieux, surtout la nuit et les fins de semaine, résumant les responsables des visites dans les hôpitaux.

Ce rapport est tombé entre les mains du ministre Couillard en pleine campagne électorale, au moment précis où le chef péquiste André Boisclair réclamait en vain que les maladies nosocomiales deviennent des maladies à déclaration obligatoire. Pour le chef péquiste à l'époque, il avait fallu 4838 cas de *Clostridium difficile* en 2004 pour que le gouvernement se donne un plan d'action en 2006. La réplique de Jean Charest avait



PHOTO ALAIN ROBERGE. ARCHIVES LA PRESSE

Dans leur rapport, les inspecteurs de l'Agence de la santé de Montréal constataient au printemps dernier que de nombreuses «contraintes architecturales» contribuaient à la propagation des infections nosocomiales: les urgences qui débordent, le manque de chambres privées et le nombre réduit de toilettes sont à montrer du doigt.

avait entraîné la mort de quatre patients et accéléré le décès de 12 autres. Le rapport de la coroner Catherine Rudel-Tessier blâmait en septembre dernier la direction de l'établissement pour sa négligence dans la gestion des mesures d'hygiène, mais le ministre Couillard n'avait pas voulu sévir contre le directeur Denis Blanchard, devenu à ce moment-

souligné que les derniers mois avaient permis d'atteindre un creux historique dans l'apparition de ces problèmes, réduits l'été dernier (période 5) à 6 cas sur 10 000 patients/jour, en moyenne au Québec.

Sur le site de l'agence montréalaise, le portrait le plus récent de la situation montre qu'entre la fin 2005 et la fin 2006, les

jours à l'automne, à la faveur notamment des épidémies de grippe. Les débordements aux urgences créent une pression «importante sur la gestion des lits» et entraînent «le débordement des patients de longue durée dans des lits de courte durée». «Montréal est proche de la moyenne provinciale, cela s'est donc beaucoup amélioré quand on se souvient que c'est là que l'on avait observé l'écllosion de la souche la plus virulente», a précisé le D<sup>r</sup> Poirier.

Dans leur rapport, les inspecteurs de l'Agence de Montréal constataient au printemps dernier que de nombreuses «contraintes architecturales» contribuaient à la propagation de la maladie: les urgences qui débordent, le manque de chambres privées et le nombre réduit de toilettes sont à montrer du doigt.

Aussi on a constaté que souvent, le manque d'espace forçait une trop grande promiscuité entre «le propre et le souillé», les instruments, les appareils

et les vêtements désinfectés et ceux qui avaient été utilisés par les patients.

Dans les hôpitaux montréalais, il faut aussi déplorer «la gestion des bassines problématiques dans plusieurs établissements» ainsi que des «zones grises concernant le partage des responsabilités pour le nettoyage et la désinfection du matériel roulant et du petit matériel».

D'une façon générale, dans «un grand nombre d'établissements», une poignée de personnes «dévouées» travaillent «avec peu de ressources et sans engagement de l'ensemble du personnel» à lutter contre ces infections. Seules les périodes de crise parviennent à mobiliser tout le monde.

## Au CHUM

Dans un rapport distinct sur les trois établissements du CHUM, les inspecteurs observaient le 16 mars dernier que cet hôpital était «l'un des seuls à Montréal à s'être doté d'un véritable programme» de lutte contre ces infections. Mais on relevait aussi que l'implication médicale pour la prévention était moins satisfaisante à l'Hôtel-Dieu qu'à Notre-Dame et Saint-Luc.

«L'établissement vit une période de pénurie chronique d'infirmières estimée à 10 %, particulièrement à l'hôpital Notre-Dame. On n'a jamais recours au personnel d'agence; on oblige le temps supplémentaire pour combler les besoins.»

Surtout, déplore-t-on, «lors d'écllosion, on tente de déplacer le personnel d'une unité à l'autre. Le déficit d'infirmières entraîne un manque d'encadrement sur les unités de soins.»

Aux urgences des trois pavillons du CHUM, l'agence constate «un manque de toilettes et de chaises d'aisance, peu de salles d'isolement, pas de lavabos accessibles pour le personnel soignant, un système d'affichage inadéquat sur les rideaux et un manque d'équipement de soins pour le dédier aux patients.»

On a même constaté que l'hôpital Notre-Dame disposait d'appareils de décontamination de bassines qui n'étaient pas utilisés.

Pour l'agence, «plusieurs déficiences constatées au CHUM sont associées à leur vétusté physique et fonctionnelle.»

On convient de «plusieurs améliorations quant aux rapports émis en 2004». Mais les lacunes sont toujours nombreuses, selon le rapport de l'agence. «Plusieurs contraintes à la prévention des infections retrouvés dans d'autres établissements montréalais sont présentes au CHUM: vétusté, manque de chambres privées, manque de lavabos et de toilettes, débordement fréquent aux urgences, manque de personnel soignant, problème d'observance des recommandations par certains membres du personnel et des médecins. Si certaines de ces contraintes peuvent être amoindries à court ou à moyen terme, d'autres persisteront», indique le rapport.

Avec la collaboration de William Leclerc

## Un rapport sur l'ensemble des établissements montréalais, remis par la Direction de la santé publique le 23 février 2007 et obtenu par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, indique qu'en dépit de certaines améliorations, «des contraintes importantes à la prévention des infections persistent dans la majorité des établissements» de la métropole.

été virulente: M. Boisclair devrait avoir «honte» de penser que le politique pouvait se substituer aux experts, et donner des directives à la Santé publique.

À l'époque, l'hôpital Honoré-Mercier, à Saint-Hyacinthe, et son directeur se trouvaient sur la sellette – le *Clostridium difficile*

là cadre dans le réseau de la santé à Laval. En juin, le ministre Couillard se retrouvait à nouveau sur la sellette quand une cinquantaine de cas étaient signalés à l'hôpital Saint-François-d'Assise à Québec.

Joint hier, le directeur de la santé publique Alain Poirier a

taux de maladies nosocomiales étaient supérieurs aux moyennes à Maisonneuve-Rosemont et à Royal Victoria, notamment. Fin 2006, 19 cas étaient observés à l'Hôpital pour enfants, alors que les statistiques en prévoient 5.

Selon le D<sup>r</sup> Poirier, l'incidence de ces infections augmente tou-



## PASSEPORT NON REQUIS

L'année tire à sa fin.  
Nos offres exceptionnelles aussi.

**8,6%** TAUX EFFECTIF  
à **0,9%**

VOTRE TAUX ACURA AJUSTÉ POUR UNE DURÉE LIMITÉE

**0,9%** TAUX DE LOCATION JUSQU'À 36 MOIS  
FINANCEMENT JUSQU'À 48 MOIS  
SUR TOUS LES MODÈLES 2008

**0\$** COMPTANT SUR TOUS LES MODÈLES 2008



## ACURA

DEVANT.

Visitez [acura.ca](http://acura.ca) dès aujourd'hui.

**CSX<sup>08</sup>**



**318\$**/MOIS  
PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS

**TSX<sup>08</sup>**



**428\$**/MOIS  
PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS

**TL<sup>08</sup>**



**498\$**/MOIS  
PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS

**RDX<sup>08</sup> TURBO**



**498\$**/MOIS  
PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS

**MDX<sup>08</sup>**



**628\$**/MOIS  
PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS

DE PLUS : NOUS PAYONS LE 1% DE TPS.\*

**ACURA BROSSARD**  
9100, boul. Taschereau  
Brossard  
450 659-1616

**ACURA DE LAVAL**  
2500, boul. Chomedey  
Laval  
450 682-4050

**ACURA GABRIEL**  
4648, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
514 696-7777

**LUCIANI ACURA**  
4040, rue Jean-Talon O.  
Montréal  
514 340-1344

**ACURA MÉTROPOLITAIN**  
5625, boul. Métropolitain  
St-Léonard  
514 362-2872

**ACURA PLUS**  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville  
450 435-4455

\*Taux effectif en vigueur, en considérant les rabais accordés aux clients qui achètent un véhicule en payant comptant. Offres de location et de financement d'une durée limitée sur tous les nouveaux véhicules Acura 2008 par l'entremise des Services Financiers Honda Inc. sur approbation de crédit. \*\*Offres d'une durée limitée applicables à la location d'une nouvelle Acura CSX 2008 (modèle FD5558JN), Acura TSX 2008 (modèle CL9588J), Acura TL 2008 (modèle UA6628J), Acura RDX 2008 (modèle TB1828JN) et Acura MDX 2008 (modèle YD2828JN) par le biais de Services Financiers Honda sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois s'élève à 318 \$/428 \$/498 \$/498 \$/628 \$. Les frais d'inscription au RDRPM, incluant les droits du registre, les frais de transport et d'inspection pré livraison de 1 370 \$/1 725 \$/1 825 \$/1 825 \$/1 855 \$, le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0 \$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les taxes, frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement, ainsi que les droits sur pneus neufs sont en sus. Allocation de 96 000 kilomètres; frais de 0,15 \$/km excédentaire (0,12 \$ pour la CSX). Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Une commande/un échange de la part du concessionnaire pourrait être nécessaire. Obtenez tous les détails auprès de votre concessionnaire Acura. † Offre d'une durée limitée de 1 % de la TPS sur tous les nouveaux véhicules Acura 2007 et 2008 loués ou achetés et livrés entre le 2 novembre 2007 et le 31 décembre 2007 chez les concessionnaires participants. Nous paierons 1 % de la TPS sur tous les véhicules Acura admissibles achetés par les clients. Pour les clients qui effectuent une location, nous paierons 1 % de la TPS pour les paiements effectués avant le 1er janvier 2008. Pour les paiements effectués après le 1er janvier 2008, le nouveau taux de TPS de 5 % s'appliquera. Voyez votre concessionnaire Acura pour plus de détails.

# Un député adéquistre rebaptise son parti

Robert Deschamps laisse une vingtaine de fautes dans un communiqué remis à *La Presse*

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le député adéquistre de Saint-Maurice, Robert Deschamps, a publié hier un communiqué de presse bourré de fautes de français plutôt évidentes. Il a même rebaptisé son propre parti « l'Association démocratique du Québec ».

Avec son communiqué, Robert Deschamps souhaitait rappeler aux Québécois un engagement électoral de l'ADQ, la création d'un « fond (sic) d'autonomie régional (sic) ». Ce sont plutôt des règles élémentaires de grammaire que le député incite à rappeler.

Le communiqué de presse compte au moins 20 fautes ou incorrections, ont confirmé les conseillers linguistiques de *La Presse*. C'est une moyenne de 2,2 fautes par phrase.

Dans le communiqué de 253 mots, certaines erreurs sautent aux yeux. Robert Deschamps écrit par exemple « 400 million de dollars » et « au municipalités ». Le député devrait également savoir que le terme *hydroélectricité* s'écrit en un mot ou avec un trait d'union, mais pas en deux mots comme il l'a fait. Il parle de « ces argents », une traduction littérale de « the moneys ». Il écrit : « la première phase du plan d'urgence proposée ». Or, c'est le *plan d'urgence*, et non la *première phase*, qui est proposé. On ne dit pas « la Saint-Maurice » mais bien *le Saint-Maurice*. Le communiqué comprend aussi des doublons (« 79 millions en taxes en taxes »).

À deux reprises, le député n'accorde pas correctement le mot *tel*. Ce dernier, lorsqu'il n'est pas suivi de *que*, s'accorde avec les noms qui suivent. M. Deschamps aurait dû écrire *telles* « l'eau, l'hydroélectricité, la forêt et les mines ». Dans l'autre cas, il aurait dû ajouter un *s* à *tel*.



PHOTO ERICK LABBÉ, ARCHIVES LE SOLEIL  
Le député de Saint-Maurice, Robert Deschamps, a remis un communiqué truffé de fautes aux médias, dans lequel il appelle son parti « l'Association démocratique du Québec ».

Le décompte des fautes réalisé par *La Presse* inclut la ponctuation (l'omission d'un point d'interrogation et de virgules, par exemple). Mais il exclut les formulations boiteuses. Lorsqu'il propose des mesures pour venir en aide à Shawinigan à la suite de la fermeture de l'usine Belgo, Robert Deschamps écrit par exemple : « Regroupement de toutes les instances économiques tel (sic) la Société de développement de Shawinigan, le Conseil local de développement et les quelques autres soient regroupés pour former un seul comité économique (...) ».

L'erreur la plus flagrante reste toutefois le nom que donne Robert Deschamps à son propre parti : « l'Association démocratique du Québec ».

*La Presse* a contacté l'ADQ

pour obtenir des explications. Selon deux employés du parti, Robert Deschamps n'était pas en mesure de répondre aux questions des journalistes en après-midi.

Quelques minutes seulement après ces coups de fil, le bureau de circonscription de M. Deschamps a publié « un correctif au communiqué de presse ». La première version était truffée de fautes parce que M. Deschamps avait dicté rapidement à sa secrétaire quoi écrire, a-t-on expliqué à *La Presse*.

Or, la nouvelle version du communiqué compte presque le même nombre de fautes. Mais cette fois, Robert Deschamps parle bien de l'Action démocratique du Québec.

Avec la collaboration de Paul Roux et Martha Gagnon



Robert Deschamps – Député Saint-Maurice

## Communiqué de presse

Shawinigan, le 3 décembre 2007 – Suite à l'intervention à l'Assemblée Nationale du Québec de Monsieur Mario Dumont, chef de l'opposition officielle, qui exigeait un plan d'urgence pour venir en aide à Shawinigan, il faut se rappeler que l'Association démocratique du Québec lors de la dernière élection en mars 2007, dans son programme suggérait l'implantation d'un fond d'autonomie régional.

Ce fond proviendrait de redevances des richesses naturelles puisées sur notre territoire tel l'eau, l'hydro électricité, la forêt et les mines. Concrètement si Hydro-Québec fait un profit de 400 million de dollars sur notre territoire en exigeant une redevance de 10 %, la région pourrait retirer 40 million chaque année. Ces argents pourraient être versés dans un fond socio-économique.

Première phase du plan d'urgence proposée par le député de Saint-Maurice :

- regroupement de toutes les instances économiques tel la Société de développement de Shawinigan, le Conseil local de développement et les quelques autres soient regroupés pour former un seul comité économique composé de véritables experts en économie qui gèreraient ce fond.

Deuxième phase :

- regrouper toutes les subventions provinciales et fédérales dans ce comité

N.B. Les compagnies et Hydro-Québec ne sont pas propriétaires de l'eau, donc toutes les entreprises doivent payer des redevances lorsqu'elles se servent de l'eau.

Remarquez que Rio Tinto Alcan qui est propriétaire du lit du Saguenay ne dispense pas cette compagnie de payer 79 millions en taxes en taxes et en redevances au gouvernement du Québec et au municipalités. Ne serait-il pas juste que la Mauricie en reçoive autant pour l'utilisation de son eau sur la Saint-Maurice.

-30-

# Départ.

Vol sans escale de Toronto à Dubaï. Volez sur Emirates. La découverte continue.

Respirez profondément. Prenez une gorgée d'un excellent Bordeaux.

Savourez un repas de gourmet. Choisissez l'un des 600 canaux de divertissement sur demande. Inclinez votre dossier et sous le tapis d'étoiles scintillantes de notre éclairage apaisant, laissez vous porter dans les airs.



# À dollar canadien fort, offres fort irrésistibles.

EN RÉPONSE À LA FORCE DU DOLLAR CANADIEN,  
MERCEDES-BENZ CANADA EST FIÈRE DE PROPOSER UNE MULTITUDE  
D'EXCELLENTE OFFRES CANADIENNES SUR TOUS SES MODÈLES :

- Taux de location annuels aussi faibles que 3,9 % jusqu'à 39 mois\*

— OU —

- Jusqu'à 10 000 \$ de primes en argent à l'achat\*\*

— DE PLUS —

- PAS de première mensualité NI de dépôt de garantie sur certains modèles<sup>†</sup>
- Réduction de 1 % de la TPS sur tous les modèles<sup>‡</sup>



PASSEZ VOIR UN CONCESSIONNAIRE  
MERCEDES-BENZ POUR PLUS DE DÉTAILS.



Mercedes-Benz

Montréal  
Automobiles Silver Star Inc.  
7800, Boul. Décarie, Montréal  
514 735-3581

West Island  
Mercedes-Benz West Island  
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux  
514 620-5900

Laval  
Mercedes-Benz Laval  
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval  
450 681-2500

Rive-Sud  
Mercedes-Benz Rive-Sud  
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park  
450 672-2720

## BOUCHARD-TAYLOR À MONTRÉAL

## Des agents de sécurité pour contenir les manifestants

MARTIN CROTEAU

La commission Bouchard-Taylor a fait appel à des gardiens de sécurité pour maintenir l'ordre dans ses forums à Montréal. La métropole est la seule ville où la Commission a eu recours à de telles mesures de surveillance.

Les participants au forum de jeudi dernier ont eu droit à une démonstration des mesures mises en place pour assurer le bon déroulement des travaux. Un

militant de Québec solidaire, frustré de n'avoir pu s'exprimer lors de l'audience, s'est dirigé vers l'avant de la salle et a bruyamment fait connaître son mécontentement aux commissaires, Charles Taylor et Gérard Bouchard. C'est alors que plusieurs hommes, vêtus de longs manteaux de cuir, se sont levés de leurs sièges, l'ont encerclé, et l'ont escorté jusqu'à la porte.

Lors de ses arrêts dans les différentes régions du Québec, la Commission

sur les accommodements raisonnables a mené ses travaux sans surveillance particulière. «On n'avait aucun agent

« Le fait d'engager des gardiens de sécurité pour empêcher certaines personnes de s'exprimer montre que la Commission est illégitime. »

de sécurité à l'extérieur de Montréal», a indiqué le porte-parole de la Commission, Sylvain Leclerc.

Lors du premier forum, à Gatineau le 11 septembre, le porte-parole d'ailleurs indiqué aux journalistes qu'il n'y aurait aucune mesure de sécurité lors des audiences, puisqu'il s'agit d'une consultation publique. La donne a cependant changé à Montréal, où des groupes communautaires et étudiants planifiaient des manifestations.

« Dans le Palais des congrès, c'est

ouvert à tout vent », a résumé M. Leclerc.

Lors des forums à Côte-des-Neiges et au Palais des congrès, deux agents en civil se sont discrètement assis dans les salles d'audience. La semaine dernière, au Palais des congrès, d'autres gardiens étaient stationnés à l'extérieur de la pièce et à l'entrée du bâtiment.

Ces mesures n'ont cependant pas empêché des militants du groupe « Personne n'est illégal » d'organiser une manifestation bruyante, qui a failli perturber les discussions mardi dernier. Trois personnes ont été arrêtées lorsque

le groupe a tenté de pénétrer de force dans la salle où se tenaient les discussions. Deux jours plus tard, le nombre d'agents en civil dans la pièce est passé à cinq.

« Le fait d'engager des gardiens de sécurité pour empêcher certaines personnes de s'exprimer montre que la

Commission est illégitime », estime le porte-parole de la coalition « Personne n'est illégal », Poya Saffari. Son groupe a d'ailleurs dénoncé la « répression policière » contre ses membres, lors de la manifestation de mardi dernier.

Mais quoi qu'il en pense, la Commission continuera de faire appel à des gardiens de sécurité, lors de ses deux derniers forums, la semaine prochaine. « C'est certain qu'il va y avoir une présence discrète dans la salle mardi et jeudi prochains », a dit Sylvain Leclerc.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Lors de ses arrêts dans les différentes régions du Québec, la Commission sur les accommodements raisonnables a mené ses travaux sans surveillance particulière. Ce n'est pas le cas à Montréal.

La grande guignolee  
DES MÉDIAS

LA PRESSE

## MISEZ SUR NOS JOURNALISTES À L'ENCAN LA PRESSE

Que vous soyez amateur de grande cuisine, de politique, de sport ou de spectacle courez la chance de vivre une expérience unique avec dix (10) membres de la rédaction de *La Presse* en participant à L'Encan *La Presse*.

L'argent amassé sera entièrement versé à La grande guignolee des médias.



**Lot 1:** Préparez *La Presse* du lendemain, avec **Eric Trottier**, directeur de l'information et participez à la réunion de production.



**Lot 2:** Roulez avec **Pierre Foglia**, lors d'une sortie à vélo le printemps prochain.



**Lot 3:** Cuisinez le chroniqueur **Vincent Marissal** sur les coulisses du pouvoir, et sur les bons vins, autour d'un agréable souper dans le Vieux-Montréal.



**Lot 4:** Assistez au spectacle de John Mellencamp ou de Bruce Springsteen avec **Alain de Repentigny**, journaliste aux Arts et Spectacles.



**Lot 5:** Parlez journalisme et opinion en dinant avec le chroniqueur **Patrick Lagacé** et visitez le plateau des Francs-Tireurs.



**Lot 6:** Visionnez un film en avant-première de presse avec **Nathalie Petrowski**, chroniqueuse aux Arts et Spectacles.



**Lot 7:** Critiquez une bonne table de Montréal avec **Marie-Claude Lortie**, critique gastronomique.



**Lot 8:** Passez la soirée du 18 décembre au Centre Bell pour suivre une rencontre du Canadien en compagnie de **Réjean Tremblay**, chroniqueur aux Sports.



**Lot 9:** Parlez justice et société avec **Yves Boisvert** lors d'un souper dans le Vieux Montréal... ou sur la Rive-Sud.



**Lot 10:** Dînez avec **Serge Chapleau** et recevez votre caricature préférée dédiée.

Pour tous les détails et pour miser  
[cyberpresse.ca/encanguignolee](http://cyberpresse.ca/encanguignolee)

Attention : vous avez jusqu'au 6 décembre 2007 à 16 h pour participer.

## Forfait «Éveil des sens»



- Une nuit d'hébergement
- Petit-déjeuner buffet pour deux à l'Arôme
- Service «Sommelier des bulles» (incluant : bain moussant, fondue au chocolat, piccolo de vin mousseux et accessoires de bain)
- 20\$ de jetons Casino par couple
- Stationnement voiturier

À partir de **279\$**

Taxes en sus, sujet à la disponibilité.

**Hilton**  
Lac-Leamy

3, boulevard du Casino, Gatineau (Québec) J8Y 6X4  
reservations@hiltonlacleamy.com www.hiltonlacleamy.com

819 790-6444 1 866 488-7888



« FAUT PAS L'OUBLIER,  
LE PLASTIQUE SE RECYCLE ! »

Écouter sa voix écolo, c'est mettre tous les contenants et emballages de plastique à la récupération. Une fois recyclés, ils deviendront des tuiles de plancher, des épingles à linge, des tables de pique-nique ou même des bacs de récupération.

AVANT DE JETER, ÉCOUTEZ VOTRE VOIX ÉCOLO !

VOTRE VOIX ÉCOLO.com

eeq  
Eco-Entreprises Québec

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

RECYCLE MÉDIAS

UMQ  
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

RECYC-QUÉBEC  
Québec

BOUCHARD-TAYLOR À MONTRÉAL

# Sommes-nous si faibles ?

SÉRIE /// LE VOILE MAUDIT



**PATRICK LAGACÉ**  
CHRONIQUE

Je peux revenir sur *Voile maudit*, ma série sur les musulmans de Montréal, publiée dans *La Presse*, la semaine passée? Le mot de la fin, en quelque sorte. Parlons d' Ayaz Hyder, si vous permettez.

Hyder est un Pakistanais d'origine, enfance en Ontario, études à McGill où il termine un doctorat en biologie. Et c'est lui qui a eu la phrase la plus lumineuse qui soit tombée dans mon calepin en cours de reportage pour cette série.

À la Gare centrale de Montréal, avant de sauter dans le train de banlieue vers l'Ouest-de-l'Île, Ayaz Hyder m'a dit ceci: «C'est fascinant de voir comment 150 000 personnes peuvent en déranger 7 millions...»

Traduction: «eux», les (grosso modo) 150 000 musulmans du Québec. Et «nous», les 7 millions de citoyens du Québec.

Fascinant, en effet. Fascinant comme ils font peur, «nos» musulmans. Fascinant comme ils nous font capoter. Parce que, je le répète, cette commission Bouchard-Taylor, c'est à cause d'eux.

////////////////////

Ce sont les musulmans qui nous font peur. Un peu, beaucoup, énormément, passionnément à cause des attentats de 2001. Comme l'écrivait récemment un universitaire ontarien: sans 11 septembre en 2001, il n'y a pas de «Code de vie» de Hérouxville en janvier 2007. Et sans Hérouxville, pas de commission.

Ils nous font capoter, disais-je? Tiens, un échantillon de courriels reçus la semaine dernière, cour-

riels négatifs sur ces musulmans moyens que je vous ai présentés.

Un M. Jodoin: «Pendant ce temps, au Soudan, au nom de l'islam, on va fouetter une enseignante britannique qui a prénommé Mahomet, nom sacré du Prophète, un ours en peluche.»

Un M. Lavigne, en parlant de Fatima, la voilée qui fait du judo et cite Nelligan, celle qui était à la une de *La Presse*, mercredi: «Elle est de celles qui se font sauter avec un sourire provocateur.»

Une M<sup>me</sup> Jean: «Qu'on ne vienne pas me dire que le port du voile ne me brime en rien, ça me brime en tant que femme.»

M. Lavigne, encore, qui m'a savamment expliqué ses suspicions face aux étrangers, les musulmans en particulier, avec une métaphore canine. J'ai commencé à lire son courriel, en me disant, Ayoye, on est rendus là: au chenil.

Ses deux chiennes, m'a-t-il expliqué, donc, grognent quand des bêtes qu'elles ne connaissent pas s'aventurent sur leur territoire.

Traduction: les humains sont comme les chiens. Nous grognons devant les étrangers.

Reniflez-vous le derrière des étrangers que vous croisez dans la rue, M. Lavigne?

////////////////////

La consolation, dans cette crise, c'est que la question identitaire secoue tout l'Occident. Les Brits, les Néerlandais, les Français, les Allemands, les Australiens sont tous un peu fuckés dans leur rapport à l'Autre.

Surtout quand l'Autre s'appelle Mohamed.

Or, comme l'écrit l'islamologue français Olivier Roy: «Souvent, les débats touchant l'islam ne sont que des débats sur la signification de l'Occident.»

Tordu, hein? Nos fixations identitaires sur le hijab au soccer féminin, la prière à la cabane à sucre, le vote voilé, *Jamais sans ma fille* et toutes ces considérables questions, ont mille fois plus à voir avec «nous» qu'avec Mohamed.

Bref, chez MM. Taylor et Bouchard, ce n'est pas le derrière de Mohamed qu'on renifle, inquiets. C'est le nôtre, celui du «nous».

////////////////////

Bref, la toile de fond de toutes ces réactions effrayées, c'est cette peur: que les musulmans nous bouffent. Qu'ils finissent par islamiser notre société, nos valeurs, nos cafétérias, nos femmes, nos terrains de jeux, nos ours en peluche...

Les musulmans du Québec sont

150 000, grosso modo (un faible pourcentage fréquente la mosquée). Nous sommes 7 millions. Mais, à vous lire, l'islamisation est à nos portes; Montréalistan, c'est pour demain. J'exagère à peine.

Au fond, ce qu' Ayaz Hyder ne m'a pas dit, parce que c'est un garçon poli, c'est un tout autre truc, une tout autre question. Alors puisque je fais partie du «nous», je vais la poser, la question: sommes-nous si faibles que ça?

Faibles au point que nous ne pourrions plus, désormais, absorber les immigrés qui se pointent ici? Faibles au point que nous ne pourrions surtout pas absorber, collectivement, culturellement et socialement, les immigrés musulmans?

C'est drôle, je suis sûr que nous, Québécois, allons réussir à les absorber. En 200 ans, les Anglais n'ont pas réussi à nous faire disparaître. Nous avons grandi, nous avons prospéré, nous résistons encore, Gaulois de l'Amérique, dans le proverbial océan anglo-saxon.

C'est drôle, mais les enfants de la loi 101, de parents vietnamiens, russes, italiens, grecs, portugais, ils parlent majoritairement français, ils regardent *Tout le monde en parle* et *Occupation double*, ils lisent *La Presse*, ils ont bien hâte de voir si *L'âge des ténèbres* de Denys Arcand est aussi nul que les méchants critiques le prétendent.

Et là, soudainement, avec les immigrés du XXI<sup>e</sup> siècle en général et avec les immigrés musulmans en particulier, boum, «nous» ne serions plus capables de les québécoiser? Et leurs enfants non plus?

Soudainement, nous serions devenus faibles?

Désolé, je n'embarque pas dans cette crisette. Et j'ose cette hérésie: nous sommes plus forts que ça.

(1) Garth Stevenson, «Religion is the Elephant in the Room», dans la revue *Inroads*.

(2) Dans *Globalized Islam*, adaptation anglaise mise à jour de *L'Islam mondialisé*.



PHOTO BOB SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Les musulmans du Québec sont 150 000, grosso modo (un faible pourcentage fréquente la mosquée). Nous sommes 7 millions. La menace est-elle si grande?

## Une symphonie de résultats extraordinaires!

Merci à nos 495 000 auditeurs\* et félicitations à toutes nos équipes.

Espace musique enregistre sa plus forte portée depuis l'existence de la chaîne musicale. Une hausse de 53 000 auditeurs depuis l'atteinte du dernier sommet historique! (sondage 1 - BBM 2006 - 442 000 auditeurs)

Source: sondage 4-BBM 2007 qui s'est tenu du 3 septembre au 28 octobre 2007. \*Portée dans le rayonnement total du lundi au dimanche de 5 h à 1 h; Canada; 12 ans et plus.



ESPACE  
**MUSIQUE**  
**100,7** FM



**GO!** Vous vous inscrivez aux « Alertes emploi ».

**BING!** Vous recevez un courriel dès qu'un emploi qui vous intéresse est affiché sur notre site.

**BINGO!** Vous êtes recruté par l'une des entreprises les plus dynamiques au Québec.

**Plus de 5 000 offres d'emploi vous attendent chaque jour.**

worko **bingo!**

  
workopolis.com

LE PLUS GROS SITE D'EMPLOIS AU QUÉBEC



**SUR CYBERPRESSE.CA**

**TEMPÊTE**

La première tempête de l'année a balayé le Québec. Voyez nos photos sur [cyberpresse.ca/neige](http://cyberpresse.ca/neige)

**CANADIEN**

Suivez en direct le match Montréal contre Détroit sur [cyberpresse.ca](http://cyberpresse.ca)

**ENCAN**

Pour miser sur Réjean Tremblay ou sur un autre de nos journalistes, à l'occasion de la Grande Guignolée des médias, visitez [cyberpresse.ca/concours](http://cyberpresse.ca/concours)



Réjean Tremblay

**NOS BLOGUES**



**STÉPHANE LAPORTE**  
**J'offre 3000 \$ pour Réjean Tremblay**

Réjean Tremblay me fait souvent la leçon dans ses chroniques, alors je me suis dit que ce serait très instructif pour moi, si je pouvais suivre le Maître au Centre Bell, et recevoir son enseignement en direct durant un match.

Lisez la suite sur [cyberpresse.ca/laporte](http://cyberpresse.ca/laporte)

**Astronomie**

**Des Québécois découvrent une nouvelle catégorie d'étoiles**

MATHIEU PERREAULT

Des astronomes québécois viennent de découvrir une nouvelle sous-catégorie d'étoiles, une naine blanche à atmosphère de carbone. Il s'agit d'une annonce relativement rare, qui ne survient qu'une fois à toutes les décennies.

« Jusqu'à maintenant, on pensait que les naines blanches avaient essentiellement de l'hélium et de l'hydrogène dans leur atmosphère », explique Patrick Dufour, auteur principal de l'étude publiée dans la revue *Nature*. M. Dufour enseigne maintenant à l'Université de l'Arizona, mais il a tiré son analyse de ses études de doctorat à l'Université de Montréal. « Mais les données que j'avais ne cadraient pas du tout avec ces deux éléments. J'ai fait un modèle avec une atmosphère en carbone, et ça cadrait parfaitement avec les observations. »

Selon M. Dufour, l'Université de Montréal abrite l'une des deux ou trois équipes les plus réputées au monde pour l'étude des naines blanches. Ce type d'étoile regroupe seulement 3 % des 200 milliards d'étoiles de l'univers, mais fera partie de l'évolution future de la plupart d'entre elles. Gilles Fontaine, astronome de l'UdeM, qui a élaboré un modèle d'évolution des naines blanches pouvant expliquer une atmosphère de carbone, a joué un rôle central dans deux découvertes cruciales sur les naines blanches dans les années 80 et 90. Il s'agissait alors de travaux sur les pulsations de ces étoiles. Les dernières avancées majeures dans le domaine de l'atmosphère des naines blanches remontent aux années 70, selon M. Dufour.

Le sous-groupe de naines blanches décrit dans *Nature* pourrait se trouver à la limite entre cette catégorie d'étoiles et des étoiles plus massives, qui ne se contractent pas en vieillissant, mais explosent plutôt, créant des supernovas. Les naines blanches à atmosphère de carbone, qui composent 4 % de l'échantillon de 200 étoiles étudiées par M. Dufour, pèsent une dizaine de fois plus que notre Soleil. Les naines blanches sont extrêmement denses, avec un volume correspondant environ à la Terre. Elles ont généralement une température de 5000 à 12000 degrés Celsius, contre 5700 pour notre Soleil; le sous-groupe découvert par M. Dufour a des températures allant jusqu'à 24 000 degrés.



**15 000 POINTS TD EN PRIME**

**Voyagez sur-le-champ grâce à une nouvelle carte Visa\* TD Or Voyages®.**

Lorsque vous obtenez une nouvelle carte Visa TD Or Voyages, c'est comme si vous étiez en route vers les vacances de vos rêves. Et pour cause! Nous vous donnerons 15 000 Points TD en prime (une valeur de 225 \$) simplement parce que votre carte a été approuvée. Étant donné que vous pouvez échanger vos Points TD<sup>1</sup> dès que vous en avez accumulé 5 000, vous pouvez vous offrir une escapade de détente où vous le souhaitez, le temps d'un week-end. Ou encore, vous pouvez conserver vos Points TD pour faire un grand voyage, ce qui ne devrait pas tarder, car vous accumulez un Point TD à chaque dollar d'achats<sup>2</sup>. Cette offre prend fin le 31 janvier 2008<sup>3</sup>. Adhérez dès aujourd'hui et vous voyagerez plus tôt que vous ne le croyez.



**POUR CHAQUE CARTE VISA TD OR VOYAGES APPROUVÉE EN DÉCEMBRE, UNE SOMME DE 5,00 \$ SERA REMISE AU RÉSEAU ENFANTS-SANTÉ.**

**Pour faire une demande dès aujourd'hui, composez le 1-888-660-5959, passez à une succursale de TD Canada Trust ou rendez-vous à l'adresse [tdcanadatrust.com/prime](http://tdcanadatrust.com/prime)**

**Clifford Michael** LES PLUS BEAUX «SHEARLINGS» DESIGN Agneau renversé

**C'est maintenant le bon moment d'acheter votre manteau d'hiver et vos cadeaux de Noël.**

Agneau mérinos d'Espagne de première qualité, luxueux et léger, pour hommes et femmes

En stock dans notre salle d'exposition-atelier ou fabriqué sur mesure Coupe petite, régulière ou spéciale

Lundi au vendredi 12 h 30 à 16 h 30 Samedi 9 h 30 à 15 h 30

9250, av. du Parc Local 450 (4<sup>e</sup> étage) Angle Chabanel 514-387-5495

1. Les Points TD peuvent être échangés par tranche de 5 000 points. 2. Les frais, les avances de fonds (y compris les transferts de solde et les chèques Visa TD), les frais d'intérêts, les services facultatifs, les remboursements, les rabais ou les autres crédits semblables ne permettent pas d'accumuler des Points TD. 3. Les demandes doivent être approuvées avant le 31 janvier 2008 pour être admissibles à l'offre. Les 15 000 Points TD en prime seront attribués dès que le nouveau compte sera approuvé. L'offre s'applique uniquement aux nouveaux comptes Visa TD Or Voyages. D'autres conditions peuvent s'appliquer. L'offre peut être modifiée, prolongée ou retirée en tout temps, sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. \*Visa International Service Association. Utilisée sous licence. © 2007 TD Bank Group. \*Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.



## ENTENDU DEVANT LE SIÈGE SOCIAL VENDREDI, 8 H 15

**L'intellectuel :** Mais comment se démarquer dans un environnement centré sur le consommateur?

**Le futé :** Tous les autres font dans le virtuel.

**L'intellectuel :** Brillant. C'est ce que nous ferons.

Tous cherchent des façons innovatrices de plaire aux consommateurs. Mais peu savent par où commencer. IBM a permis à Bureau en Gros d'augmenter son taux de conversion en ligne de 60 % en l'aidant à remodeler son expérience client. Découvrez comment à [ibm.com/agir/ca/experience](http://ibm.com/agir/ca/experience).

PARLONS MOINS  
AGISSONS



## ENVIRONNEMENT

## TAXE VERTE SUR L'ESSENCE

# Ultramar fera payer les automobilistes

## La pétrolière s'insurge contre la facture de 80 millions que Québec lui refile

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest a manqué à la parole donnée pour la mise en place de son Fonds vert, accuse la pétrolière Ultramar, qui admet que la taxe spéciale imposée par Québec devra être refilée aux automobilistes.

Dans une lettre virulente qu'il a fait parvenir hier au premier ministre Charest ainsi qu'à tous les ministres de son gouvernement, le président d'Ultramar, Jean Bernier, se plaint amèrement de l'attitude de Québec sur l'application de la loi 57 mettant en place une «taxe verte» sur l'essence.

Lors du lancement du fonds vert en juin 2006, Québec avait prévu que tous les revendeurs d'hydrocarbures au Québec auraient à percevoir la taxe spéciale de 0,9 cent le litre pour financer le fonds de 200 millions par année. Par la suite, les pétrolières indépendantes, Harnois, Crevier et Couchetard par exemple, ont fait valoir que Québec risquait de percevoir deux fois la taxe si ce fardeau leur était imposé.

Le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchar, a accepté ces doléances. «Votre gouvernement semblait alors partager nos conclusions, on nous assurait que la réglementation allait corriger la principale problématique, (pénaliser) indûment les raffineurs du Québec», affirme le patron d'Ultramar. Selon M. Bernier, Québec se trouve ainsi à frapper la seule pétrolière qui investit au Québec.

Car le règlement a été modifié pour ne couvrir que les grandes pétrolières. Le libellé final touche désormais les ventes à la rampe ainsi que les échanges entre les grandes pétrolières. Or ces «échanges» n'existent plus. Au Québec, Esso, Irving et Sunoco achètent tout simplement leur essence à Ultramar, qui raffine la quasi-totalité de l'essence vendue au Québec.



PHOTO JEAN GOUPIL. ARCHIVES LA PRESSE

Ultramar, qui prévoyait au départ devoir collecter 43 millions en «taxe verte», se retrouve comme mandataire pour 55 % des recettes attendues, soit plus de 80 millions. Pour Louis Forget, vice-président aux affaires publiques d'Ultramar, il est prévisible que cette taxe sera refilée aux consommateurs. Sur notre photo, la raffinerie Ultramar à Saint-Romuald.

Devant cette volte-face, Ultramar proteste. La pétrolière, qui prévoyait devoir collecter 43 millions en «taxe verte», se retrouve comme mandataire pour 55 % des recettes attendues, soit plus de 80 millions.

Pour Louis Forget, vice-président aux affaires publiques d'Ultramar, il est prévisible que cette taxe sera refilée aux consommateurs. «Cela fait partie des coûts et comme d'autres coûts, ce sera transféré», résume-t-il. «Une facture de 80 millions à Ultramar,

comprenez que cela représente la moitié de nos profits au Québec», a résumé M. Forget. À l'époque, le gouvernement avait soutenu que les pétrolières et non les automobilistes auraient à payer la facture.

M. Forget précise que la position de Québec est inique pour Ultramar, car on s'attend à ce que la taxe s'applique rétroactivement au 1<sup>er</sup> octobre.

Au cabinet de Claude Béchar, le porte-parole Pascal D'Astous réplique avec véhémence aux propos de M. Forget. «Ni le

ministre Béchar ni son cabinet n'ont fait de promesse à Ultramar. On n'a pas manqué à la parole donnée, mais on les a écoutés par courtoisie.» Du point de vue de Québec, «tout litre d'essence vendu au Québec sera frappé d'une redevance».

«La méthode choisie était la plus simple à appliquer parce que Ultramar est le fournisseur de la quasi-totalité de l'essence au Québec.»

«Ils n'aiment pas se retrouver avec la quasi-totalité de la facture,

mais ils avaient été les premiers à déclarer qu'ils refileraient la facture et les premiers à la facturer avant même qu'on la mette en application», s'insurge-t-on chez M. Béchar.

Vive réplique chez Ultramar: M. Forget dit que le sous-ministre des Ressources naturelles, Normand Bergeron, avait, de concert avec le cabinet de Jean Charest, indiqué par lettre que le gouvernement avait répondu favorablement aux demandes de la pétrolière.

EPSON  
EXCEED YOUR VISION

« Lorsque j'ai su que j'étais une RX595, j'ai trouvé un nouveau sens à ma vie : la création d'albums. »

► Christine

Mère de deux enfants

Type d'Epsonalité :  
RX595

Epson Stylus® Photo RX595. Une qualité photo exceptionnellement brillante en seulement 11 secondes\* de votre carte mémoire, plus l'impression sur CD/DVD juste pour le plaisir. C'est l'imprimante multifonction à jet d'encre conçue pour les Epsonalités très expressives.



► Tout le monde a une Epsonalité. Découvrez la vôtre sur [Epsonality.ca](http://Epsonality.ca)\*\*

\* Photo couleur mesurée au début de l'alimentation du papier. Voir [www.epson.com/printspeed](http://www.epson.com/printspeed) pour en savoir plus sur les vitesses d'impression.

\*\* Veuillez noter que le site Web n'est disponible qu'en anglais.

Spécifications sous réserve de modifications sans préavis. Epson et Epson Stylus sont des marques déposées et Epson Exceed Your Vision est une marque de commerce de Seiko Epson Corporation. Tous les autres noms de marques et de produits sont des marques de commerce et/ou des marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Epson renonce à tous les droits associés à ces marques. © 2007 Epson America, Inc.

ACTUEL

SI LA TENDANCE  
SE MAINTIEN... 

Tous les jours dans LA PRESSE

Résultats des tirages du:  
2007-12-03

Triplex	02 13 18 27 39	346 9803
Astro	Jour - Mois - Année - Signe 22 - JUIN - 30 - GÉMEAUX	Extra
PAPEO	06 09 10 15 16 17 18 22 32 37 42 43 49 57 58 61 62 64 68 70	2864006*

\*décomposable dans les deux sens

MISE JEU PAREZ SUR VOS JOUEURS FAVORIS!  
DEMANDEZ LE PROGRAMME 2.

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Résultat du : 2007-12-03  
TOYOTA HIGHLANDER hybride\*  
793D644

\*Ce lot est échangeable contre un chèque de 60 000 \$ (non décomposable)

Un Toyota HIGHLANDER hybride par jour, du 1<sup>er</sup> au 31 décembre.

## Ski de Fond Le Spécialiste



Touring  
Course  
Hors piste

❄️ Grand choix de vêtements et accessoires ❄️  
❄️ Rabais sur équipement complet ❄️  
❄️ Cliniques de fartage ❄️

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval

450 622-2410 / 800 997-2410 / [andrejac.com](http://andrejac.com)



## POLITIQUE

## L'Iran expulse l'ambassadeur canadien

AGENCE FRANCE-PRESSE

OTTAWA — L'Iran a expulsé l'ambassadeur du Canada à Téhéran, a annoncé hier soir le chef de la diplomatie canadienne Maxime Bernier, qualifiant cette décision de « complètement injustifiable ».

« Le Canada regrette la décision du gouvernement iranien ordonnant à notre ambassadeur de quitter Téhéran, qui est complètement injustifiable », a déclaré M. Bernier dans un communiqué.

« Le Canada et l'Iran tentent de s'entendre sur un échange d'ambassadeurs depuis un certain temps, mais nous avons malheureusement été dans l'impossibilité d'accepter les candidats proposés par Téhéran jusqu'à présent. Nous croyons que l'expulsion de notre ambassadeur est une conséquence malheureuse et injustifiée de cette situation », a-t-il expliqué.

Téhéran a expulsé dimanche John Mundy, l'ambassadeur nommé par le Canada, et semble vouloir « diminuer l'importance » de ses relations diplomatiques avec le Canada, a précisé à l'AFP, Shaun Tinkler, porte-parole du ministre canadien des Affaires étrangères.

La permanence à l'ambassade canadienne de Téhéran sera assurée par le chargé d'affaires sur place.

« Les ambassades des deux pays, dans nos capitales respectives, resteront ouvertes et continueront d'exercer leurs activités habituelles », a assuré le ministre canadien des Affaires étrangères qui dit vou-

### Téhéran semble vouloir « diminuer l'importance » de ses relations diplomatiques avec le Canada.

loir « maintenir la communication » avec les autorités iraniennes.

Les relations entre le Canada et l'Iran se sont envenimées après le décès il y a plus de quatre ans de l'Iraniano-Canadienne Zahra Kazemi.

Cette photographe de 54 ans avait été arrêtée fin juin 2003 alors qu'elle prenait des photos devant la prison d'Evine à Téhéran et

avait été violemment battue lors de sa détention. Elle est morte le 10 juillet 2003.

Le Canada avait d'abord protesté contre l'acquittement, en première instance, par la justice iranienne du procès du meurtrier présumé de Zahra Kazemi.

En mai 2005, Ottawa avait haussé le ton en décidant de « restreindre » les relations du Canada avec l'Iran après que la cour d'appel de Téhéran chargée de rejurer le meurtrier présumé de M<sup>me</sup> Kazemi eut refusé d'entendre lors d'une première audience les avocats de la famille de la victime.

La Cour suprême iranienne a ordonné la semaine dernière un nouveau procès dans l'affaire Zahra Kazemi, une décision accueillie avec prudence par le Canada.

Le Canada a aussi été à l'origine de différentes résolutions à l'Assemblée générale de l'ONU exhortant Téhéran à respecter « les droits de la personne ». Les relations entre les deux pays ont aussi pâti de la détention de l'universitaire iranocanadien Ramin Jahanglou à Téhéran d'avril à août 2006.



Le ministre Maxime Bernier a qualifié de « complètement injustifiable » le geste de Téhéran.

PHOTO CHRISTOPHER PIKE. ARCHIVES REUTERS

# Découvrez les Irrésistibles.



Motorola W385  
photo/  
messagerie/jeux

0\$\*  
(entente de 3 ans)



Samsung R500  
photo/radio  
façades interchangeables

49,99\$\*  
(entente de 3 ans)



LG Shine  
photo/radio/  
télé/vidéo

99,99\$\*  
(entente de 3 ans)



Téléphone intelligent  
BlackBerry<sup>MD</sup> Pearl<sup>MC</sup>  
photo/courriel/web

129,99\$†  
(entente de 3 ans)



MOTORAZR 2<sup>MC</sup>  
photo/musique/  
télé/vidéo

249,99\$\*  
(entente de 3 ans)



Abonnez-vous maintenant et obtenez un cadeau de 50\$ à l'achat de certains sans-fil dont le Samsung R500 ou le Motorola W385\*.

**TELUS**  
le futur est simple<sup>MD</sup>

#### BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS MONTRÉAL

Carrefour Angrignon  
Centre commercial Le Boulevard  
Centre Domaine  
Centre Eaton  
Centre Rockland  
Centre Riocan Kirkland  
Complexe Desjardins  
Fairview Pointe-Claire  
Galerias d'Anjou  
Galerias Lachine  
Les Jardins Dorval  
Mail Cavendish  
Place Alexis Nihon  
Place Versailles  
Place Vertu  
5554, av. de Monkland  
950, rue Sainte-Catherine Ouest  
4202, rue Saint-Denis  
6146, boul. Henri-Bourassa Est  
Action Télécom Inc.  
1531, rue Notre-Dame Ouest  
Communications MOBILENET inc.  
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2  
Communications Métropolitaine  
8780, boul. Saint-Laurent, local 1  
Action Télécom  
1682, av. Mont-Royal Est  
Globe Mobilité  
6852, rue Saint-Hubert  
**Dollard-des-Ormeaux**  
La Zone SCP  
3343J, boul. des Sources  
**LaSalle**  
Cellulaire Plus  
7575, boul. Newman  
**Saint-Laurent**  
PC Page Communications Inc.  
3832, boul. Côte-Vertu

#### LAVAL ET RIVE-NORD

**Blainville**  
Digital Radio Communication Inc.  
9, boul. de la Seigneurie, local 7  
**Boisbriand**  
2400, boul. du Faubourg  
(dans le Home Depot)  
**Lachenaie**  
aut. 40/aut. 640  
**Lachute**  
Carrefour Argenteuil  
**Laval**  
Carrefour Laval  
Centre Laval  
Laval Est (aut. 19/aut. 440)  
Contact Com D.L. Communications  
1521, autoroute 440 Ouest  
Digital Radio Communication inc.  
Méga-centre Notre-Dame  
2304, autoroute 13 Sud  
Proxi Telecom Inc.  
1662, boul. Saint-Martin Ouest  
Raytech Électronique  
1451, boul. des Laurentides  
SRAD Communications Inc.  
2995, boul. Dagenais, local D  
**Mascouche**  
Méga-centre Mascouche  
117, montée Masson  
**Repentigny**  
Galerias Rive Nord  
Technicomm  
346, rue Notre-Dame, local C  
**Rosemère**  
Place Rosemère  
Contact Com. D.L.  
Communications  
259, boul. Labelle, local 102  
**Saint-Jérôme**  
Carrefour du Nord  
**Terrebonne**  
Galerias de Terrebonne  
SRAD Communications Inc.  
2292, ch. Gascon

#### RÉGIONS

**Saint-Hyacinthe**  
Cellulaire Plus  
Galerias Saint-Hyacinthe  
3200, boul. Laframboise  
**Sorel**  
Promenades de Sorel  
**Victoriaville**  
La Grande Place des Bois-Francis  
**RIVE-SUD**  
Mail Champlain  
Place Longueuil  
Promenades Saint-Bruno  
**Belœil**  
Cellulaire Plus  
559, boul. Laurier  
**Boucherville**  
Complexe 20-20  
Verscell Communications  
20-T, boul. de Mortagne  
**Brossard**  
Quartier DIX30  
9380, boul. Leduc  
**Candiac**  
D2 Technologie Inc.  
69, ch. Saint-François-Xavier  
**Saint-Constant**  
490, Voie de la desserte  
(dans le Home Depot)

## Langues officielles Les fonctions de Bernard Lord confirmées

PAUL GABOURY  
LE DROIT

OTTAWA — L'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick Bernard Lord devient conseiller spécial chargé de consultations sur la dualité linguistique et les langues officielles pour le gouvernement Harper. Sa nomination a été confirmée hier, à Ottawa.

Il aura le mandat de présider les consultations auprès des représentants des communautés de langues officielles en situation minoritaire et d'experts du domaine pour élaborer la stratégie du gouvernement sur les langues officielles et mettre à jour le Plan d'action sur les langues officielles.

Les consultations débutent dès aujourd'hui à Vancouver, puis se poursuivront demain à Edmonton, le 6 décembre à Winnipeg, le 7 à Toronto, le 11 à Halifax, le 12 à Moncton, puis le 13 à Montréal. Le rapport devrait être remis au cours d'un événement-synthèse prévu à la mi-janvier à Ottawa.

Chaque consultation regroupera environ 20 participants représentant des organismes, des spécialistes du domaine des langues officielles, des représentants des secteurs privé et bénévole, des universitaires et chercheurs, ainsi que des observateurs gouvernementaux.

#### Site Internet

Un porte-parole de la ministre du Patrimoine canadien, Dominic Gosselin, a expliqué au *Droit* que les consultations ne sont pas ouvertes au grand public, et qu'elles regrouperont des représentants d'organismes déjà enregistrés auprès du ministère. Le grand public peut toutefois faire part de ses commentaires via le site internet du ministère du Patrimoine canadien.

M. Lord devra présenter son rapport sur les consultations à la ministre du Patrimoine canadien Josée Verner avant l'événement-synthèse prévu à la mi-janvier à Ottawa.

Dans le discours du Trône de 2007, le gouvernement Harper avait réitéré l'importance qu'il attache au principe de la dualité linguistique et à la promotion des deux langues officielles.

#### Chef de file

« M. Lord est un chef de file reconnu, un rassembleur expérimenté et, par ses expériences et ses actions, le modèle même d'un citoyen canadien bilingue et biculturel. Il est difficile d'imaginer une personne plus qualifiée pour cette affectation », a mentionné le premier ministre Harper hier.

Le Plan d'action sur les langues officielles avait été présenté par Stéphane Dion, du temps où il était ministre responsable des langues officielles, en 2003. Ce plan de cinq ans arrive à échéance à la fin mars 2008. Il prévoyait un financement de 750 millions pour renforcer la dualité linguistique dans tout le pays.

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails à [telusmobilite.com](http://telusmobilite.com)

FUTURE SHOP

BY GIGAS

BEST BUY

Dominion

BRANDS & EQUIPEMENT

WAL-MART

Zellers

Prix net en vigueur après rabais obtenu en magasin lors de la mise en service. Le choix et la disponibilité des sans-fil peuvent varier. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. \* Offre valable jusqu'au 25 décembre 2007 avec nouvelles mises en service seulement. † Cette offre est valable jusqu'au 31 décembre 2007 et s'applique aux clients (nouveaux et actuels) qui s'abonnent aux services de transmission de la voix et de données avec un forfait Parlez & Courriel d'une valeur minimale de 45\$ ou un forfait d'appels vocaux auquel ils ajoutent une option Courriel & Web d'une valeur totale de 45\$ ou plus. TELUS se réserve le droit de modifier les forfaits visés par cette offre promotionnelle en tout temps et sans préavis. ‡ Offre valable jusqu'au 31 décembre 2007 avec nouvelles mises en service à la signature d'une entente de service de 3 ans avec certains sans-fil et aux emplacements participants. Le cadeau est offert sous forme de rabais obtenu en magasin à l'achat de certains produits. Le cadeau est non monnayable et ne peut être jumelé à aucune autre offre. TELUS, le logo TELUS et le futur est simple sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Les familles RIM et BlackBerry<sup>MD</sup> de marques, d'images et de symboles apparentés sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Research In Motion Limited et en sont la propriété exclusive. Les autres marques de commerce et les logos appartiennent à leurs propriétaires respectifs. © 2007 TELUS.

# Schreiber sommé de répondre aux questions

Les membres du comité de l'éthique estiment qu'il a eu assez de temps pour se préparer

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — La patience des députés a ses limites. Karlheinz Schreiber doit répondre aux nombreuses questions des membres du comité de l'éthique de la Chambre des communes aujourd'hui, à défaut de quoi il risque de reprendre rapidement le chemin des géoles.

Le député néo-démocrate Pat Martin a affirmé hier que l'homme d'affaires controversé a eu amplement le temps de consulter ses documents au cours des derniers jours et il s'attend à ce que M. Schreiber soit nettement plus précis ce matin lorsqu'il témoignera à nouveau devant le comité parlementaire.

Jeudi dernier, M. Schreiber a refusé de répondre à la majorité des questions des députés, prétextant n'avoir pas eu le temps de relire les liasses de documents qu'il détient dans ses résidences d'Ottawa, de

**« Nous avons donné suffisamment de temps à M. Schreiber pour qu'il se prépare. Nous lui avons donné à l'avance certaines questions que nous voulons lui poser. Ce n'est plus le temps des excuses. Nous avons fait preuve de patience jusqu'ici. »**

Toronto et en Suisse. Le lendemain, M. Schreiber, qui est présentement détenu au Centre de détention d'Ottawa-Carleton, a été escorté par des policiers jusqu'à sa résidence d'Ottawa, où il a pu consulter certains documents pour rafraîchir sa mémoire.

À moins de 48 heures avant le retour de M. Schreiber devant les députés, son avocat, Edward Greenspan, a affirmé dimanche que les audiances du comité étaient rien de moins qu'un « cirque politique ». Il a aussi soutenu que son client n'avait pas encore eu assez de temps pour relire ses documents.

Ces propos ont soulevé l'ire du député Pat Martin, qui a affirmé hier que M. Schreiber a l'obligation de répondre aux questions des députés.

« Nous avons donné suffisamment de temps à M. Schreiber pour qu'il se prépare. Nous lui avons donné à l'avance certaines questions que nous voulons lui poser. Ce

n'est plus le temps des excuses. Nous avons fait preuve de patience jusqu'ici », a déclaré hier M. Martin.

« Un témoin hostile qui refuse de collaborer ne sera d'aucune utilité pour nous. S'il refuse de collaborer, autant le renvoyer en prison. Nous n'avons pas besoin de lui si tel est le cas », a ajouté M. Martin, qui a multiplié les efforts justement pour forcer M. Schreiber à comparaître devant un comité parlementaire.

M. Schreiber, qui est réclamé par les autorités de l'Allemagne où il doit répondre à des accusations de fraude, d'évasion fiscale et de corruption, se trouvait dans un centre de détention à Toronto, la semaine dernière, avant d'être transféré à Ottawa après que le président de la Chambre des communes, Peter Milliken, eut délivré un mandat à comparaître. Même si les autorités canadiennes ont décidé de surseoir à l'avis d'extradition, la semaine dernière, d'ici à ce que la Cour suprême du Canada ait statué sur son sort, il continue pour le moment de passer ses nuits en prison.

Les députés du comité de l'éthique tentent de faire la lumière sur les transactions financières entre M. Schreiber et l'ancien premier ministre Brian Mulroney. Dans une déclaration sous serment déposée à la Cour supérieure de l'Ontario, le mois dernier, M. Schreiber a affirmé avoir discuté du versement d'une somme de 300 000\$ en espèces avec M. Mulroney, en juin 1993, alors qu'il était toujours premier ministre.

M. Mulroney a reconnu avoir touché cette somme en trois versements en 1993 et 1994 et qu'il s'agissait d'une « erreur colossale de jugement » de sa part.

Devant le comité d'éthique, la semaine dernière, M. Schreiber a tout de même affirmé que ce n'était pas 300 000\$ qu'il devait remettre à M. Mulroney, mais bien 500 000\$. Au bout du compte, il ne lui a pas remis le reste de la somme promise parce que, dit-il, M. Mulroney n'a jamais fait le travail requis, soit de l'aider à implanter une usine de construction de véhicules militaires en Nouvelle-Écosse.

Hier, M. Martin a indiqué que l'une des questions importantes qu'il veut poser à nouveau à M. Schreiber est de savoir si l'homme d'affaires a aussi remis de l'argent comptant à d'autres hommes politiques canadiens.

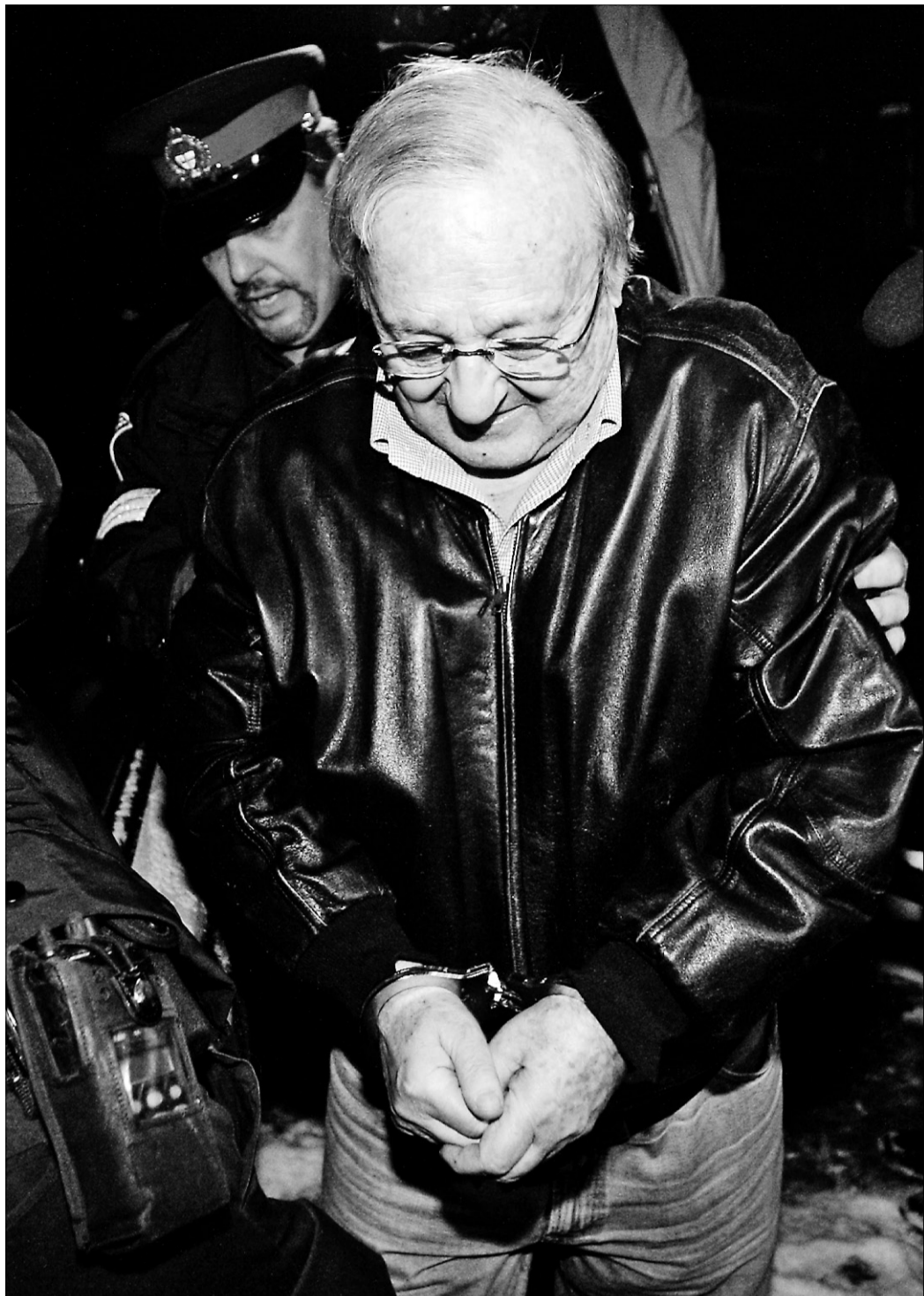


PHOTO CHRIS WATTIE, ARCHIVES REUTERS

Vendredi dernier, Karlheinz Schreiber, qui est présentement détenu au Centre de détention d'Ottawa-Carleton, a été escorté par des policiers jusqu'à sa résidence d'Ottawa, où il a pu consulter certains documents pour rafraîchir sa mémoire.

## Le Saguenay-Lac-Saint-Jean bénéficie des largesses du ministre Blackburn

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le ministre Jean-Pierre Blackburn profite de son titre de responsable du développement économique des régions du Québec pour faire pleuvoir un nombre disproportionné d'investissements sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean, qu'il représente à la Chambre des communes.

Des 228 annonces faites par Développement économique Canada (DEC) pour aider les régions l'an dernier, près de 20% visaient le Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui compte pourtant moins de 4% des habitants de la province, révèlent des documents obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Dans sa première année au cabinet fédéral, Jean-Pierre Blackburn a participé à 75 annonces de DEC, dont 28 dans sa région. Il a prononcé 147 allocutions, dont 33 devant ses électeurs ou leurs voisins.

Aucune autre région de la province n'a été aussi gâtée par le ministre. À titre d'exemple, M. Blackburn n'a fait que huit annonces en Gaspésie, six à Québec, cinq en Estrie et trois sur l'île de Montréal.

Les autres activités de DEC dans ces régions ont été animées par des fonctionnaires ou par d'autres parlementaires tels que le sénateur Michael Fortier (région de Montréal), le député Christian Paradis et le ministre des Transports Lawrence Cannon.

Un rapport produit pour le ministre et dont La Presse Canadienne a obtenu copie indique que le nombre de demandes d'aide

financière déposées au bureau saguenéen de DEC a doublé en 2006-07, pour atteindre 200. D'après DEC, près des deux tiers de ces requêtes sont acceptées.

La valeur totale des annonces faites par l'agence au Saguenay n'a pas été compilée, mais leur nombre suffit à faire bondir l'opposition.

Le libéral Pablo Rodriguez y voit de l'électorisme crasse. « Il y a définitivement utilisation d'annonces gouvernementales à des fins partisans et ça c'est totalement inacceptable », estime le député d'Honoré-Mercier, dans l'Est de Montréal.

« Les subventions de Développement économique Canada ne sont pas là pour annoncer sa réélection à lui, mais pour aider nos entreprises, nos travailleurs et leurs familles. »

Son collègue du Nouveau Parti démocratique Pat Martin trouve pour sa part qu'il s'agit d'un exemple de politique « à l'ancienne » qui consiste à « inonder votre circonscription et d'affamer les autres régions ».

« Les provinces de l'Atlantique et le Québec ont longtemps été le théâtre de tels abus », a rappelé le député de Winnipeg Centre, qui est porte-parole de son parti en matière d'éthique.

Durant la session parlementaire, les activités auxquelles a participé Jean-Pierre Blackburn avaient généralement lieu le vendredi après-midi et/ou le lundi matin. Cela lui permettait de passer le week-end chez lui à Jonquière en facturant le transport à l'agence dont il est responsable.

## Vieux-Québec en forfait

### Forfait Vieux-Québec

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petit déjeuner américain
- Accès à la piscine intérieure / sauna / club santé
- Frais de service

À partir de  
**145\$**  
PAR CHAMBRE, PAR NUIT,  
TAXES EN SUS



Découvrez le **Spa du Manoir!**

HOTEL  
MANOIR VICTORIA

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463.6283

# CERTAINS SONT OBLIGÉS DE RECEVOIR À NOËL.

JEUDI  
**La grande guignolée**  
DES MÉDIAS

Si vous pouvez, donnez.

Pour venir en aide aux plus démunis, faites vos dons en argent au 1 866 908-9090 et au (514) 908-9090 (Ticketpro), ou apportez vos dons en denrées non périssables chez Jean Coutu, Hbc, et les succursales de la Banque Laurentienne jusqu'au 24 décembre. La journée du 6 décembre, de 6 h à 10 h et de 15 h à 19 h, vous pourrez déposer vos dons à l'un des points de collecte suivants :

À l'angle des avenues Mont-Royal et du Parc	Carrefour Angrignon	Jean Coutu 1365 rue Beaumont, au coin de chemin Rockland	Télé-Québec, intersection des rues Parthenais et René-Lévesque de 6 h à 10 h et Fullum et Ste-Catherine de 15 h à 19 h
À l'angle de Atwater et Ste-Catherine ouest	Carrefour Laval	La Baie (Square Philips, rue Ste-Catherine)	TVA, au 1600 boul. de Maisonneuve Est, angle Alexandre-de-Sève
À l'angle de Bombardier et Langelier	Corus, quadrilatère de la Gauchetière, Mansfield, St-Antoine et Université	Maison de Radio-Canada	UQAM, à l'angle de Ste-Catherine et Sanguinet
À l'angle de Laurier et Papineau (jusqu'à 15 h)	Esso, à l'angle des rues Sherbrooke Est et Haig	McGill College, entre de Maisonneuve et Président-Kennedy (devant l'édifice de la Banque Laurentienne)	Place Longueuil
À l'angle de Pie-IX et Ontario	Esso, à l'angle de l'Acadie et Chabanel (Marché central)	Office national du film (3155 Côte-de-Liesse)	Promenades St-Bruno
À l'angle de Sauvé et Papineau	Esso, à l'angle Décarie et Sherbrooke	Pédro-Canada, face à la station de métro Henri-Bourassa	Mail Champlain à Brossard
À l'angle de Sherbrooke et Tricentenaire (jusqu'à midi)	Esso, boul. des Laurentides, coin Bellerose, Laval	Place Bourassa (coin Lacordaire et Henri-Bourassa)	Place Rosemère intersection de la 117 et le Bouthillier
Astral Media Radio - Météomédia - RDS/Info sport, à l'angle des rues Papineau et René-Lévesque	Esso de l'île des Soeurs au coin de chemin René-Lévesque et Berlioz (de 6h à 10 h)	TQS, intersection des rues St-Jacques et McGill (de 6 h à 10 h et 15 h à 18 h)	Boul. Arthur-Sauvé et Champagne à Saint-Eustache
Banque Laurentienne 3870 Notre-Dame, Chomedey, Laval	Halles d'Anjou (boul. des Galeries d'Anjou et Jean-Talon)		Rues Saint-Georges et Parent à Saint-Jérôme

### DONS EN ARGENT SEULEMENT :

Dans les stations de métro suivantes : Métro Berri-UQAM, Métro Bonaventure, Métro Henri-Bourassa, Métro Honoré-Beaugrand, Métro McGill, Métro Place-des-Arts, Métro Radisson, Métro Square-Victoria. Vous pouvez faire votre don en ligne au [www.lagrandeguignoleedesmedias.com](http://www.lagrandeguignoleedesmedias.com) et [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca)



## SUITE DE LA UNE

# Un premier tribunal pour les accusés souffrant de problèmes psychiatriques

## COUR

suite de la page A1

Un accusé qui acceptera de voir sa cause entendue au Tribunal de la santé mentale ne sera pas condamné.

Il n'aura pas de dossier judiciaire, ne paiera pas d'amende et ne fera pas de prison. Mais il devra faire la preuve qu'il suit le traitement thérapeutique imposé par le juge.

Ce tribunal suscite l'enthousiasme chez les uns et des réserves chez d'autres. Ses partisans affirment qu'il répond bien aux besoins particuliers des person-

nes qui ont des problèmes de santé mentale, qu'il vaut mieux les soigner que de les condamner. Ses détracteurs soutiennent que le système judiciaire n'a pas à se substituer au réseau de la santé et qu'il y a un risque d'imposer une forme de contrôle social par les médicaments, lesquels, craint-on, pourraient être administrés par injection.

Très souvent, ce seront les policiers qui, les premiers, se prononceront sur la santé mentale des accusés. «En effet, lorsqu'un procureur, à la lecture de la plainte, constate que l'accusé semble être atteint d'un trouble de santé men-

tal ou que les policiers suggèrent une évaluation psychiatrique, il autorise la plainte normalement, mais remplit une feuille qui réfère le dossier au TSM (tribunal de santé mentale)», indique le document, daté du 8 novembre et rédigé par M<sup>c</sup> Julie Provost, procureur à la cour municipale de Montréal.

L'accusé sera alors convoqué dans une salle d'audience désignée pour le TSM. Lors de cette première comparution, il pourra décider d'être entendu plutôt devant le tribunal régulier. Les responsables d'Action Autonomie Montréal, groupe qui offre des

services en défense des droits en santé mentale, se demandent toutefois si les accusés ne subiront pas de fortes pressions pour rester au TSM.

«Tout un arsenal d'intervenants va se déployer autour d'individus accusés de petits crimes, affirme Claudelle Cyr, membre du groupe. Le tribunal régulier de la cour municipale est complètement engorgé. Les prisons débordent. Bien souvent, la cour n'arrive pas à faire payer les amendes, ni à imposer des travaux communautaires, parce qu'il y en a trop. Il pourrait être bien tentant

d'imposer plutôt un contrôle médicamenteux.»

Trois procureurs de la poursuite seront affectés au TSM. «La désignation d'un groupe restreint de juges pourra être envisagée», ajoute le document. Des intervenants du service Urgence psychosociale-justice Cour, des agents de probation et des agents de liaison avec les services de santé participeront à l'équipe. Un médecin s'y joindra, afin de «faciliter et accélérer le dépistage des accusés qui présentent des troubles de santé mentale». Mais il aura peu de temps pour poser son diagnostic.

**BOUTIQUE SHARKS BOARDSHOP**  
LE + GRAND CHOIX AU QUÉBEC

« SNOWBOARDS » ALPINS  
à partir de **199\$** Planche et fixations (neuves et démos)

HEAD NIBECKER \* PRIOR \* SKI \* CATEK

313, boul. Cartier, Laval • 450-663-5543 • 2 km à l'est de la sortie 7, aut.

**Neuropathies Diabétiques?**  
Douleurs de Zona? Douleurs Neuropathiques Chroniques?

**Neuragen®**

Testé en clinique • Application topique • Résultats en quelques minutes • Amélioration chez plus de 70% des utilisateurs • Aucun effet secondaire • Peut être utilisé 2-4 fois par jour

Neuragen est disponible dans plusieurs pharmacies et magasins de produits naturels. Maintenant disponible chez:

PHARMAPRIX brunet+ CLINI PLUS

Origin BioMed

1800 592-7649  
www.croixrouge.ca

**Croix-Rouge canadienne**  
Division du Québec

En tout lieu.  
En tout temps.

1800 592-7649  
www.croixrouge.ca

PARTONSI!

**VACANCES VOYAGE**

Tous les mercredis et samedis dans LA PRESSE

REPORTAGE PUBLICITAIRE

VOTRE GUIDE D'ACHATS DES FÊTES

**SHOPPING Noël 2**

LE GUIDE DES CADEAUX

SAMEDI 8 DÉCEMBRE DANS LA PRESSE

3516685



## Formés à l'étranger? Avez-vous besoin d'information? Nous pouvons vous aider.

Le nouveau Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCE) du gouvernement du Canada aide les personnes formées à l'étranger à trouver les renseignements et les ressources dont elles ont besoin pour faire évaluer et reconnaître leurs titres de compétences.

Les services du BORTCE sont offerts dans 320 centres de Service Canada, au **www.competences.gc.ca** ou en composant le **1 888 854-1805** (ATS: 1 800 926-9105).

## Cols bleus: un nouveau négociateur syndical

Les cols bleus de Montréal ont un nouveau conseiller syndical. Marc Ranger a succédé à Michel Fontaine. Il est entré en fonction hier. Le nouveau conseiller syndical aura la délicate tâche de conseiller le syndicat dans le renouvellement de la prochaine convention collective. Le syndicat des cols bleus regroupés reste insatisfait de la dernière convention collective imposée par un arbitre. Michel Fontaine travaillait auprès des cols bleus depuis plus de 15 ans. Il sera désormais conseiller syndical en Estrie. Marc Ranger a notamment été conseiller syndical auprès des cols bleus de Laval, des employés de l'UQAM et des professionnels d'Hydro-Québec.

10<sup>e</sup> anniversaire du traité sur les mines antipersonnel

# Le Canada critiqué

LINA DIB  
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Au dixième anniversaire du traité interdisant les mines antipersonnel, ceux qui ont travaillé à son élaboration disent qu'il reste encore au moins 10 ans de travail et ils reprochent au Canada de ne plus pousser à la roue.

Les organisations non gouvernementales (ONG) responsables de la signature de ce traité en 1997 font un bilan plutôt positif des 10 années passées – six pays sur 70 complètement déminés, moins de 6000 accidents par an –, affirmant même qu'il s'agit du «seul traité de désarmement qui marche en ce moment». Mais elles reprochent aux pays signataires de négliger les victimes des mines. Elles sont particulièrement critiques à l'égard du Canada.

Pour souligner ce dixième anniversaire, Ottawa a annoncé une contribution de 80 millions en quatre ans pour le déminage en Afghanistan.

Sylvie Brigot, directrice de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, estime que c'est tant mieux pour ce pays qui est l'un des plus minés de la planète, mais elle ajoute: «Pourquoi tout à coup uniquement une assistance en Afghanistan, alors que jusqu'à présent, l'assistance avait été quand même plutôt répartie, prenant en compte les besoins des autres pays?»

Sa collègue Jody Williams, citoyenne américaine et lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 pour la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, se demande pour sa part si «tout cet argent va à l'Afghanistan parce qu'une controverse entoure la présence de militaires canadiens dans une mission de combat?».

La ministre responsable de l'Agence Canadienne du développement international, Bev



PHOTO STEPHEN THORNE, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Les ONG se questionnent à propos de l'aide octroyée par le Canada au déminage en Afghanistan.

Oda, se défend. «Nous offrons de l'appui à 20 autres pays, je crois. Cet appui ne diminue pas, mais nous augmentons notre engagement envers l'Afghanistan», dit le ministre.

M<sup>mes</sup> Williams et Brigot reprochent également au Canada de ne pas accorder son plein appui à une démarche semblable à celle qui a donné naissance au traité pour l'interdiction des mines antipersonnel: celle qui vise à interdire les bombes à sous-munitions.

Ces bombes n'explorent pas toujours au moment où elles sont lancées; elles se retrouvent dans les zones habitées et peuvent exploser n'importe quand. Un million de ces bombes jonchent le sud du Liban, depuis qu'elles ont été larguées par Israël à l'été 2006.

«On déplore que le Canada ne se positionne pas mieux pour interdire les bombes à sous-munitions, reproche M<sup>me</sup> Brigot. Le Canada est un peu assis entre

deux chaises.»

Ainsi le Canada participe à la fois à un processus lancé par la Norvège, qui vise à arriver rapidement à un traité qui interdise les bombes à sous-munitions. Il appuie également un processus à l'ONU, dans le cadre de la convention sur les armes conventionnelles, qui avance à pas de tortue et qui est perçu par les ONG comme un prétexte pour retarder l'interdiction de ces armes.

«Vous ne pouvez pas envoyer

vos diplomates à deux processus radicalement opposés», affirme Jody Williams.

«Ce que l'on déplore, ajoute M<sup>me</sup> Brigot, c'est que le Canada semble avoir un petit peu perdu son identité, l'identité qui lui avait permis il y a 10 ans de prendre la tête de ce processus (d'interdiction des mines). On ne sait pas ce que le Canada attend pour décider lui-même de la manière dont il veut protéger les populations civiles.»

## La reconnaissance de la nation, un an plus tard

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Il y a un an, la Chambre des communes reconnaissait que le Québec forme une nation au sein d'un Canada uni.

«Cela n'a rien changé pour les Québécois. Ce n'est que de la poudre aux yeux», juge le député péquiste de Lac-Saint-Jean à l'Assemblée nationale, Alexandre Cloutier. Au contraire, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier, porte-parole du gouvernement libéral de Jean Charest, estime que cette motion adoptée par Ottawa constitue «un geste positif». C'est une opinion partagée par le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, qui y voit «un geste d'ouverture».

Tant M. Pelletier que Dumont notent que le geste d'Ottawa constitue «une avancée pour le Québec», même s'il s'agissait d'un geste surtout «symbolique».

Concrètement, l'adoption de cette motion n'a pas eu de conséquences immédiates. Ottawa a même fait des gestes qui ont pour effet de marginaliser davantage le Québec. Par exemple, le gouvernement fédéral a proposé des modifications à la carte électorale qui réduiraient davantage la représentation du Québec au sein du Canada.

L'idée qui circule à Ottawa est de porter le nombre de sièges aux Communes de 308 à 330 sans rajouter un seul siège aux 75 que détient le Québec actuellement. Cela réduira la part du Québec dans le Parlement fédéral de 24 % à 22 %.

## EN BREF

### Des actuaires veulent confier l'assurance emploi à un conseil autonome

Le gouvernement fédéral doit mettre sur pied un nouveau conseil de gouvernance autonome chargé de la gestion du compte d'assurance emploi, dont le solde est de 54 milliards, affirme un rapport de l'Institut des actuaires du Canada (ICA). Le rapport conclut que le mode de financement actuel du régime d'assurance emploi comporte des lacunes. Les actuaires déplorent notamment l'éloignement du principe selon lequel les cotisations versées au régime, et les excédents qui en ont découlé, appartiennent au régime. La nouvelle instance qu'ils proposent, qui relèverait du Parlement, serait chargée des politiques de financement, de placements et d'emprunts du régime d'assurance-emploi. Selon le rapport de l'ICA, le nouvel organisme serait chargé d'établir de façon indépendante les taux de cotisation, de constituer un fonds d'investissement distinct et d'assurer la gestion de ce dernier.

La Presse Canadienne

Jusqu'au 31 décembre 2007

L'événement BMW Canada

## Plaisir ultime

**2%** location de 39 mois<sup>1</sup>  
sur tous<sup>111</sup> les modèles 2007

**3%** location de 36 mois<sup>1</sup>  
sur les modèles sélectionnés 2008

La force du dollar canadien nous permet de vous offrir des taux exceptionnels.

**ÉCONOMISEZ 1%**  
SUR LA TPS<sup>1</sup>

528i 2008



OFFRE À LA LOCATION

BMW 528i 2008 à partir de

**759\$**

/mois pendant 39 mois

**3,9%**

Taux de location

xDrive<sup>™</sup> Traction intégrale

TRACTION MAXIMALE | RENDEMENT MAXIMAL

- Faites vite William, l'événement BMW n'est pas éternel.



**Montréal**  
BMW Canbec  
4090, rue Jean-Talon Ouest  
514.731.7871  
www.bmwcanbec.com

**Laval**  
BMW Laval  
2450, boul. Chomedey  
450.682.1212  
514.990.2269  
www.bmwlaival.com

**Rive-Sud**  
Park Avenue BMW  
8400, boul. Taschereau Ouest  
Brossard 450.445.4555  
Montréal 514.875.4415  
www.parkavenuebmw.com

**Rive-Sud**  
BMW Sainte-Julie  
1633, boul. Armand-Frappier  
450.922.1633  
www.bmwstejustulie.com

BMW  
528i

bmwmontreal.ca



Le plaisir  
de conduire.™

<sup>1</sup>Sous réserve d'un acompte ou d'une entente équivalente; les montants varient selon le modèle. <sup>111</sup>Sauf sur les modèles de Série 5. Les taux de location sont ceux offerts par Services financiers BMW Canada, sous réserve de l'approbation du crédit, sur tous les modèles 2007 de même que sur les modèles BMW X3 3.0i/X3 3.0si, BMW X5 3.0si et BMW 535i/535i/535i 2008. Exemple: à la location d'une BMW 328i 2007 standard à 41 000\$ avec un taux d'intérêt annuel de 2%, un terme de 39 mois et un acompte de 4 050\$, les mensualités sont de 595\$. Exemple: à la location d'une BMW X3 3.0i 2008 standard à 45 300\$ avec un taux d'intérêt annuel de 3%, un terme de 36 mois et un acompte de 6 359\$, les mensualités sont de 499\$. \*Les taux de location sont ceux offerts par Services financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW 528i 2008 de base est de 59 900\$. Pour une location de 39 mois avec un taux d'intérêt annuel de 3,9%, comportant une mensualité de 759\$, un montant de 8 248\$ est exigé à la signature du contrat de location (ce montant inclut le comptant initial, un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière). Le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 32 945\$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km, 0,25 \$ du kilomètre excédentaire. Des frais peuvent être exigés pour usage excessif. Offre d'une durée limitée, sujette à la disponibilité, peut-être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 décembre 2007. Photo à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2008 achetés au Canada d'un concessionnaire BMW autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 kilomètres, selon la première éventualité. <sup>11</sup>Le plein montant de TPS demeure applicable, mais BMW assume le 1% de différence jusqu'au 31 décembre 2007. ©2007 BMW Canada inc. «BMW», le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

## ACTUALITÉS

LAVAL

# Bagarre sanglante dans un McDo

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Deux individus de 20 ans qui sont entrés, en début de soirée dimanche, dans un McDonald's de Laval, armés d'un bâton de baseball et d'un bâton télescopique pour «faire la fête» à 10 jeunes gens, présumés membres de gangs de rue, ont été poignardés par ceux qu'ils voulaient agresser.

L'un d'eux, qui à 17 ans avait été confié à la direction des cen-

tres jeunesse pendant huit mois après avoir été reconnu coupable d'un meurtre non prémédité, est maintenu dans un coma artificiel à l'hôpital du Sacré-Cœur. Son complice a été légèrement blessé et selon la police de Laval, il refusait de parler aux enquêteurs. Il réclame la présence de son avocat.

L'agente Nathalie Lorrain, des affaires publiques de la police lavalloise, a indiqué que vers 19h30 un employé du

McDonald's du boulevard de la Concorde, quartier Duvernay, avait contacté le 911. «À l'arrivée des policiers, il n'y avait personne à l'intérieur du restaurant à l'exception du personnel. Sur le plancher, il y avait une mare de sang. Selon les renseignements obtenus, les deux compères se sont dirigés directement vers le groupe ciblé.»

Peu de temps après, un médecin des urgences de la Cité de la

Santé a contacté la police pour l'informer que deux individus blessés par des coups de couteau venaient d'arriver.

## Aucune arrestation

«L'un d'eux était dans un tel état critique que les médecins, craignant pour sa vie, l'ont fait transférer à l'hôpital du Sacré-Cœur. Il n'est plus en danger. L'autre a été blessé légèrement. On pense qu'un troisième individu les aurait conduits à

l'hôpital», a ajouté la policière Lorrain.

Il appert que les 10 jeunes gens qui étaient visés sont des clients réguliers de ce restaurant dont ils auraient en quelque sorte pris possession.

L'enquête policière risque d'être difficile, mais on espère que les caméras de l'endroit ont pu capter des images qui permettront d'identifier des bellégérants. Aucune arrestation n'a été effectuée.

## De la morphine fatale, donnée «pour bien faire»

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Un homme de Québec qui a plaidé coupable à une accusation de négligence criminelle causant la mort, aurait voulu aider une amie en lui donnant de la morphine.

Selon Michel Larouche, l'amie à qui il avait fourni cette drogue et qui en est morte peu après, en octobre 2006, se plaignait de douleurs à un bras. La femme souffrant d'emphysème et ayant consommé de l'alcool lui avait demandé «quelque chose» pour la soulager.

Les deux enfants de la victime contestent toutefois certaines informations qui ont filtré à la suite du décès, principalement l'allégation d'après laquelle il se serait agi d'un suicide assisté. Selon eux, la femme était sereine à cette époque et sa nouvelle médication lui permettait d'entrevoir de meilleurs jours.

Les parties ont entrepris hier les plaidoiries sur la peine de l'accusé âgé de 55 ans et sans antécédents judiciaires.

«J'ai fait pour bien faire», s'est défendu le quinquagénaire souffrant lui-même de sclérose en plaques lorsqu'il a communiqué avec Info Santé, constatant qu'il ne parvenait plus à réveiller son amie. «Si elle meurt, je meurs, a-t-il ensuite déclaré à l'enquêteur qui l'interrogeait. Je l'aurais pas laissé mourir.»

Reconnaissant que la victime fumait beaucoup, son fils a nié qu'elle souffrait d'emphysème. Séjournant en Europe à ce moment, le jeune homme âgé de 28 ans est rentré précipitamment à Québec. À son arrivée à l'hôpital, il a trouvé l'accusé, un ami de sa mère depuis quelques années, au service des soins intensifs.

La soeur de la victime a précisé qu'à la suite d'interventions chirurgicales, celle-ci prenait «énormément de médicaments», mais qu'un médecin était parvenu à ajuster sa médication. Selon la femme, la victime faisait des efforts pour «se reprendre en main» et elle n'était pas du tout suicidaire.

Les plaidoiries sur la peine se poursuivront aujourd'hui.

## L'accusé reconnaît avoir tuée Josée Pothier «sans le vouloir»

CHRISTIANE DESJARDINS

C'est Daniel Dussault qui a tué Josée Pothier le soir du 23 septembre 2005, dans son appartement de la rue Sheppard. Cela n'est absolument pas contesté. C'est plutôt sur sa capacité à former l'intention de tuer, lorsqu'il a poignardé la victime à 30 reprises, que se joue maintenant le sort de l'accusé de 37 ans.

Dans cette affaire, Dussault est accusé de meurtre non prémédité. Hier, dans le cadre des plaidoiries qui se déroulaient devant jury au palais de justice de Montréal, les avocats des deux parties ont expliqué leur point de vue. Pour M<sup>c</sup> Marcel Guérin, avocat de Dussault, il est clair que le jugement de ce dernier était altéré par sa consommation importante de crack et de bière. Dussault, ex-détenu et travailleur de la construction, consommait régu-

lièrement. Mais dans les trois jours précédant le crime, il se serait littéralement défoncé au crack. Il prétend avoir englouti près de 28 grammes de crack, en plus de boire beaucoup de bière. Il affirme que lors d'une dispute avec M<sup>me</sup> Pothier, elle a foncé sur lui avec un couteau-éplucheur dans les mains. Il lui a enlevé le couteau et l'a tuée. «Il a paranoïé... La coke et l'alcool l'ont amené à une réaction démesurée. On ne vous plaide pas la légitime défense. Ce monsieur-là ne va pas sortir libre. On vous demande de l'acquiescer de l'accusation de meurtre au deuxième degré et de le déclarer coupable d'homicide involontaire coupable», de dire M<sup>c</sup> Guérin.

## La Couronne en désaccord

La procureure de la Couronne Hélène Di Salvo est pour sa part convaincue que l'accusé n'était pas intoxiqué autant qu'il veut

le faire croire au jury. «Je ne dis pas qu'il n'était pas intoxiqué, mais il ne l'était pas au point d'être incapable de former l'intention de tuer. Il était en colère, il a perdu le contrôle. Il vous l'a dit: elle (M<sup>me</sup> Pothier) lui cillait dans les oreilles, il voulait qu'elle s'en aille... Il vous a dit: j'ai vargé dessus jusqu'à temps qu'elle arrête», a notamment plaidé M<sup>c</sup> Di Salvo. Selon elle, M<sup>me</sup> Pothier n'a par ailleurs jamais eu de couteau dans les mains, et c'est Dussault seul qui s'est emparé d'un couteau.

Le juge Fraser Martin a commencé à donner ses directives hier, et il poursuivra aujourd'hui. Après quoi, les jurés seront isolés pour entreprendre leurs délibérations. Rappelons que la victime demeurait chez Dussault depuis quelques semaines seulement quand le meurtre est survenu.

# LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 2007 LA PRESSE



**Le samedi 29 décembre prochain,**

La Presse regroupera dans un cahier spécial, les photos des enfants nés au cours de l'année 2007.

en collaboration avec :



**mamanpourlavie.com**

portail vivant au service des parents

Présentez-nous votre bébé dans ce cahier spécial et sur [mamanpourlavie.com](http://mamanpourlavie.com) en réservant dès maintenant votre espace pour seulement

**45\$\*** (taxes en sus).

**Vous recevrez automatiquement un livre de la série Léon et un de la série Puce**

(les livres seront sélectionnés au hasard)



la courte échelle

**FAITES PARAÎTRE LA PHOTO DE VOTRE BÉBÉ À LA UNE DU CAHIER!**

Douze (12) bébés se partageront l'honneur d'être en couverture du cahier spécial.

Inscription au coût de 215\$\*\* (taxes en sus) ATTENTION: PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!

## Hâtez-vous!

La date limite est le 7 décembre

Le coupon est également disponible sur [mamanpourlavie.com](http://mamanpourlavie.com)

Nom :	Prénom :
Adresse :	App. :
Ville :	Code postal :
Tél. (dom.) :	Tél. (trav.) :
Prénom et nom du bébé :	
Prénoms et noms des parents :	
La photo de bébé dans La Presse et sur <a href="http://mamanpourlavie.com">mamanpourlavie.com</a> : 51,28 \$* (taxes incluses)	
Bébé à la une : 244,99 \$** (taxes incluses)	
<input type="checkbox"/> Ci-joint un chèque ou mandat-poste à l'ordre de La Presse Itée	
ou paiement par carte de crédit : <input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> MasterCard No de la carte de crédit : _____ Date d'expiration : ____/____/____	
Signature : _____	

Cochez si vous ne désirez pas recevoir d'offres promotionnelles.

Je désire participer au concours spécial [mamanpourlavie.com](http://mamanpourlavie.com) de janvier 2008  
Tous les détails sur le site.

De plus, courez la chance de gagner l'un des

**10 chèques-cadeaux** d'une valeur de

**500 \$**

**CheeZZ!**  
photo

ou l'un des

**10 chèques-cadeaux** d'une valeur de

**250 \$**

**La mère poule**

Règlements du concours disponibles à La Presse et sur [mamanpourlavie.com](http://mamanpourlavie.com)

# L'Iran propose un pacte de sécurité aux émirats du pétrole

Téhéran a stoppé son programme nucléaire militaire depuis 2003, selon un rapport déclassifié des services secrets américains

JOONEED KHAN

Premier président de l'Iran jamais invité à un sommet du Conseil de coopération du Golfe

le Koweït, le Qatar, Oman et Bahreïn. Ces pays dépendent de la protection des États-Unis et hébergent 40 000 GI sur leur sol.

Ahmadinedjad à ce sommet, qui a débuté hier au Qatar reflète la montée en puissance de l'Iran aux yeux de ses voisins arabes.

« Nous proposons la paix et la sécurité sans ingérences étrangères », a dit le président de l'Iran, appelant à « l'instauration d'institutions économiques pour plus de coopération entre nos sept États ».

Le sommet se termine aujourd'hui et il n'y a pas eu de réponse arabe à l'offre de l'Iran. Mais l'émir du Qatar, Hamad bin Khalifa

menaces » qui pèsent sur la sécurité et la prospérité du Golfe.

Il a appelé au dialogue entre les États concernés et affirmé que l'ONU était l'endroit où résoudre les conflits régionaux, quelles qu'en soient les causes et les contextes.

## La menace de Washington

La menace croissante d'un

recours militaire des États-Unis contre le projet nucléaire de l'Iran, que Washington soupçonnait jusqu'à maintenant d'être militaire, inquiète le CCG au point où celui-ci a offert le mois dernier de fournir l'Iran en uranium enrichi à des fins pacifiques. Ahmadinedjad n'a pas abordé le sujet hier.

À Doha, le ministre omanais des Affaires étrangères, Youssef bin Alawi, a déclaré au journal *Al Charq* que ce dossier était une affaire internationale impliquant d'immenses intérêts, pas une affaire bilatérale entre les États-Unis et l'Iran.

« La ferme position du CCG appelant à une solution pacifique de l'impasse nucléaire iranienne reflète la préoccupation commune pour la paix et la stabilité régionales, sans que soit mis en cause le droit des États à la technologie nucléaire pacifique », écrit de son côté l'agence bahreïnienne BNA.

## La menace croissante d'un recours militaire des États-Unis contre le projet nucléaire de l'Iran, que Washington soupçonnait jusqu'à maintenant d'être militaire, inquiète le Conseil de coopération du Golfe.

(CCG), qui réunit six pétro-émirats de la région, Mahmoud Ahmadinedjad a proposé hier un pacte de sécurité et un accord économique visant « la paix et la prospérité pour tous ».

Cette avancée survient alors que Washington vient de déclassifier un rapport de renseignement reconnaissant, pour la première fois, que l'Iran a stoppé son programme nucléaire militaire en 2003 et qu'il ne pourrait pas, s'il le décidait, construire une bombe atomique avant 2010 ou 2015.

Le CCG a été créé en 1981 pour contrer la révolution islamique en Iran, à une époque où ce pays entraînait dans sa longue guerre contre l'Irak.

## Montée de l'Iran

Il regroupe l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis (EAU),

Le fait que le CCG ait invité al-Thani, a évoqué « les graves

Venez jouer et courez la chance de gagner jusqu'à **10 000\$\***

Distinguez-vous.



**LA TOUTE NOUVELLE 2008 CTS**

**499\$ /mois<sup>1</sup>**  
Transport et préparation inclus

Boîte automatique à 6 vitesses  
Moteur V6 de 3,6 l à calage variable des soupapes développant 263 ch  
Sièges baquets avant chauffants avec surface en cuir  
Roues de 17 po en aluminium  
Système Stabilitrak<sup>MC</sup> avec traction asservie tout régime  
Système de transmission intégrale offert en option

**3524687**

**C'est CLERMONT**  
CHEVROLET • CADILLAC

**5363, St-Denis, Montréal**  
**514-279-6301** ☎ Laurier  
**www.clermontauto.com**


**2008 MOTOR TRENDS VOITURE DE L'ANNÉE**

**Gagnez le souhait**

\* applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf.

**FLOWING LINES<sup>®</sup>**

Diamants étincelants sertis sur or 18k ou platine à partir de 1 200 \$



2.27 cts      1.05 cts  
4.56 cts      7.04 cts

**KAUFMANN de SUISSE**  
MAÎTRES JOAILLIERS & GEMMOLOGUES - DEPUIS 1954

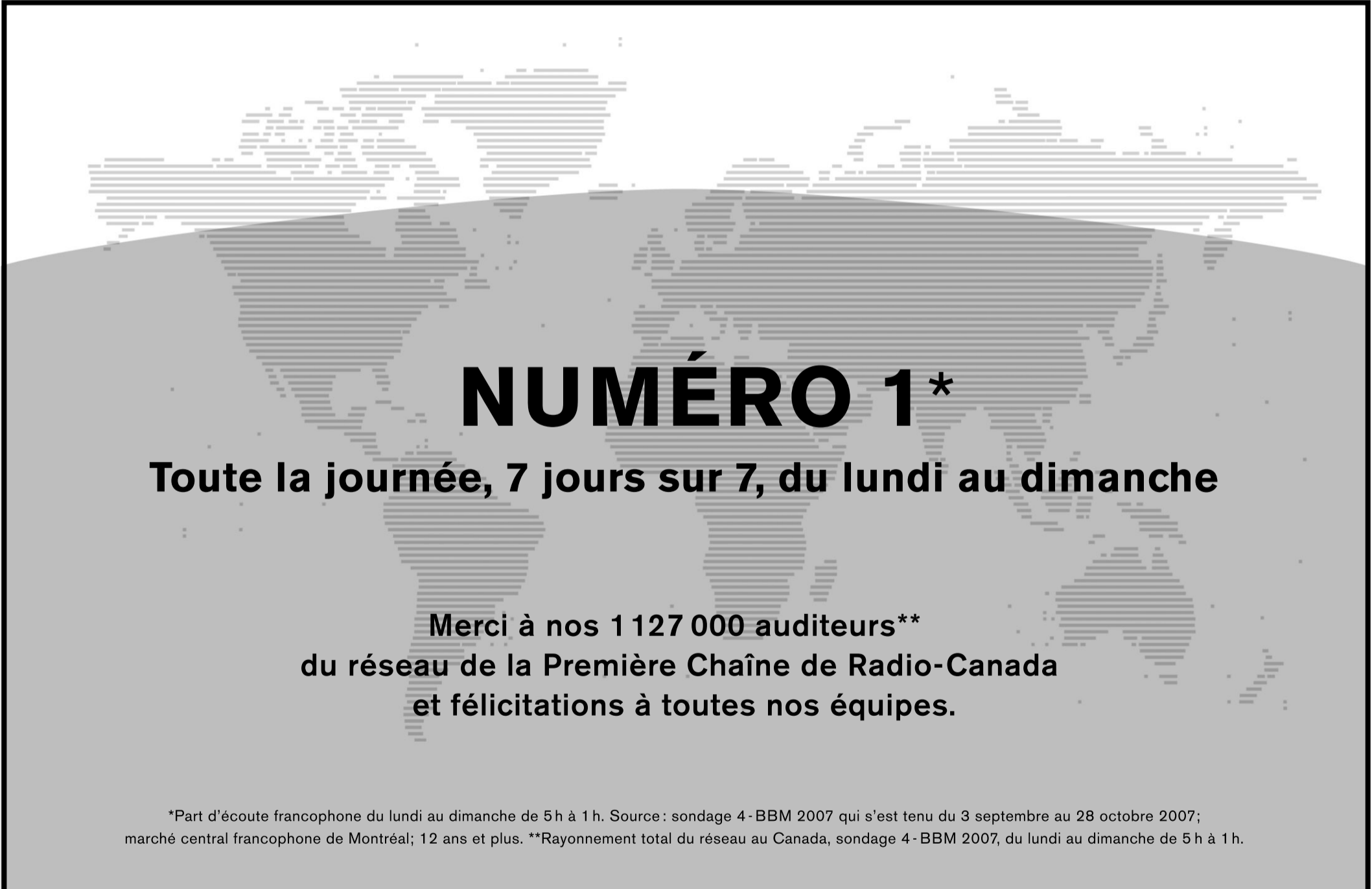
**MONTRÉAL**  
2195 rue Crescent  
514.848.0595

**NEW YORK**  
785 Madison Ave.  
212.249.5700

**PALM BEACH**  
210 Worth Ave.  
561.832.4918

[www.kaufmandesuisse.ca](http://www.kaufmandesuisse.ca)

3525417A




**NUMÉRO 1\***

**Toute la journée, 7 jours sur 7, du lundi au dimanche**

**Merci à nos 1 127 000 auditeurs\*\***  
**du réseau de la Première Chaîne de Radio-Canada**  
**et félicitations à toutes nos équipes.**

\*Part d'écoute francophone du lundi au dimanche de 5h à 1h. Source: sondage 4-BBM 2007 qui s'est tenu du 3 septembre au 28 octobre 2007; marché central francophone de Montréal; 12 ans et plus. \*\*Rayonnement total du réseau au Canada, sondage 4-BBM 2007, du lundi au dimanche de 5h à 1h.



**95,1 FM**

**PREMIÈRE CHAÎNE**

## Référendum au Venezuela

## Hugo Chavez admet sa défaite



NICOLAS BÉRUBÉ  
ENVOYÉ SPÉCIAL  
CARACAS

Le Venezuela s'est réveillé comme après un mauvais rêve hier matin. Les partisans de Chavez avaient la tête entre les jambes, tandis que les partisans du « non » célébraient leur victoire serrée face à un homme dont le dessein était de diriger le pays d'une main de fer jusqu'à sa mort.

Ceux qui souriaient le plus dans les rues de Caracas hier étaient les étudiants. Depuis des mois, des milliers d'entre eux faisaient campagne contre les changements constitutionnels demandés par Hugo Chavez.

Le chef de la Fédération des étudiants de l'Université centrale du Venezuela, Stalin Gonzales, a appelé ses compatriotes à célébrer la victoire dans le calme, hier.

« Nous devons être humbles. Nous ne devons pas croire que nous sommes meilleurs que les autres. Le président a admis sa défaite, et c'est l'occasion d'avoir un nouveau dialogue sur le pays que nous voulons créer, au-delà de nos différences », a-t-il dit.

Beaucoup d'étudiants au Venezuela sont opposés à Chavez. Ils estiment que ses réformes visaient à faire de leur pays un nouveau Cuba. Durant sa campagne, le président a choisi de ne pas prêter une oreille attentive à leurs doléances, préférant s'adresser à son électoral traditionnel: les pauvres, qui bénéficient le plus de ses programmes sociaux. Pour Manuel Tomassi, étudiant en économie à l'Université centrale du Venezuela, et militant anti-Chavez, la défaite du président marque un tournant décisif au Venezuela. « Chavez n'a plus le choix: il doit nous écouter. Le pays ne lui appartient pas. Le président doit bâtir un pays qui convient à tout le monde, pas seulement à ses alliés. Il faut unir le pays, et cesser de le diviser comme ça a été le cas depuis que Chavez a pris le pouvoir en 1999. »

## Un projet impopulaire

Près de 51 % des électeurs ont rejeté, dimanche, les changements constitutionnels proposé par Chavez, qui visaient à augmenter ses pouvoirs, et 49 % les ont appuyés. Plus de 44 % des électeurs ont choisi de ne pas aller voter, une statistique décevante pour Hugo Chavez, qui misait sur sa popularité phénoménale pour mobiliser les citoyens.



Des jeunes anti-Chavez prient en attendant les résultats du référendum tenu au Venezuela. Près de 51 % des électeurs ont rejeté, dimanche, les changements constitutionnels proposés par le président vénézuélien, alors que 49 % les ont appuyés. Plus de 44 % des électeurs se sont abstenus de voter.

Dans son discours post-référendaire, tôt hier matin, Chavez a admis la défaite, mais n'a pas renoncé à faire du Venezuela un pays socialiste. « Je félicite mes adversaires pour leur victoire. C'est une longue bataille que nous menons, il faut se remettre

**L'historienne Magarita Lopez Maya a expliqué que le vote était « une défaite personnelle pour Chavez, mais une bonne chose pour le pays. » « M. Chavez va être forcé de repenser à ses projets, repenser à la façon dont il pourra convaincre la population du bien-fondé des changements qu'il veut apporter. »**

en selle et garder la tête haute. »

Dire que Chavez est un leader polarisant au Venezuela est un euphémisme: dans certains quartiers de la capitale, vous pouvez vous faire battre pour avoir dit que vous appuyez Chavez. Parallèlement, les opposants du président ont documenté plusieurs cas d'intimidation et de violence perpétrés par des sol-

datés à l'endroit des manifestants anti-Chavez.

Si Hugo Chavez n'a pas réussi à convaincre ses partisans d'aller voter, c'est en grande partie parce que ceux-ci n'approuvaient tout simplement pas ses réformes. En ce sens, la critique

la plus douloureuse pour Chavez est venue le mois dernier, de la bouche de Raul Baduel, son grand ami et ex-ministre de la Défense.

Pour Baduel, les réformes étaient l'équivalent d'un « coup d'État constitutionnel ». Une critique qui a fait d'autant plus mal que Baduel avait personnellement négocié le retour au pou-

voir de Chavez durant le coup d'État de 2002.

Se prononçant sur les résultats du référendum, hier, l'historienne Magarita Lopez Maya a expliqué que le vote était « une défaite personnelle pour Chavez, mais une bonne chose pour le

pays. »

« M. Chavez va se remettre de cette défaite, mais il va être forcé de repenser à ses projets, repenser à la façon dont il pourra convaincre la population du bien-fondé des changements qu'il veut apporter. »

## Manifestations sans éclat

Quelques centaines de suppor-

teurs de Chavez se sont réunis autour du palais présidentiel hier après-midi. Ils ont scandé des slogans et fait sauter des pétards, mais c'était pour la forme: le rassemblement n'avait rien des manifestations monstres auxquelles le Venezuela est habitué. « Nous voulons dire au président que nous sommes toujours derrière lui, a dit Saida Morales, mère de famille et propriétaire d'une boutique de produits de beauté. Même s'il a perdu le référendum par quelques votes, il est toujours notre président et nous appuyons toujours ses politiques. »

Parallèlement, plusieurs organismes se sont réjouis de la défaite de Chavez. L'organisation Reporters sans frontières (RSF), notamment, a salué la victoire du « non » hier. « Nous sommes convaincus que le résultat du vote est directement lié à la question du contrôle des médias et des changements concernant la liberté de la presse » a indiqué RSF dans un communiqué.

## Sondage auprès des Afghans sur la situation dans leur pays

## La sécurité s'améliore, l'économie se dégrade

TRISTAN PÉLOQUIN

Une majorité d'Afghans estime que la situation dans leur pays s'améliore, particulièrement sur le plan de la sécurité, même si les enjeux liés à la violence, aux seigneurs de guerre et aux talibans restent des problèmes importants. En revanche, la perception de l'état général de l'économie et de l'emploi a empiré depuis 2005, révèle une enquête menée auprès de la population afghane.

Réalisée sur la base d'entrevues face à face avec 1377 Afghans choisis au hasard entre le 28 octobre et le 17 novembre, l'enquête indique que 54 % des Afghans jugent que leur pays « va dans la bonne direction », contre 24 % qui croient le contraire. Plus de 33 % de ceux qui estiment que les choses vont pour le mieux évoquent la bonne sécurité dans le pays. Lorsque le même sondage avait été mené en 2004, seulement 20 % des répondants avaient avancé cet argument.

Six ans après la chute des talibans, « le sondage tend aussi à démontrer que, malgré un léger recul (par rapport à 2005), le

soutien à l'égard du gouvernement Karzaï et des forces militaires étrangères reste très solide, note Craig Charney, de Charney Research, la firme qui a réalisé l'étude pour le compte de la BBC et d'ABC News. Il y a cependant un risque important de glissement si le nombre de morts parmi les civils et les fouilles abusives continuent de se produire. »

Les trois quarts des Afghans questionnés estiment aujourd'hui que la venue des forces américaines et de l'OTAN en 2001 pour renverser le régime des talibans était une bonne chose. Cette proportion était légèrement plus élevée (87 %) en 2005.

Le travail des militaires est perçu de façon positive par 67 % de la population. Les 29 % de répondants qui ont cependant une mauvaise impression de la présence militaire étrangère évoquent spontanément les morts parmi les civils et les fouilles abusives comme facteur expliquant leur opposition. « Nous notons une proportion importante d'Afghans qui ont eu connaissance de bavures commi-

ses par les soldats étrangers dans leur région (63 %), et leur nombre risque juste d'augmenter avec la reprise des bombardements dans certaines parties du pays », affirme M. Charney.

## Difficultés économiques

Parmi les 24 % qui estiment que le pays va « dans la mauvaise direction », plus de la moitié des répondants évoque spontanément la mauvaise performance économique du pays, alors que le quart souligne l'absence de progrès dans les efforts de reconstruction. Près de 75 % des répondants estiment que la disponibilité des emplois est mauvaise, un net recul par rapport à la perception enregistrée en 2005 (60 %).

La corruption reste d'ailleurs un problème majeur, avec 27 % des répondants qui affirment avoir dû verser un pot-de-vin à un membre de la Police nationale afghane pour assurer leur protection.

D'un point de vue statistique, la marge d'erreur de l'étude est de 3,5 points de pourcentage 19 fois sur 20.

## APERÇU DU SONDRAGE

Comment qualifieriez-vous le travail... du gouvernement afghan actuel?

	2007	2006	2005
Excellent	15	15	27
Bon	44	48	53
Correct	29	27	14
Faible	11	9	5

Des Américains en Afghanistan?

	2007	2006	2005
Excellent	8	12	20
Bon	35	45	48
Correct	32	27	22
Faible	21	15	8

Qui préférez-vous voir au pouvoir en Afghanistan aujourd'hui?

	2007	2006	2005
Le gouvernement actuel	84	88	91
Les talibans	4	3	1



André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**

Guy Crevier &gt; Président et éditeur

Philippe Cantin &gt; Vice-président à l'information et éditeur adjoint

Éric Trottier &gt; Directeur de l'information

André Pratte &gt; Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## La méthode Sarkozy

apratte@lapresse.ca  
ANDRÉ PRATTE

En mai dernier, Nicolas Sarkozy avait déstabilisé ses adversaires en appelant à son gouvernement des personnalités de gauche. Stephen Harper a adopté cet automne une tactique similaire.

Il a d'abord nommé le libéral John Manley à la tête d'un comité chargé de se pencher sur la suite de la mission canadienne en Afghanistan après 2009. Hier, on apprenait que le ministre de l'Environnement, John Baird, sera conseillé à la conférence de l'ONU

## Comme le président français, Stephen Harper ouvre son gouvernement à d'autres courants de pensée.

sur les changements climatiques par un groupe d'experts dont fait partie l'ancien premier ministre péquiste Pierre Marc Johnson. Hier encore, M. Harper a annoncé la nomination de Bernard Lord comme conseiller du gouvernement en matière de langues officielles. Contrairement à M.M. Manley et Johnson, M. Lord est un conservateur. Mais pour ce qui est des langues officielles, l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick vient d'un tout autre horizon idéologique que celui des réformistes de M. Harper.

L'audace tactique de ces manœuvres impressionne. La présence de M. Johnson aux côtés de M. Baird risque de priver le chef libéral Stéphane Dion d'une partie de l'attention médiatique qu'il espérait en se rendant à Bali. Cela dit, au-delà de l'aspect partisan des choses, ces nominations sont-elles significatives?

## De Caracas à Moscou



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Le même jour, Vladimir Poutine a remporté une victoire éclatante à la Douma et Hugo Chavez a subi une défaite référendaire, non pas cuisante, mais certainement dure pour lui. Pour toutes sortes de raisons – les excès de langage, le nationalisme exacerbé, l'extrême passion du pouvoir, la tentation autoritaire –, on compare souvent les deux chefs d'État. Cependant, les deux scrutins ne se sont pas du tout déroulés de la même façon. Et les conséquences sont fort différentes aussi.

Hier, le président vénézuélien a rapidement reconnu sa défaite, sans user de sa rhétorique vengeresse coutumière, après que son projet de réforme de la Constitution eut été rejeté par une marge inférieure à 2%. Le scrutin lui-même semble s'être déroulé sans irrégularités majeures; cependant,

## Poutine sort du scrutin de dimanche plus fort que Chavez dans son pays. C'est la Russie qui est affaiblie...

contrairement aux élections passées ou au référendum de 2004, le vote n'a été supervisé par aucun organisme international.

Cette sérénité peut étonner. Le référendum a été précédé par plusieurs grandes manifestations anti-Chavez auxquelles, cette fois, ont participé les étudiants. Le président a proféré des menaces à l'endroit de Washington et s'est brouillé avec quelques-uns de ses partenaires et voisins. Chez les élites politiques comme chez les supporters du président, de sérieuses

Il se peut en effet que le gouvernement conservateur se serve de ces personnalités à la seule fin de redorer son image dans des domaines où elle est passablement ternie. C'est peut-être, aussi, une façon de repousser à plus tard – après des élections en février – des décisions impopulaires. En tout respect pour M. Lord, on se demande pourquoi le gouvernement doit avoir recours à ses services. Le Commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, a déjà présenté de nombreuses recommandations au gouvernement, recommandations que celui-ci ne semble pas pressé de mettre en œuvre. On pense au rétablissement du programme de contestation judiciaire, une idée que M. Harper a à nouveau rejetée d'un revers de main hier.

Comme l'a souligné M. Fraser, «la volonté d'agir du nouveau gouvernement, si elle existe, ne s'est pas encore manifestée aussi clairement qu'on l'aurait souhaité». Or, cette volonté est plus nécessaire que jamais. Ce matin, Statistique Canada publiera les données du recensement de 2006 sur la situation linguistique. On y constatera sans doute l'assimilation à l'anglais d'un nombre toujours croissant de francophones hors Québec.

Au sujet de ces nominations, il y a tout de même lieu d'entretenir certains espoirs. Ayant confié à des personnalités bien connues la tâche de le conseiller, il sera difficile pour le gouvernement Harper d'aller à l'encontre de leurs avis. Par exemple, compte tenu de la méfiance considérable que suscite le positionnement international des conservateurs dans le domaine des changements climatiques, M. Baird ne pourra se permettre de quitter Bali sans la caution morale de M. Johnson.

Tactique purement partisane ou non, il est donc possible que l'ouverture de M. Harper à d'autres courants de pensée déteigne sur les politiques de son gouvernement, les rendant moins dogmatiques. C'est-à-dire plus proches des convictions d'une majorité de Canadiens.

divisions sont apparues. Bref, la tension était grande, dimanche, ce qui explique peut-être qu'à peine 50% des 16 millions d'électeurs vénézuéliens soient allés voter.

Un référendum gagnant aurait donné à Chavez un nouveau bouquet de pouvoirs, dont celui de solliciter un troisième mandat – et un quatrième, et un cinquième... – à la présidence.

Aussi, le disciple de Fidel Castro sera peut-être ralenti dans sa longue marche vers le pétrosocialisme. Mais il serait étonnant qu'il soit vraiment stoppé, parce qu'il contrôle déjà toutes les grandes institutions du pays ainsi que le pétrole: une bourse annuelle de 60 milliards US\$, dont les deux tiers proviennent des États-Unis. Chavez peut aussi compter sur une base enthousiaste, en raison des mesures sociales concrètes et populaires, bien que parfois ésothériques, qu'il a livrées.

Seule l'économie pourrait à la longue flancher, ce que les milieux financiers vénézuéliens redoutent déjà.

Ce qui s'est passé en Russie était plus prévisible – et néanmoins incongru.

Les élections législatives de dimanche ont donné 64% des voix à Russie unie, le parti de Vladimir Poutine, en plus d'une quinzaine de points de pourcentage à des partis plus ou moins alliés. Personne ne s'attendait à ce qu'il en soit autrement. Aussi, on a du mal à comprendre pourquoi, comme l'ont remarqué les observateurs européens présents sur les lieux, il aura fallu utiliser la supercherie et la fraude à si grande échelle. Et ce, jusqu'à obtenir un taux de participation de plus de 99% (et une majorité favorable à la liste Poutine) en... Tchétchénie!

Même s'il doit céder son fauteuil de président en mars, Poutine sort de la consultation populaire beaucoup plus fort que Chavez dans son pays. Mais ces élections littéralement soviétiques entachent gravement la Russie, que l'on croyait pourtant promise à des lendemains qui chanteraient un peu mieux.

## LE GÉNÉRAL STÉPHANOV ILLARIONOVITCH KOUTOUSOV DIONOVITCH ATTENDANT SON HEURE



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## FORUM@LAPRESSE.CA

## Une belle tempête?

Quelle belle journée! Moi j'adore! Je viens au centre-ville en métro ou en train et je ris de tous ceux qui sont dans leur voiture et qui s'obstinent à venir travailler en ville en voiture. Prenez les transports en commun ou restez chez vous! Moi, je trouve ça dommage que les chasse-neige passent. Ils détruisent le beau paysage! O.-K. pour les grosses artères, mais pour les petites rues, laissez-les au naturel. C'est plus beau et c'est bien moins de trouble. Le problème, ce n'est pas le 30 cm de neige, ce sont les bancs de neige dure de trois pieds de haut laissés par les chasse-neige! Dans ma rue, personne n'a eu de difficulté ce matin pour sortir du stationnement ou pour circuler dans la ville... jusqu'à ce que la «charrue» passe. Tous les gens stationnés dans la rue se sont vus bloqués dans les bancs de neige... Vivons avec la nature, n'asseyons pas de la contrôler!

T. Lévesque

## Patients et disciplinés, les Montréalais!

Lundi 3 décembre, 8h30, jour de tempête de neige. Métro Beaubien. Une foule compacte bloque l'entrée du métro. Je crains une fermeture. Mais non. Une colonne de gens zigzague, en rang silencieux et discipliné, jusqu'au guichet pour se procurer billets ou carte mensuelle. Une attente qui durera sûrement plus d'une demi-heure pour les derniers arrivés. Chanceuse que je suis, j'ai mon billet et je passe à travers la file. La patience de ces gens me stupéfie. Personne ne maugrée. C'est sûr qu'on n'est pas à Paris! Mais, dites-moi, n'aurait-il pas été «gentil» de laisser entrer les gens gratuitement? Ce soir ou demain, ils auraient pu l'acheter leur laissez-passer mensuel? Il fait tempête. Bien des gens profiteront de ce «prétexte» pour rester chez eux. Pourquoi ne pas encourager les braves?

Odette Bourdon  
Montréal

## Pas facile de marcher

Difficile de comprendre la répartition de travail des cols bleus de Montréal: ce matin, on a passé la chenillette dans les petites rues du Plateau, mais pas sur la rue Mont-Royal, la plus achalandée! Et aucune en vue dans le Vieux... C'était pas facile de marcher.

Marjolaine Jacob



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

La tempête d'hier a tenu les cols bleus fort occupés.

## Restez chez vous!

Quand il neige, tout devient tellement beau. Plusieurs critiquent les cols bleus de ne pas réagir assez rapidement. J'ai hâte de vous voir dans 15 ans, quand il n'y aura plus suffisamment de pétrole pour faire avancer l'armée de charues dans les rues. Nous retournerons à l'époque d'il y a 100 ans, alors qu'on se promenait en skis et en raquettes dans les rues de Montréal. L'hiver sera encore beau, mais vous n'aurez plus ce ridicule réflexe de demander aux cols bleus de tout faire disparaître quelques heures après la tempête. Tant mieux pour l'environnement, tant mieux pour votre rythme de vie de fou qui s'ajustera peut-être à la réalité atmosphérique. Restez chez vous aujourd'hui, prenez un chocolat chaud et regardez dehors, il fait si beau...

P. Marsolais

## Remettre les pendules à l'heure

Il faudrait peut-être remettre les pendules à l'heure. Quand on vit dans un grand centre urbain comme Montréal ou Toronto et qu'il faut ramasser la neige au lieu de la pousser sur le bord du chemin, comme c'est le cas dans nos belles campagnes, cela n'a rien à voir avec le mauvais entretien des rues. Juste la rue Sainte-Catherine, à Montréal, ou la rue Young à Toronto, couvrent plus de territoire que la seule route majeure (la route 138) de nos belles régions.

En «ville» il y a aussi plus de trafic routier que quelques chars à l'heure dans la campagne. Cela étant dit, je trouve que la neige est toujours belle quand elle vient de recouvrir le sol, que ce soit en ville ou ailleurs. Comme notre pays c'est l'hiver, je suis surpris que nous ayons tant d'immigrants qui viennent de pays des sables; mais ça c'est un autre débat.

Daniel Robitaille

## Quelle misère!

Rien de nouveau donc à Montréal! On garroche un peu de sel au début des précipitations et on ne fait plus rien, laissant le tout devenir de la sloche brune et glissante. À Repentigny, c'est pareil. Ils sont passés vers 5h, et puis, plus rien.

A. Durand

## Un goût amer

J'ai un goût amer lorsque je lis le titre de votre article. Parce qu'il neige à Québec et à Montréal, c'est l'ensemble du Québec qui subit une tempête, tempête souvent qualifiée de «tempête du siècle»! La Gaspésie fait partie du Québec et Carleton-sur-Mer est le coeur de cette Gaspésie et Environnement Canada prévoit une accumulation de 5 cm. Si c'est ça une tempête alors vous avez raison; mais chez-nous, 5 cm, on n'en fait pas tout un plat!

Marius Arsenault

# L'humilité nécessaire



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

Si jamais les coprésidents de la commission Bouchard-Taylor avaient l'intention de produire un rapport de « visionnaire » bourré de vastes plans, les audiences que la commission a tenues à Montréal devraient normalement les en dissuader.

Ils y auront appris, s'ils ne le savaient déjà, que sur le plancher des vaches, les choses marchent passablement bien, que les problèmes posés par le pluralisme ethnique et religieux sont relativement mineurs et fort bien circonscrits, et qu'il n'y avait aucune raison de s'inventer des drames.

En fait, une fois rendus dans la région montréalaise – la seule région où se posent les défis de l'immigration et du multiculturalisme – les commissaires auront peut-être compris que leur commission, cette pure création politique, n'était pas vraiment nécessaire.



L'un après l'autre, les grands organismes ancrés dans la réalité du multiculturalisme – commissions scolaires, hôpitaux, centres de services sociaux, etc. – sont venus expliquer comment ils géraient la diversité. Ils la gèrent très bien, merci, et toujours – détail capital – au cas par cas, dans une optique pragmatique.

Comme le disait Lise Denis, la présidente de l'Association des établissements de santé et de services sociaux, « chaque patient est unique ». On essaie de répondre aux demandes d'accommodement quand c'est possible, tout dépendant de la condition du patient, des risques, des coûts et des effets sur les autres clientèles et les employés. C'est une question de bon sens, de sensibilité, de compassion.

M<sup>me</sup> Denis s'insurge contre l'idée d'imposer un cadre de référence global, une solution « mur à mur ». Laissons travailler en paix ceux qui ont accumulé au fil des années une précieuse expérience dans la gestion du multiculturalisme...

Son de cloche analogue du côté de la Commission scolaire de Montréal, où les deux tiers des 894 demandes d'accommodements ont été agréées tranquillement, sans fanfare ni scandale.

Détail piquant, le plus grand groupe de « demandeurs » (163 parents) étaient... les Témoins de Jéhovah, une secte chrétienne entièrement composée de Québécois de vieille souche! Et que demandaient ces Témoins de Jéhovah? Que leurs enfants soient exemptés des célébrations de la fête païenne de l'Halloween! Nous voici bien loin des scénarios apocalypiques fabriqués à Hérouxville!

La CSDM n'attend rien de l'État, sauf sur trois points: elle voudrait des lois pour interdire les voiles couvrant entièrement le visage et empêchant l'identification des personnes, de même que l'établissement de locaux de prière dans les écoles publiques. La CSDM voudrait aussi que le gouvernement légifère pour régler le problème des congés religieux en égalisant le temps de travail pour tous.

Légiférer contre les niqab et les burqas qui sont pratiquement inexistantes ici? Mon Dieu, si ça nous amuse... Interdire l'octroi de locaux de prière? Pourquoi pas? Mais pourquoi par une loi? Les gestionnaires locaux ne sont-ils pas assez adultes pour refuser cet accommodement? (Un local de prière accessible à toutes les religions ne dérangerait pas grand monde; le problème, c'est que lorsqu'il y en a un, les musulmans fondamentalistes le réclament pour eux seuls et veulent en interdire l'entrée aux autres. Dans ce cas, les directeurs d'école n'ont qu'à se tenir debout et à dire non.)

Enfin, on voit mal ce qui empêche les gestionnaires locaux d'égaliser le temps de travail de leurs employés, comme cela se fait du reste dans les hôpitaux, où, grosso modo, ceux qui prennent des congés supplémentaires pour les fêtes juives ou le ramadan doivent ensuite « remettre » ces heures-là à l'institution.



La tentation sera forte, chez les coprésidents, de redessiner la carte culturelle du Québec, histoire de laisser leur marque personnelle. C'est d'ailleurs pourquoi il aurait été préférable que cette commission soit présidée par des gens qui ont une connaissance pratique du terrain plutôt que par des intellectuels de haute voltige.

M. Bouchard, au début des audiences, semblait intéressé par l'idée d'un « Office du vivre-ensemble » (sic). Une autre structure bureaucratique, alors qu'on a déjà une flopée de ministères, deux chartes des droits, une commission et un tribunal des droits, et d'innombrables conseils consultatifs?

Après avoir passé tant de temps en tournée, et avoir injecté tant de fonds publics dans cette grosse machine qu'est devenue la commission, les coprésidents voudront-ils faire acte d'humilité et s'abstenir de jouer dans une réalité qui dans l'ensemble n'a rien de très problématique?

Rien n'est moins sûr, mais c'est ce qu'il faut souhaiter. Le pragmatisme, ici, est mille fois préférable aux grands projets de visionnaires férus de solutions globales.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Catherine de Montigny, urgentologue à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, ne croit pas à la réduction du taux d'alcoolémie permis de 0,08 à 0,05. « Ce ne sont pas les gens qui ont bu deux verres avec leurs quatre canapés qui causent les accidents mortels, mais bien ceux qui se foutent complètement de leur consommation. »

# Un silence révoltant

## Pourquoi les médecins, à cause du secret professionnel, ne peuvent-ils pas dénoncer les conducteurs en état d'ébriété?

CATHERINE DE MONTIGNY  
*L'auteure est urgentologue à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.*

Quel est le profil du chauffeur en état d'ébriété au volant de son auto, qui happe un enfant ou un piéton sur le trottoir à 100 km/h dans une zone de 50 km/h? Ce n'est certainement pas la dame avec une alcoolémie de 0,05 qui a été arrêtée par un barrage policier sur le pont Jacques-Cartier, le 23 décembre, en revenant de son party de bureau.

Je peux vous dresser le profil et même vous faire un dessin du chauffeur typique en état d'ébriété puisque j'en reçois au moins un ou deux chaque vendredi soir à l'urgence de mon centre hospitalier. C'est la routine. Il a entre 20 et 40 ans, il dit n'avoir pris que deux ou trois consommations mais en a pris au moins 10 (selon son alcoolémie sanguine), il a perdu le contrôle de son véhicule sur une route secondaire où il roulait entre 70 et 120 km/h. Il n'a heurté personne cette fois, il a pris le fossé. Les ambulances l'ont amené car des passants ont appelé. Ce n'est pas la première fois qu'il fait un accident à cause de l'alcool. Il était déjà venu à l'urgence, trois fois plutôt qu'une, il y a quelques mois pour la même raison. Il a toujours son permis de conduire. Vous direz: « Mais, faites-le lui enlever! » Je répondrai: « Je ne peux pas avertir la police puisque l'information est confidentielle, elle fait partie du secret professionnel. »

Le conducteur en état d'ébriété doit avoir été arrêté par la police ou encore avoir causé un accident qui a retenu l'attention de la police (blessés multiples ou décès) et en plus, la police doit avoir une forte suspicion que le



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Les médecins ont le droit de briser le secret professionnel dans certains cas, notamment celui d'inceste, de menace de meurtre ou de suicide, mais pas dans les cas de conduite en état d'ébriété. Pourquoi?

meurtre ou de suicide mais pas dans les cas de conduite en état d'ébriété puisque personne n'a été tué. Attend-on la prochaine victime pour réagir? Ce sera peut-être moi, après mon *shift*, qui rencontrera en sens inverse mon patient récidiviste? N'est-ce pas une menace de mort pour lui-même et pour les autres de conduire en état d'ébriété avancée?

Bon d'accord, il a échappé aux mailles du filet et ne s'est pas fait prendre par la police. Il aura alors une entorse cervicale et une fracture du poignet. Il manquera trois semaines

## Les médecins ont le droit de briser le secret professionnel dans certains cas d'inceste, de menace de meurtre ou de suicide mais pas dans les cas de conduite en état d'ébriété lorsque personne n'a été tué.

suspect a pris de l'alcool sinon, aucun test d'alcoolémie ne sera possible et publicisé. Il arrive aussi parfois que les policiers jugent que le patient n'est pas saoul (il est saucissonné dans un matelas gonflable) et sera alors exempté du test, même si il est évident pour tous les intervenants (mais pas les policiers) qu'il sent l'alcool à plein nez et qu'il a un discours décousu. Il arrive aussi que les policiers finissent leur quart de travail et trouvent la procédure trop fastidieuse.

L'aspect révoltant de cette situation est le suivant: les médecins ont le droit de briser le secret professionnel dans certains cas d'inceste, de menace de

travail, qui seront aux frais de qui? Il recevra des traitements de physiothérapie pendant huit mois payés par qui? Par les honnêtes conducteurs qui espèrent que leur cotisation servira à réduire les risques d'accident de voiture et à assurer une surveillance étroite de la qualité de la conduite de leurs pairs.

Les conducteurs en état d'ébriété avancé causant un accident d'auto (que ce soient eux seuls ou autrui impliqué dans l'accident) devraient perdre leur permis de conduire sur le champ, qu'ils aient ou non été arrêtés par la police a priori. Un système de dénonciation au moment de

l'accident devrait être mis sur pied à l'usage des professionnels de la santé et des premiers répondants afin que les policiers entreprennent les procédures nécessaires. Pour ce qui est des récidivistes et des cas chroniques, il existe déjà un système de dénonciation pour l'inaptitude à conduire un véhicule automobile (cas de démence, épilepsie mal contrôlée, perte de vision, jugement inadéquat) qui permet au professionnel de la santé de demander de façon confidentielle qu'un conducteur soit examiné par la SAAQ afin de réévaluer son aptitude à conduire. Il ne suffirait que d'y ajouter un volet « alcool au volant » pour qu'il y ait une surveillance étroite du conducteur fautif et possiblement la mise en place d'un système d'antidémarrage dans son véhicule.

Je crois fortement à la prévention primaire pour réduire l'alcool au volant ainsi qu'aux barrages policiers occasionnels pour la sensibilisation, mais je ne crois pas en la réduction du taux d'alcoolémie permis de 0,08 à 0,05. Ce ne sont pas les gens qui ont bu deux verres avec leurs quatre canapés qui causent les accidents mortels mais bien ceux qui se foutent complètement de leur consommation. Si ces derniers continuent de se faufiler dans le système impunément, les morts continueront à s'accumuler.

**QU'EN PENSEZ-VOUS?**  
forum@lapresse.ca

**POUR NOUS JOINDRE** La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?** Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

RÉDACTION (514) 285-7070  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
[cyberpresse.ca/abonnement](mailto:cyberpresse.ca/abonnement)

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
[petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca)

DÉCÈS (514) 285-6816  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

CARRIÈRES (514) 285-7320  
[carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

PUBLICITÉ (514) 285-6931



Obtenez jusqu'à  
**500\$**  
EN VISA PRÉPAYÉE\*

nissan.ca

**JOURS**  
de  
**PAYÉE**

Obtenez une carte VISA prépayée d'une valeur allant jusqu'à 500\$\* à la location ou l'achat d'une Altima<sup>††</sup>, Sentra ou du tout nouveau Rogue!

Carte émise par la Banque Scotia

Remises à l'achat allant de **1000\$** sur la Sentra jusqu'à **8000\$** sur l'Armada.<sup>\*\*\*</sup>



Altima 3.5SE illustrée

**ALTIMA** 2.5S 2008



à la location

**278\$**

/ MOIS | 48 MOIS<sup>†</sup>

4500\$ comptant initial | Transport et pré livraison de 1300\$ compris

CARTE VISA<sup>™</sup>  
PRÉPAYÉE DE  
500\$\*

CARTE VISA PRÉPAYÉE D'UNE VALEUR DE 500\$



"LA VOITURE LA PLUS APPRÉCIÉE AUX  
É.-U., CATÉGORIE INTERMÉDIAIRE"<sup>1)</sup>  
- J.D. POWER & ASSOCIATES



consommation  
d'essence en tête  
de sa catégorie<sup>2)</sup>

**SENTRA** 2.0 2008



à la location

ENSEMBLE  
OPTION PLUS

**238\$**

/ MOIS | 60 MOIS<sup>†</sup>

1540\$ comptant initial | Transport et pré livraison de 1225\$ compris

CARTE VISA<sup>™</sup>  
PRÉPAYÉE DE  
400\$\*

CARTE VISA PRÉPAYÉE D'UNE VALEUR DE 400\$



Sentra 2.0SE illustrée

COTE DE  
SÉCURITÉ  
5 ÉTOILES<sup>3)</sup>  
★★★★★



Versa 1.8SL illustrée

**VERSA** 1.8S 2008



à la location

ENSEMBLE  
OPTION PLUS

**188\$**

/ MOIS | 60 MOIS<sup>†</sup>

2795\$ comptant initial | Transport et pré livraison de 1175\$ compris

LE TOUT NOUVEAU  
**ROGUE** 2.5S 2008



à la location

**288\$**

/ MOIS | 48 MOIS<sup>†</sup>

3950\$ comptant initial | Transport et pré livraison de 1400\$ compris

CARTE VISA<sup>™</sup>  
PRÉPAYÉE DE  
500\$\*

CARTE VISA PRÉPAYÉE D'UNE VALEUR DE 500\$



Rogue 2.5S illustré

Profitez d'offres spéciales de remises à l'achat allant de 1000\$ à 8000\$ sur presque toute la gamme de voitures, camions et VUS de Nissan.<sup>\*\*\*</sup>

PROGRAMME  
**offre équitable**  
NISSAN CANADA

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI OU [nissan.ca](http://nissan.ca) POUR PLUS DE DÉTAILS.

Ouvert jusqu'à 21h les soirs de semaine<sup>†</sup>

1 800 387-0122

\*Offres de location disponibles sur les modèles neufs 2008 de l'Altima 2.5S 2008 (T4RG18 AE00) / Altima 3.5SE 2008 telle qu'illustrée (T4SG58 AA00) / Versa à hayon 1.8S 2008 avec l'ens. Option Plus (B5LG58 BK00) / Versa à hayon 1.8SL 2008 (B5RG58 AA00) telle qu'illustrée / Sentra 2.0 2008 avec l'ens. Option Plus (C4LG18 BN00) / Rogue 2.5S 2008 (W6RG18 AA00). Mensualité de 278 \$ / 388 \$ / 188 \$ / 188 \$ / 238 \$ / 288 \$ pour un terme de 48 / 48 / 60 / 60 / 60 / 48 mois avec comptant initial ou échange équivalent de 4500 \$ / 3950 \$ / 2795 \$ / 3600 \$ / 1540 \$ / 3950 \$. Frais de transport et de pré livraison de 1300 \$ / 1300 \$ / 1175 \$ / 1175 \$ / 1225 \$ / 1400 \$ compris. Pour un temps limité, 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles 2008 de l'Altima, Versa à hayon, Sentra et Rogue. Basé sur une allocation de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Taxes, immatriculation, assurances en sus. Frais d'inscription du contrat de 49 \$ incluant les frais d'inscription du RDPRM et obligations sur pneus neufs inclus. \*500\$ sur les Altima (\*\* modèles berline et hybride) 2008 et Rogue 2008 et 400\$ sur toutes les Sentra 2008, en carte d'achat VISA prépayée. L'offre se termine le 2 janvier 2008. \*\*VISA INT/Lic. User The Bank of Nova Scotia. \*\*\*Remises à l'achat de : 1000\$-1500\$ sur les Sentra 2008, 2000\$ sur l'Altima 4 cylindres 2008, 4000\$ sur l'Altima 6 cylindres 2008 (modèles berline et couplet), 8000\$ sur tous les modèles Armada 2008. Les offres spéciales de remises à l'achat ne peuvent être combinées aux offres spéciales de taux de financement à l'achat ou à la location. †, ††, ††† Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Les offres, disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. #Chez les concessionnaires participants. #Seuls les modèles neufs de la Versa, Sentra, Altima, X-Trail, Xterra et Frontier sont admissibles au Programme pour diplômés. Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques et slogans de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. et/ou à ses filiales nord-américaines. 1) La berline Altima de Nissan a obtenu le plus grand nombre de votes dans la catégorie voitures intermédiaires dans le cadre du sondage J.D. Power and Associates 2007 U.S. Automotive Performance, Execution and Layout StudySM. Le sondage a été mené auprès de 91 335 propriétaires de véhicules neufs, parmi 250 modèles, 90 jours après la prise de possession du véhicule. Les consommateurs ont répondu selon leur perception et leur expérience personnelle dans le cadre du sondage mené de février à mai 2007. Votre propre expérience peut différer. Visitez [jdpower.com](http://jdpower.com). Site en anglais seulement. 2) Cote de sécurité 5 étoiles attribuée à la Versa pour les essais de choc latéraux de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) en 2008. La cote de sécurité 5 étoiles est la cote gouvernementale la plus élevée pour les essais de choc latéraux. 3) Sur une base comparative, l'Altima 2007 de Nissan est en tête de la catégorie des intermédiaires non hybrides pour la meilleure consommation d'essence.